Programme du PS Namur pour les élections communales du 14 octobre 2018

Namur

AUTREMENT MIEUX

Éditeur responsable : Bernard FAUVILLE, Rue Renée Prinz 57, 5100 Jambes

INTRODUCTION, NAMUR AUTREMENT MIEUX

Chères Namuroises, chers Namurois,

Le 14 octobre prochain, à l'occasion des élections communales et provinciales, vous ferez le choix d'un projet pour Namur et d'une équipe pour le mettre en œuvre.

Ce moment d'expression démocratique est aussi et surtout important pour déterminer le futur de notre ville.

Le programme que nous vous présentons est un engagement que nous voulons passer avec vous.

Nous avons réalisé un diagnostic socio-économique de Namur sur la base des données disponibles sur le site de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)[1]. Ce diagnostic compare les données socio-économiques de Namur avec celles des 10 communes qui entourent Namur et également avec celles de l'arrondissement de Namur et de la Wallonie.

Le bilan socio-économique de Namur, après 12 années de gestion par la majorité sortante, est à l'évidence interpellant.

Si Namur est présentée comme une ville attractive, une ville qui bouge enfin, une ville qui n'est plus une belle endormie, une ville qui offre un haut niveau de qualité de vie pour chacun, une ville audacieuse, généreuse et heureuse, la réalité est en fait tout autre.

La réalité quotidienne de nombre de Namurois.es s'appuie sur des constats clairs : exode des jeunes et des jeunes ménages vers les communes avoisinantes, population totale de Namur en décroissance, plus faible taux d'activité des 15-64 ans, haut taux de chômage des 15-64 ans, revenu moyen par habitant plus faible, taux de taxation communal le plus élevé (8,5 % calculé sur l'impôt des personnes physiques), un endettement de la ville à long terme élevé (2.386 euros/an/habitant), plus d'un cinquième de la population bénéficiaire BIM[2] (indicateur de précarité), tissu économique (hors administration et services) plus faiblement développé … Ces indicateurs socio-économiques défavorables traduisent la réalité quotidienne des Namurois.es, ce qui contraste avec l'image de Namur dépeinte par la majorité sortante.

Notre priorité est de prendre en compte les attentes, les besoins et les difficultés rencontrées par les Namurois.es dans leur quotidien : l'emploi, la mobilité, le logement, la sécurité, la propreté, les incivilités, l'environnement et le cadre de vie…

Nous vous proposons « Namur Autrement Mieux ».

---

[1] https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_principal_type=Commune&entite_principal_nom=NAMUR

[2] Un bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) est une personne qui bénéficie d'un remboursement plus élevé pour ses soins de santé, principalement en raison d'une situation de précarité.

Nous voulons une ville humaine, à vivre sur-mesure, belle, inclusive, solidaire et créative. Pour cela, Namur doit s'engager dans un nouveau cycle.

Un nouveau cycle : participatif, durable, sobre, une gouvernance moderne à l'écoute de ses citoyens, respectueuse des avis émis, associant les Namurois.es aux projets conduits par la Ville et une Bourgmestre à temps plein.

C'est tout le sens du projet que le PS Namur vous présente, un projet d'avenir pour Namur et ses habitants, Namur Autrement Mieux.

Dans un monde qui change de plus en plus vite, notre ville capitale doit s'adapter et se recentrer sur l'essentiel car rien n'est jamais acquis dans une société en perpétuelle mutation. De nouveaux défis sont à relever et en même temps, des réponses concrètes et immédiates doivent être apportées à chacune et chacun d'entre vous.

Nous avons confiance dans la force de Namur et ses citoyens. Sa place de capitale de la Wallonie et le dynamisme de ses habitants lui confère des atouts indéniables.

Ces 12 dernières années, Namur a été gouverné comme on dirigeait autrefois, en imposant plutôt qu'en co-construisant. Les Namurois.es n'auront jamais été aussi peu écouté dans les attentes et leurs besoins. Priorité a été donnée aux projets somptuaires en négligeant l'essentiel, s'occuper du quotidien des Namruois.es … qu'il s'agisse de la petite enfance, des personnes aux ressources faibles, du commerce, de la culture, de la jeunesse, des aînés, de la cohésion sociale, d'emploi ou encore de l'état des routes.

Nous avons la conviction profonde que Namur se mobilisera d'autant mieux si les pratiques politiques sont renouvelées. C'est pourquoi notre projet pour Namur est le fruit d'une dynamique collective, d'une participation citoyenne. Un projet d'avenir que nous avons voulu co-construire avec les Namurois.es.

Nous avons demandé aux citoyens de rêver leur ville, de proposer des projets, de partager leurs idées sur une plateforme que nous avons mise en ligne entre le 10 novembre 2017 et le 28 février 2018 : www.namuraufutur.be.

Plus de 700 personnes se sont inscrites et ont suivi la plateforme Namur au futur et ont déposé 360 propositions réparties entre 10 thèmes : « Mobilité », « Cohésion sociale », « Propreté, environnement et énergie », « Economie, commerce et emploi », « Culture, tourisme, patrimoine », « Petite enfance et enseignement », « Gouvernance locale et participation citoyenne », « Sport et vie associative », « Sécurité et prévention »et « Place à la créativité ».

Le nombre de projets déposés traduit à la fois l'intérêt des Namurois.es pour l'avenir de leur ville et leurs priorités.

Notre volonté était de faire participer le citoyen aux décisions politiques et d'intégrer dans le programme que nous vous présentons un maximum de ces propositions citoyennes.

Nous avons également été attentifs aux résultats d'un important travail de réflexion et d'écoute de citoyens réalisé par le Forum citoyen Namur. Le Forum citoyen a organisé six rencontres citoyennes entre les 6 novembre et 14 décembre 2017 avec

pour objectif « *le souhait de mettre autour de la table un maximum de citoyens afin de construire ensemble un projet et un mode de gouvernance qui leur permette de s'impliquer réellement dans la gestion de leur commune* ».

Ce travail du Forum citoyen a abouti à la rédaction d'un livre blanc qui a été communiqué aux partis politiques le vendredi 9 février 2018. Nous avons examiné les propositions déposées par le Forum citoyen. Un grand nombre d'entre-elles étaient en concordance avec les propositions déposées sur la plateforme « Namur au futur ». Dès lors qu'elles étaient en adéquation avec nos valeurs, certaines ont été intégrées dans notre programme.

Nous avons également été attentifs aux mémorandums rédigés par plusieurs associations dont notamment le GRACQ en matière de mobilité, trois associations actives dans le secteur du handicap intellectuel l'AP3, l'APEPA et INCLUSION asbl, la Ligue des Familles, …

Nous souhaitons une ville autrement active et ouverte, facile et juste, sobre et durable. Et cela nécessite des logements de qualité, une offre scolaire de proximité, un secteur associatif dynamique, une véritable vie de quartier et du Centre-ville, des aménagements sportifs, une offre culturelle accessible et une circulation fluide. Soit autant de facteurs qui génèrent du bien-être individuel et qui ont une influence sur le bien-être mais aussi la santé des habitants.

Nous voulons une gouvernance renouvelée, fondée sur l'exemplarité, le collectif et la transparence. Notre programme se décline à toutes les échelles : dans les villages et les quartiers, dans le centre-ville, de la Wallonie à l'international.

Le programme que nous vous proposons est articulé en **5 axes, 39 thématiques et 348 propositions** :

- ✓ **NAMUR, VILLE AUTREMENT ACTIVE ET OUVERTE**
  DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, COMMERCE, MOBILITÉ, VILLE INTELLIGENTE, TOURISME, PATRIMOINE, RAYONNEMENT DE NAMUR CAPITALE
- ✓ **NAMUR, VILLE FACILE À VIVRE, VILLE POUR TOUS**
  LOGEMENT, PETITE ENFANCE, FAMILLES, ENSEIGNEMENT, JEUNESSE, AÎNÉS, CULTURE, SPORT
- ✓ **NAMUR, VILLE PLUS JUSTE, VILLE BIEN VIVRE ENSEMBLE**
  SÉCURITÉ, EGALITÉ, VIE ASSOCIATIVE, INCLUSION, SANTÉ, ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ, PERSONNES SANS ABRI
- ✓ **NAMUR, VILLE VERTE, DURABLE ET MIEUX EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
  URBANISME & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PIÉTONNIER, PROPRETÉ PUBLIQUE, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ACCÈS À L'ÉNERGIE
- ✓ **NAMUR, VILLE AUTREMENT PLUS CITOYENNE ET PARTICIPATIVE**
  GOUVERNANCE, DIALOGUE CITOYEN, PARTICIPATION CITOYENNE AUX DÉCISIONS, CONSULTATION POPULAIRE, BUDGETS PARTICIPATIFS, GESTION RIGOUREUSE, SOBRE ET VOLONTARISTE, BUDGET, PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL, SERVICE AUX CITOYENS, ADMINISTRATION ET SON PERSONNEL

Ce projet vous propose de dessiner les contours d'un nouveau modèle de développement de notre ville : avec vous et pour vous. Ensemble, rendons notre quotidien meilleur !

Eliane TILLIEUX

SOMMAIRE

INTRODUCTION, NAMUR AUTREMENT MIEUX 2
NAMUR, VILLE AUTREMENT ACTIVE ET OUVERTE 7
UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI 7
L'EMPLOI, EN FAIRE PLUS ET MIEUX 12
UNE VILLE QUI PRÉPARE LES MUTATIONS DU COMMERCE ET QUI CONSOLIDE LE COMMERCE EXISTANT 14
LA MOBILITÉ EN BEAUCOUP MIEUX 22
NAMUR, UNE VILLE INTELLIGENTE ET NUMÉRIQUE 30
DÉVELOPPER LE TOURISME AUTREMENT MIEUX 32
MIEUX VALORISER LE PATRIMOINE 38
LE RAYONNEMENT DE NAMUR CAPITALE 40
NAMUR VILLE FACILE À VIVRE, VILLE POUR TOUS 43
L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS : UNE POLITIQUE DU LOGEMENT RÉÉQUILIBRÉE 44
MIEUX SOUTENIR LES FAMILLES 49
MIEUX SOUTENIR L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE 50
UN ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE DE QUALITÉ 53
ETUDIANTS ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE 63
SOUTENIR LA JEUNESSE, LES ASSOCIATIONS ET LES MAISONS DE JEUNES 64
NAMUR, VILLE AMIE DES AÎNÉS 65
NAMUR, VILLE CULTURELLE TOUT AUTREMENT 70
NAMUR, VILLE DU SPORT ET DES PRATIQUES SPORTIVES 75
NAMUR, VILLE PLUS JUSTE, VILLE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE 79
NAMUR VILLE SÛRE 80
PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES DROITS, L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LES DROITS DES FEMMES 86
PROMOUVOIR LA VIE ASSOCIATIVE 89
NAMUR, VILLE INCLUSIVE 90
UNE VILLE AUTREMENT MIEUX EN SANTÉ 96
LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE LA COHÉSION SOCIALE 99
TRAITER TOUT AUTREMENT LES PERSONNES SANS-ABRIS ET LA MENDICITÉ 103
NAMUR VILLE VERTE, DURABLE ET MIEUX EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 107

L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 107
LA PROPRETÉ PUBLIQUE 113
VERDIR NAMUR EN MIEUX 116
NAMUR S'ENGAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 119
NAMUR EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 122
NAMUR, VILLE AUTREMENT PLUS CITOYENNE ET PARTICIPATIVE 124
UNE GOUVERNANCE QUI REND CONFIANCE 125
DONNER VIE AU DIALOGUE CITOYEN ET À LA PARTICIPATION CITOYENNE 127
DES BUDGETS PARTICIPATIFS POUR RENDRE DU SENS 130
DIALOGUER AVEC LES COMPOSANTES DE LA VIE COMMUNALE 131
NAMUR, UNE GESTION RIGOUREUSE, SOBRE ET VOLONTARISTE 132
UNE RECHERCHE ACTIVE D'ÉCONOMIES STRUCTURELLES 135
NAMUR, VILLE DE SERVICE, VILLE À L'ÉCOUTE DE SES CITOYENS 136
UNE GOUVERNANCE RESPECTUEUSE DU RÔLE ET DES COMPÉTENCES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE 139
UNE GESTION MOTIVANTE DES TRAJETS PROFESSIONNELS POUR LES AGENTS COMMUNAUX 139
PRÉPARER L'AVENIR AVEC LES AGENTS COMMUNAUX ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES 140
CONCLUSION 140

NAMUR, VILLE AUTREMENT ACTIVE ET OUVERTE

L'activité économique namuroise est concentrée pour plus de 60 % dans le secteur tertiaire (administration, enseignement, social, services …). Les autres secteurs d'activité représentent une part faible de l'activité économique. Le développement économique doit être soutenu et accompagné pour faire émerger de nouvelles activités génératrices d'emplois et de richesses essentielles pour l'avenir de Namur et de tous ceux qui y vivent, y travaillent.

Pour permettre aux jeunes talents d'aujourd'hui et de demain de se développer, Namur doit aussi s'ouvrir au monde, tisser des liens avec les autres métropoles européennes et internationales, et développer son attractivité en misant sur son Université, ses Hautes écoles, son environnement naturel, son offre touristique et sur la culture.

Namur, capitale de la Wallonie doit se positionner comme une ville des savoirs et de la connaissance, mais également comme un territoire où toutes les économies se côtoient et se développent mutuellement.

Construisons ensemble une ville autrement active et ouverte.

L'emploi est notre premier combat car le chômage est la première des inégalités. Si une équipe communale seule ne peut certes pas tout, elle doit sans cesse agir : soutenir les filières d'excellence et d'avenir, les services, le commerce, les petites et moyennes entreprises, encourager la création d'entreprises et développer les emplois de proximité.

Favoriser l'accès à l'emploi, c'est accompagner les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes et les seniors. C'est aussi miser sur l'éducation et la formation de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par la formation professionnelle.

Le développement de Namur passe par son attractivité, son rayonnement et son ouverture au monde. Dans les domaines de la recherche, de la créativité, de l'innovation technologique et sociale, du développement économique, du tourisme, de la culture et du sport, nous disposons de nombreux atouts. Nous voulons positionner Namur comme une grande place universitaire.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI

L'emploi est au cœur de notre politique ainsi qu'un développement économique durable et solidaire. En utilisant tous les leviers pour une croissance riche en emploi, nous favorisons une économie plus sociale, plus solidaire et plus humaine.

1. CRÉER UN SERVICE COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

Afin de s'engager dans une politique dynamique d'emploi et de développement économique, Namur doit s'attacher à mettre en œuvre et à appuyer les initiatives qui créent de l'emploi local, à accompagner les projets commerciaux, informer et accompagner les porteurs de projets, contribuer à la promotion, la revitalisation et le maintien de l'offre commerciale (avec des initiatives d'encouragement comme

Créashop) et soutenir les initiatives en faveur de la formation et de l'emploi (avec la Cité des métiers, Worldskills Belgium, SIEP, …).

Le PS propose de créer un service communal de développement économique et commercial qui élaborera et tiendra à jour un inventaire des ressources pour accompagner les porteurs de projet, les aiguiller en connaissance de cause vers les services compétents de la ville ou en dehors (BEP, SPW, Invests, …).

Ce service pourra également travailler avec les facultés des Sciences économiques de l'Université de Namur pour :

- Proposer des stages actifs et engagés aux étudiants ;
- Développer un programme d'études spécifiques pluriannuel sur Namur et sur le commerce en partenariat et écoute avec les commerçants pour entendre leurs besoins prioritaires et développer de manière cohérente et équilibrer le commerce à Namur ;
- Proposer aux entreprises que des étudiants se lancent avec eux dans des start-ups, attirer des start-ups dans le domaine de la santé, du tourisme, de la culture, … avec une offre de consultance des étudiants.

2. Créer une cellule « investisseurs/entrepreneurs » au sein de la ville

Pour le PS, il faut développer l'économie locale, réduire au mieux les barrières à l'entrepreneuriat et créer plus d'emplois de qualité.

Notre proposons un point de contact unique « osons Namur » pour informer, accompagner, faciliter et stimuler l'entrepreneuriat. Ce contact peut se faire soit de manière digitale via une plateforme qui coordonne et assure le lien avec les acteurs économiques existants et où toutes les démarches administratives auxquelles sont confrontés les PME, les TPE et les indépendants seront expliquées de manière simple, interactive et ludique. Soit sur place sur rendez-vous à la maison des citoyens, l'entrepreneur aura à disposition une personne qui s'informera sur ses besoins spécifiques et l'orientera vers les dispositifs régionaux et fédéraux adéquats comme pour les aides financières et l'accompagnement par exemple. L'entrepreneur aura ainsi une réponse à toutes ses questions pratiques de base et sera orienté.

3. Le BEP partenaire incontournable du développement économique de Namur

Le Bureau économique de la Province de Namur est un partenaire incontournable de la Ville de Namur pour assurer le développement économique de la Ville. Namur dispose de trois parcs d'activité économique (Naninne, Rhisnes et Floreffe). Nous proposons de renforcer les collaborations et synergies avec le BEP afin d'implanter de nouvelles activités économiques sur le territoire de la ville.

Une attention particulière sera portée sur les secteurs santé, service à la personne, tourisme, numérique (e-services), arts créatifs et environnement. Les orientations reposeront notamment sur les constats et propositions de l'étude réalisée par la SOFRED intitulée « Une stratégie de développement économique et territorial pour la province de Namur. Analyse – Vision – Projets ».

Une ligne claire sera d'assurer la cohérence des projets en mobilisant aussi les communes limitrophes et les énergies disponibles au travers d'un dialogue à instaurer avec l'hinterland namurois.

Les synergies privilégiées, entre-autres les synergies ville-province, et les concurrences intraprovinciales seront bannies.

La ville de Namur doit continuer à soigner son statut de capitale régionale susceptible de l'inscrire dans un réseau de capitales régionales européennes impliquant aussi l'Université. Par ailleurs, la fédéralisation en marche du pays doit être analysée comme une source potentielle d'accueil de futures fonctions publiques et privées. Il faut s'y préparer avec le BEP.

4. Le Port autonome de Namur : l'eau pour déplacer des montagnes

Le Port autonome de Namur est un acteur important du développement économique et touristique de Namur.

Actuellement, le Port autonome de Namur, présidé par Bernard Anselme, ancien Bourgmestre socialiste de Namur, compte 103 concessionnaires dont une dizaine sont des utilisateurs de la voie d'eau. Les matériaux transportés sont principalement des produits de carrière (80,6%). Les autres matières transportées sont des produits agricoles (5,9%), des sables de verrerie (5,6%), des produits pétroliers (5.6%), des matériaux de construction (2,6%) et des combustibles.

Le PS entend soutenir et renforcer encore le développement des activités du Port autonome de Namur. Ses missions sont de gérer, aménager et équiper des zones portuaires et des zones industrielles et commerciales pour les mettre à disposition d'investisseurs. Le port est également engagé comme opérateur dans l'assainissement de sites d'activité économique désaffectés. Il mène une action concrète dans le développement du tourisme fluvial.

Le PS propose également d'étudier la possibilité de mettre en place une ou des navettes fluviales. En plus d'être un apport touristique, les navettes fluviales sont aussi une alternative en matière de mobilité avec un système comparable à celui des bus. Ces navettes fluviales pourraient ainsi être une nouvelle forme de transport en commun (Cf. Thématique mobilité).

5. Valoriser les atouts économiques namurois

Nous veillerons à encourager et promouvoir toute entreprise wallonne installée sur le territoire de Namur, fabricant ou prestataire de services développant un projet générant une valeur ajoutée pour l'économie locale et au-delà. Nous soutiendrons la création de capsules vidéos sur les entreprises et les start-ups, les success stories, en renforçant le sentiment de fierté via la mise en évidence des attraits spécifiques de Namur, conscient que notre richesse réside dans nos différences par rapport à d'autres villes (ex : Liège, Charleroi).

6. Utiliser la force des marchés publics

Nous proposons de soutenir via les marchés publics et la politique d'achat des produits et services communaux les atouts économiques namurois. Nous désirons communiquer et informer les Namurois.es sur les achats de fournitures à la Ville de Namur aux PME performantes et reconnues à l'international.

Nous proposons de consulter de manière active et prospective les structures et fournisseurs locaux dans les procédures sans publicité préalable que la Ville passe (ex : peinture).

Nous proposons de créer des capsules vidéo sur les entreprises et les start-ups avec leurs success stories pour mettre en évidence les attraits spécifiques de Namur. Manger local et namurois permet de renforcer l'identité, l'appartenance et la fierté via la confection ensemble des repas dans les cantines scolaires, les maisons de repos, les crèches, etc.).

Nous désirons créer de l'emploi de qualité et donc nous veillerons au respect des conditions de travail et du droit du travail lors de la fabrication en insérant dans les marchés publics des critères sociaux, éthiques, de santé et environnementaux.

Nous veillerons à la qualité des produits et à la non-utilisation de pesticides, perturbateurs endocriniens et nanomatériaux dangereux pour la santé.

7. Soutenir les producteurs locaux et l'économie locale.

Nous désirons développer l'économie locale pour notamment faire vivre les producteurs locaux namurois, réduire les déplacements et donc les coûts environnementaux.

Le PS propose d'offrir dans les écoles communales des repas scolaires composés de produits issus des producteurs locaux. Les professeurs et les enfants iront découvrir le territoire namurois et ses alentours tout en leur expliquant d'où vient leur alimentation et comment bien la choisir (pour leur santé, celle de la planète et de nos tissus socio-économiques).

L'ensemble des institutions publiques (CPAS, hôpitaux, crèches, maisons de repos…) seront également encouragées à utiliser des produits locaux et de saison dans le cadre de circuits courts pour fournir leurs cuisines.

8. Réinventez la ville de Namur par l'économie circulaire.

Certes, la ville de Namur ne part pas de rien en termes d'économie circulaire. Pour ne citer que deux exemples, la Ravik Boutik et la ressourcerie namuroise sont une belle réussite. Mais il est nécessaire d'aller plus loin et de changer de paradigme par rapport aux économies classiques et linéaires des pays développés. Il faut mettre en place une stratégie globale au niveau de la ville de Namur afin de limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental des activités humaines. L'économie circulaire permet d'envisager un changement radical dans la façon de concevoir et de construire le Namur du 21e siècle. Alors que chaque jour les impacts du changement climatique dégradent un peu plus nos environnements et fragilisent nos sociétés, l'économie circulaire apparaît même comme l'un des principaux enjeux d'une grande ville comme Namur.

Nous serons sensibles aux produits de saison et issus des circuits courts ainsi qu'aux produits recyclés pour favoriser l'économie circulaire.

Nous proposons de limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental des activités humaines.

De manière générale nous introduirons des clauses sociales et environnentales à chaque fois que possible dans les marchés publics.

9. Promouvoir les « repair cafés »

Nous assurerons la promotion de l'économie collaborative et la promotion du réemploi, du recyclage et du tri. Les ateliers consacrés à la réparation d'objets, organisés au niveau local, permettent aux personnes de se rencontrer dans un lieu où les outils sont mis à leur disposition pour réparer un objet avec l'aide de bénévoles.

Le PS soutient les objectifs de cette démarche, préserver l'art de réparer, transmettre les connaissances, venir en aide aux ménages en difficulté financière, renforcer la cohésion sociale entre les habitants. La promotion des « Repair cafés » ser assurée.

L'EMPLOI, EN FAIRE PLUS ET MIEUX

L'emploi et le pouvoir d'achat sont au cœur des priorités des citoyens. C'est également celle du PS qui entend favoriser l'emploi durable et de qualité et le développement d'activités économiques sur le territoire communal et provincial. L'objectif est de réduire les inégalités, de garantir des revenus permettant de vivre dignement à tout travailleur, d'accroître le bien-être et la prospérité de tous, de promouvoir l'Egalité des chances, et de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le PS souhaite également favoriser l'esprit d'entreprendre pour stimuler la création d'emplois durables.

Les indicateurs socio-économiques namurois montrent un bas taux d'emploi des 15 – 64 ans (56,5 % contre 60,7 % pour l'arrondissement de Namur) et un haut taux de demandeurs d'emploi inoccupés[3] par rapport à la Wallonie (15,6 % contre 14,4 %). A titre comparaison, le taux de chômage s'élève à 6,5 % à Assesse.

10. NAMUR, TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Conscient du rôle que joue l'emploi dans l'intégration sociale, nous souhaitons contribuer à proposer directement des emplois adaptés aux chômeurs de longue durée.

[3] Chiffres 2018, source FOREM

À Namur comme en Wallonie, on ne manque pas de travail mais on manque d'emploi ! Nous proposons que les allocations et aides à l'emploi soient réorientées vers une « entreprise à but d'emploi » ASBL qui engage des demandeurs d'emploi de longue durée dans des fonctions qui répondent à des besoins que l'économie de marché ne rencontre pas et qui ne rentrent pas en concurrence avec les entreprises existantes. Un comité local pilote l'ASBL et les travailleurs peu qualifiés sont embauchés en CDI et sont payés au salaire minimum pour des travaux divers au profit des habitants et des associations de la commune. Ils peuvent aussi travailler pour compte d'une entreprise et les prestations sont facturées à prix coûtant. L'objectif est de réduire le chômage structurel et procurer un travail à ceux qui en manquent précisément parce que l'emploi est aussi un puissant vecteur d'intégration sociale.

11. Créer un guichet ou un kiosque « Emploi » à l'Espace citoyen

Afin de soutenir les Namurois.ses dans leur recherche d'emploi, le PS souhaite regrouper l'information sur les offres de services des partenaires locaux et régionaux emploi-formation-orientation en un seul lieu. Situé en cœur de Ville à l'Espace citoyens, le guichet « Emploi » aura pour objectifs de faciliter l'accès à l'information, de la rendre plus lisible, d'écouter et d'analyser les demandes des citoyens pour les orienter vers le bon prestataire.

Pour orienter les citoyens en recherche d'emploi vers des emplois offrant de réelles opportunités, le guichet mettra en lumière les informations sur les formations et les métiers en pénurie spécifiques pour Namur et ses environs en collaboration avec le Forem.

Attentif aux besoins des Namurois.ses moins mobiles ou plus à l'aise avec le numérique, le PS entend créer un espace sur le site internet de la Ville regroupant les principales informations et les liens vers les sites des différents acteurs régionaux et locaux (Forem, IFAPME, Cité des Métiers de Namur, SIEP,...).

12. Développer la Cité des métiers et les partenariats avec acteurs (Forem, Ifapme, …)

Créée en juillet 2014 et développée depuis juin 2016, la Cité des Métiers de Namur est un dispositif mutlipartenarial qui réunit en un seul et même lieu des conseillers en orientation, emploi et formation (Cefo, Forem, IFAPME, MIRENA, PAN, Infor jeunes, …) afin de répondre aux questions et accompagner le public dans ses démarches professionnelles.

Convaincu de l'importance de proposer une offre intégrée en termes d'emploi, orientation, formation et création d'activité à tous nos citoyens quelques soient leur âge et leur situation, le PS Namurois soutient inconditionnellement le développement de la Cité des Métiers et son offre de services.

Outre le renforcement des partenariats entre les acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation, une des priorités est de rencontrer les besoins de nos citoyens les plus fragilisés en développant une offre de services mobiles. Nous intensifierons également le développement de partenariats solides avec nos entreprises locales et les écoles namuroises.

La transformation numérique des entreprises et de la société est en cours. Le PS souhaite accompagner le développement des compétences numériques des Namurois.es qui le souhaitent. Des partenariats entre la Cité des Métiers et divers partenaires publics ou associatifs seront développés et mis en œuvre afin de soutenir cet objectif.

13. LUTTER CONTRE LE DUMPING SOCIAL AFIN DE DÉFENDRE L'EMPLOI LOCAL

Nous assurerons la mise en œuvre de la Charte contre le dumping social adoptée par la Ville de Namur.

Depuis 3 ans, en province de Namur, plus de 500 ouvriers de la construction ont perdu leur emploi. 80 entreprises namuroises ont définitivement mis la clef sous le paillasson. Ces chiffres gravissimes sont ceux qui ont été divulgués par la Confédération namuroise de la construction. Les sept points de la charte contre le dumping social imposent notamment des conditions décentes pour les travailleurs, le respect du temps de travail, des obligations concernant la sécurité et le bien-être au travail, un salaire minimum, etc.

La Ville de Namur doit s'engager entre autres à accorder une attention particulière au respect des critères environnementaux, sociaux et éthiques quand elle attribuera un marché public, à exclure toute offre anormalement basse, ou encore à entretenir une collaboration efficace avec la police en vue d'échanges d'informations concernant le dumping social. Des agents communaux seront informés et formés. Ils veilleront d'ailleurs à repérer le dumping social.

UNE VILLE QUI PRÉPARE LES MUTATIONS DU COMMERCE ET QUI CONSOLIDE LE COMMERCE EXISTANT

Le commerce et l'artisanat à Namur dans le centre-ville, à Jambes, dans les cœurs de village, et sur les axes pénétrants sont à soutenir et à valoriser. A l'évidence la fonction commerciale souffre à Namur même si la situation peut apparaître moins défavorable que dans d'autres villes. Les nombreux chantiers, la mobilité, le stationnement et la montée en volume d'activité de l'e-commerce n'y sont pas étrangers. La formule « No parking, no business » est plus que jamais d'actualité à Namur.

A l'évidence, la vie d'une ville et son dynamisme reposent en grande partie sur sa fonction commerciale, l'artisanat et l'Horeca.

Les tergiversations au sujet du devenir du Square Léopold et de l'ancienne gare des bus font planer depuis plusieurs années des incertitudes sur l'avenir de la fonction commerciale à Namur. La construction d'un centre commercial offrant plus de 20.000 m^2 est présenté comme seule et unique solution aux difficultés subies par le commerce namurois.

Le PS est convaincu – et les expériences d'autres grandes villes le démontrent – que le modèle de centre commercial de grande amplitude avec des boutiques de commerce international sans âme et identiques à celles de tous les centres est largement dépassé.

Il est évident que la construction d'un centre commercial d'une telle ampleur au Square Léopold constitue une réelle menace pour le commerce existant dans le bas de la ville. La vocation d'un centre commercial est bien de « capturer » le client et de l'y maintenir dans son enceinte afin qu'il y réalise tous ses achats. Prétendre que ce centre commercial sera « poreux » afin que les clients se dispersent dans le centre-ville n'est qu'une incantation voire un mensonge !

Les Namurois.es se sont prononcés contre ce projet lors de la consultation populaire du 8 février 2015. Nous respecterons la volonté exprimée.

Il est grand temps de faire preuve d'audace et de cesser d'appliquer les vieilles recettes du passé qui se révèle aujourd'hui dépassées.

Près de 2 millions de Belges se rendent au moins une fois par semaine dans un centre commercial pour y faire des achats ou tout simplement se promener. Ces complexes représentent un enjeu économique majeur surtout pour les promoteurs et les grandes enseignes. A l'évidence, ce modèle a vécu et les centres commerciaux connaissent çà et là si pas un déclin, ils induisent uniquement des mouvements de la clientèle dont le portefeuille n'est pas extensible.

Osons être unique, acceptons et cultivons notre différence – une « galerie commerçante à ciel ouvert » – dans la stratégie de développement commercial de Namur. Associons à la réflexion, les commerçants et les acteurs concernés.

Le PS entend réellement repartir d'une page blanche pour co-décider de l'avenir du Square Léopold. Le temps presse, nous lancerons rapidement une vraie réflexion sur la fonction commerciale du centre-ville. En l'état actuel, le PS ne peut cautionner l'étude commandée auprès du SEGEFA qui ne fait que valider des choix déjà posés antérieurement dans le cadre d'actions de promotion immobilière au bénéfice des seuls investisseurs.

Nous privilégierons au cœur de ville une offre commerciale attractive et diversifiée, dynamique, vivante, animée et connectée aux quais grâce aux cheminements piétons et aux liaisons facilitées et fluidifiées.

Nous lutterons contre la paupérisation de l'offre commerciale, conscients de la menace du commerce en ligne et de l'impact des loyers trop élevés. Nous enclencherons une réflexion sur la fonction commerciale du centre-ville en lien avec l'offre de parking, son coût pour le public potentiel, l'offre des TEC et son adaptation, la mobilité à améliorer, la propreté à réinstaurer comme politique prioritaire. Pour éclairer notre vision, nous rechercherons à évaluer la situation namuroise en comparaison avec d'autres grandes villes comme Madrid, Bruxelles, Gand, Anvers, Maastricht et Milan (Benchmarking).

Le PS considère la Ville de Namur comme un acteur privilégié dans le développement local de proximité. La ville de Namur soit doit dès lors d'accompagner et de conseiller au quotidien les commerçants et artisans.

A cet égard, un guide pratique sera édité par la Ville de Namur à l'attention des commerçants et des artisans dans lequel seront détaillées différentes thématiques relatives notamment à une leur installation, à une cession ou reprise de leur

établissement et les informations utiles relatives à l'implantation et la gestion de leur commerce.

14. Un plan Marshall du commerce namurois

Nous proposons un véritable schéma de développement commercial négocié avec les associations de commerçants et intégré pour agir fortement et transversalement dans les différentes politiques pour soutenir le commerce local.

Une réflexion sur l'aménagement du territoire et l'utilisation des espaces commerciaux (pop-up) doit accroître l'attractivité commerciale de Namur et singulièrement de son centre-ville en adoptant un véritable schéma de développement commercial négocié avec les associations des commerçants.

Répondre aux besoins de chacun tout en valorisant l'espace urbain et en tenant compte de l'estimation du potentiel maximum de développement du commerce permettra de renforcer le commerce existant.

Le PS propose de soutenir activement la fonction commerciale par l'octroi de primes à l'installation, la réalisation d'actions et de communication qui redonnent vie aux rues commerçantes de Namur.

15. Editer un guide à l'attention des commerçants et artisans

La Ville de Namur doit mieux s'impliquer dans le développement du commerce et de l'artisanat, en menant une politique de dynamisation (ouverture ou reprise de commerces, recherche de locaux ...), de revitalisation et d'aménagement urbain.

Chaque besoin doit être identifié dans le but d'apporter une solution adaptée aux enjeux particuliers et collectifs, tout en respectant les spécificités de chaque quartier. Cette proximité renforce l'attractivité de l'agglomération grâce à des polarités commerciales fortes et de qualité.

Un guide détaillé à l'attention des commerçants et artisans sera réalisé (Implanter mon commerce à Namur, Soutiens pour mon commerce, Informations réglementaires utiles, Développer une activité de débit de boissons, Réaliser des travaux dans ma boutique, Mettre en place une terrasse ou des étalages, Vendre sur les marchés, Gérer ma publicité, Livraisons à Namur, Eliminer les déchets …).

16. Restaurer et mieux entretenir la Galerie Wérenne

La restauration de la Galerie Wérenne vient de commencer ! Il était temps. Nous voulons redynamiser et mieux entretenir la Galerie Wérenne qui devenue un chancre au fil du temps alors que c'est un lieu de passage et une entrée majeure dans la ville pour les usagers des transports en commun et en particulier des touristes arrivant en train.

17. Animation : créer une véritable ADL en partant des acquis de GAU

Nous proposons de créer une Agence de Développement Local à Namur pour initier et coordonner des actions partenariales entre acteurs publics, privés et associatifs menant à la création d'activité économique et d'emplois durables sur le territoire. Un diagnostic du territoire sera établi avec les partenaires locaux pour dégager les priorités de travail pour l'avenir avec fixation d'objectifs et d'actions à court, moyen et long termes. GAU pourrait être le réceptacle ad hoc pour ces missions moyennant l'octroi des moyens utiles à leur réalisation.

Le PS viellera en outre à confier la présidence de l'ASBL GAU à l'échevin en charge du commerce et non pas en fonction d'une clé de répartition politique entre partis de la majorité.

18. Un manager commercial du centre-ville

Nous proposons de créer la fonction de manager du centre-ville. Il assurera la connexion, la synchronisation et l'interface entre toutes les commerçantes et tous les commerçants pour susciter et proposer des actions commerciales. Nous proposons des circuits et pass pour valoriser la diversité culturelle (théâtres, musées, concerts, expositions), ludiques à tous les Namurois, Wallons et Belges avec une publicité au niveau international via les réseaux sociaux et les médias spécialisés en tourisme de proximité ou tourisme d'un jour.

Nous proposons un voyage d'étude dans la petite ville de Diest et de rencontrer le manager centre-ville extraordinaire et dynamique avec les commerçants.

19. Créer une « cellule anti-cellules vides »

Nous proposons de créer au sein du service communal de développement économique et commercial une cellule chargée de lutter contre la présence de cellules commerciales vides en collaboration avec le manager de centre-ville, GAU, la régie et

« Osons Namur ». La Ville peut soutenir le commerce de proximité par l'acquisition de locaux ou baux commerciaux menacés. La ville peut également offrir des espaces commerciaux plus grands via l'occupation de ces cellules vides. La cellule mènera une action prospective et préventive.

20. Un shopping bus gratuit

Nous proposons de mettre en place des « Free Shopping Bus » : des navettes gratuites qui permettent de découvrir autrement les quartiers commerçants. Chaque semaine, un quartier serait à l'honneur et valorisé dans ses activités et événements. En complément des BUS P+R, ces navettes électriques relieraient gratuitement plusieurs quartiers de la Ville, avec l'objectif d'inciter un maximum de personnes à (re)découvrir la diversité des pôles commerciaux namurois, de lutter contre le manque cruel de parking, de palier aux difficultés de mobilité dans le centre-ville et de faciliter la mobilité des personnes munies de leurs achats. En partenariat pourquoi pas - pour financer le projet - avec la contribution de partenaires privés, ce service pourrait fonctionner tous les jours et être intensifié les vendredis, samedis et dimanches.

21. Namur, ville du commerce équitable.

Nous proposons chaque mois de faire de la publicité sur un commerce équitable notamment par un stand à la maison des citoyens pour mettre en œuvre concrètement la charte du commerce équitable votée par le Conseil communal sur proposition du PS Namur. Cette charte vise à faire de Namur une commune du commerce équitable, dans la philosophie d'un développement durable, social et solidaire.

Le PS soutient le commerce équitable comme réponse aux injustices du commerce conventionnel, en misant sur les compétences de producteurs organisés pour sortir de la pauvreté. Il s'agit d'aider les acteurs du commerce équitable à mettre en place des filières qui ont valeur d'exemple, démontrant ainsi qu'une autre manière de faire du commerce est possible, avec des garanties offertes aux consommateurs.

La commune organisera des actions d'information et de sensibilisation du personnel communal et des habitants en organisant au minimum une fois par an un petit déjeuner Oxfam.

22. Créer un « café de l'économie sociale »

Dans une logique alternative, nous voulons créer une « café librairie » dans le but de développer les rencontres et les échanges, mettre la lecture au cœur du quotidien tout en sensibilisant au commerce responsable (équitable, biologique, de proximité). La démarche se veut responsable, collective et solidaire, inscrite dans la logique de l'économie sociale.

Nous proposerons dans la maison des citoyens un café et des desserts équitable avec du personnel issus du chômage de longue durée ou de personnes handicapées pour les intégrer dans le monde du travail.

23. Exonérer de certaines taxes les commerçants locaux

L'installation d'une activité commerciale représente un coût en termes d'investissements et de frais de fonctionnement. Pour soutenir les porteurs de projet, le PS propose aux commerçants locaux qui s'installent une exonération pendant un an des taxes sur les enseignes, les déchets et les terrasses, … Cette exonération pourra être totale ou partielle selon les facultés budgétaires de la commune.

24. Soutenir la création d'une halle aux saveurs en cœur de Ville.

Le PS propose de créer à Namur une halle aux saveurs faisant la part belle aux producteurs locaux, aux artisans et aux circuits courts.

Ce lieu ouvert tous les jours peut attirer des centaines de milliers de visiteurs par an. Nous proposons par exemple comme endroit le square Léopold, la place Maurice Servais, l'Espace culturel d'Harscamp, l'église des Récollets ou l'ancienne bourse le long des quais de la Sambre et le développement de bouquinistes et cafés le long des berges de la Meuse et de la Sambre. La rue des Brasseurs dispose d'appartements. Namur pourrait également créer ce type de marché couvert inspiré des « mercado » espagnols, véritable lieu de vie autour de produits issus de maraîchers locaux. L'idée serait d'y inclure également des restaurants potentiellement éphémères accessibles aux chefs namurois volontaires pour mettre en avant leur savoir-faire, pouvant être ouverts indépendamment des heures d'ouverture de la halle via une entrée extérieure, mais également des logements à prix démocratiques permettant de répondre à la fuite des jeunes ménages vers la périphérie à cause de coûts trop exorbitants ou du manque d'offre du centre de Namur. Une autre idée pourrait être de profiter des toits de ce centre multiservices pour développer de la permaculture, comme le fait de plus en plus une ville comme Paris, ces « potagers » pouvant servir aux commerçants présents dans la halle aux saveurs de chez nous.

25. Formations gratuites à l'e-commerce à l'espace citoyen

Pour donner l'opportunité aux commerçants et porteurs de projets de s'inscrire dans le commerce du futur, des cycles de formation seront organisés en collaboration avec des experts de la question et du commerce en ligne.

26. Créer une rue des galeries d'art

Une ville ne peut avoir d'âme sans faire la part belle aux artistes. Nous proposerons de partager les œuvres au détour des galeries et espaces d'exposition nourris régulièrement par nos artisans et artistes d'ici et d'ailleurs.

27. Réconcilier les commerces et le marché hebdomadaire

En valorisant le marché hebdomadaire et les commerces ambulants, les retombées sur le commerce local sont incontestablement positives à condition d'établir un équilibre entre les différentes fonctions. Le PS propose de lancer un vaste chantier de réflexion pour nourrir un plan ambitieux de relance de l'activité commerciale et poursuivre des activités telles que afterwork shopping, pique-niques urbains, décoration vitrine vides, animations …

28. Promouvoir Namur comme « ville commerciale exceptionnelle »

Nous proposons une communication et une stratégie d'attraction sur Namur, une ville différente. Venez visiter et vous promener dans son cœur de ville avec son centre commercial à ciel ouvert. Nous vous proposons des circuits à des prix à convenir à midi et le soir dans des brasseries et restaurants Namurois commentés et animés par des Namurois.es.

29. Soutenir et promotionner le secteur de l'Horeca

Namur dispose d'une offre Horeca appréciable et de qualité qui mérite d'être plus mise en valeur.

30. Pacte d'ouverture tardive de l'Horeca

Nous proposons une ouverture tardive des établissements Horeca du quartier estudiantin (principalement rue de Bruxelles, rue Lelièvre, ...) lors des soirées de bunker et des grosses soirées estudiantines. Ce pacte devra être négocié avec les parties prenantes dans le cadre de la mise en place d'un « Conseil de la vie nocturne ». Ce Pacte vise à encadrer au mieux la vie estudiantine ; en effet, les étudiants ne stoppent pas pour autant la fête lorsque leurs cafés habituels se ferment. La plupart du temps, ils se répartissent dans les kots avec leurs propres consommations et y guindaillent parfois très tard. Il apparaît plus judicieux d'autoriser et d'encadrer la vie nocturne dans certains établissements. Les établissements Horeca concernés s'engageraient à respecter et faire respecter par leur clientèle certaines règles de savoir vivre, telles que la propreté en fin de soirée, une gestion du bruit, des initiatives sur des campagnes de préventions.

31. Ouverture des commerces en nocturne et certains dimanches

Nous proposons d'ouvrir les commerces en nocturne le premier jeudi du mois jusque 21 heures et un dimanche par mois en concertation avec les associations de commerçants, partenaires permanents de la stratégie commerciale de la Ville de Namur. Un plan devrait être négocié avec les commerçants. Par exemple, les personnes qui ont leur anniversaire ce jour-là bénéficieraient d'une réduction dans les commerces et d'un apéritif dans les restaurants.

32. Promouvoir et encadrer la vie nocturne à Namur

La nuit, il y a ceux qui sortent, ceux qui travaillent, ceux qui dorment... La vie nocturne inclut de multiples préoccupations et activités parfois complémentaires, mais souvent contradictoires. Afin de recueillir une diversité d'avis pour aborder la question dans ses différentes dimensions, un conseil namurois de la nuit doit être créé et une charte de la vie nocturne doit être adoptée.

Cette démarche s'inscrit également dans la volonté d'instaurer un dialogue et une participation citoyens. Ce conseil sera chargé d'entendre les projets et préoccupations des uns et des autres afin d'animer dans le respect mutuel les nuits namuroises (évènements ponctuels ou récurrents ...). Un appel à projets pourrait être lancé « Namur la nuit » dont la finalité est de concilier les différents usages de la nuit entre ville qui dort, qui s'amuse et qui travaille. Les actions soutenues dans le cadre de l'appel à projets devraient traduire un questionnement sur différents aspects de la ville la nuit.

La nuit est à tous : riverains, noctambules, travailleurs, personnes vulnérables. Les projets pourront favoriser de nouvelles solidarités nocturnes et des rencontres à l'occasion de repas ou d'activités partagées. L'accès à la nuit peut se traduire par le partage intergénérationnel, la participation des jeunes ou par la création de services permettant à certains publics de se libérer le temps d'une soirée - garde d'enfants, transport adapté, etc. Enfin, partager la nuit c'est aussi faciliter la cohabitation en promouvant une nuit apaisée.

33. Faciliter les livraisons et créer une plateforme de distribution urbaine

Pour mieux acheminer les marchandises jusqu'aux domiciles ou dans les commerces, nous proposerons d'élaborer un schéma de logistique urbaine durable, facilitant la gestion du dernier kilomètre et la desserte du centre-ville.

Nous opterons également pour le développement d'une offre de livraison des marchandises adaptée à la ville, qui permette de réduire la congestion et les nuisances environnementales, via une plateforme de distribution urbaine et des véhicules non-polluants, peu bruyants et conçus pour se déplacer en centre-ville.

Le Square Léopold pourrait accueillir un centre logistique car idéalement situé au cœur de ville, à proximité des transports en commune- et aisément accessible en voiture via le pont de Louvain, la gare et les boulevards. Pour répondre aux besoins de l'évolution de l'organisation du commerce, compte tenu de l'avènement du commerce en ligne, il est urgent de penser à une offre nouvelle au bénéfice des consommateurs et des commerçants locaux.

Le PS propose d'instaurer une plateforme de collecte et de stockage des achats : un coursier collecte les achats et les colis enregistrés dans les commerces pour les rassembler au point d'enlèvement situé au point logistique du Square Léopold. Les citoyens ne s'encombrent ainsi plus de leurs achats et paquets et peuvent ainsi poursuivre leur shopping à leur aise. Les achats réalisés peuvent ensuite être retirés au point de prélèvement ou être expédiés à domicile.

Par ailleurs, nous proposerons d'étudier un éventuel partenariat avec la Poste pour la livraison à domicile des achats locaux.

LA MOBILITÉ EN BEAUCOUP MIEUX

Face à la hausse constante du nombre de déplacements, en particulier les trajets individuels en voiture, et face aux inégalités en matière de mobilité, nous devons développer une nouvelle philosophie de la mobilité, qui soit socialement accessible, sure et respectueuse du cadre de vie.

La réduction de l'usage de la voiture, le développement de son usage raisonné et la diminution des nuisances environnementales sont une nécessité.

Au-delà de l'utilisation raisonnée de la voiture, il n'est un secret pour personne qu'à Namur, la mobilité est compliquée et le parking insuffisant !

Nous vivons chaque jour toutes et tous des difficultés de mobilité. Pour traverser Namur, se rendre au travail, déposer ses enfants à l'école ou encore faire ses courses, il faut souvent plus de temps que pour se rendre à Andenne, Louvain-la-Neuve ou encore Charleroi … !

Les difficultés de mobilité et de stationnement sont devenues le quotidien des Namurois.es. Ces difficultés ne sont d'ailleurs pas étrangères à un « exode » de la population vers les communes périphériques et donc d'un dépeuplement de Namur mais également d'une « évasion commerciale » au préjudice du centre-ville et ce au profit d'autres zones de chalandise situées en périphérie namuroise et dans d'autres villes.

Certes, la mobilité à Namur est un défi vu la configuration historique de la ville et la présence de la Meuse et de la Sambre. A l'évidence, la question lancinante de la mobilité pour le quotidien des Namurois.es a été négligée par la majorité sortante au cours de 12 années écoulées. Il a été au contraire préféré d'investir dans de grands projets coûteux.

La majorité sortante prétend avoir investi massivement dans l'offre de transport en commun et dans la promotion des modes de déplacement doux comme le vélo. C'est nécessaire mais pas suffisant. Par ailleurs, et loin de vouloir prôner le « tout à la voiture », nombre d'aménagements des voiries, étant donné leur conception, leur configuration et leur étroitesse, ont été réalisés à l'évidence pour dissuader et rendre plus compliquée la circulation automobile, ce qui surajoute des difficultés de mobilité.

La majorité sortante estime d'ailleurs que les files de voitures ont un aspect pédagogique pour inciter les automobilistes à utiliser les transports en commun et les parkings relais ! Se pose donc la question d'une réelle volonté d'améliorer la mobilité à Namur.

Enfin, une politique de mobilité efficace exige, dès le départ, une articulation réfléchie avec les autres politiques publiques, en particulier l'aménagement du territoire, et de s'adapter aux réalités urbaines et rurales.

34. Créer un véritable plan de mobilité pour Namur

Le PS entend au plus vite améliorer la mobilité à Namur en adoptant un plan concerté de mobilité. Ce plan comprendrait différents axes :

- Encombrer le moins possible la circulation routière par une programmation et une coordination optimale des gros chantiers avec les différents acteurs communaux et supra-communaux (impétrants, SPW, autres communes …)
- Consulter les habitants et commerçants susceptibles d'être impactés bien en amont des projets
- Explorer la possibilité de réaliser de grands ouvrages d'art pour améliorer la mobilité (tunnel sous la citadelle …)
- Développer une centrale de mobilité multimodale (Voir proposition suivante)
- Mieux adapter les feux de circulation
- Mieux coordonner les horaires de ramassage des déchets ménagers, cartons et PMC en fonction des pointes d'intensité de circulation
- Revoir à la hausse le dimensionnement du piétonnier tout en préservant un accès aux riverains, PMR et livraisons.
- Optimaliser le fonctionnement et l'accessibilité des P+R aux entrées de Ville avec des navettes non polluantes toutes les 15 minutes qui évoluent au

maximum en site propre afin de permettre à tous d'accéder au centre-ville facilement
- Créer des navettes directes entre les parcs économiques (Naninne, dessus de Lives …) et le centre
- Renforcer l'offre de transports publics de la périphérie et des villages vers le centre de Namur
- Créer un service de taxi social
- Augmenter le nombre de places de parking souterrain en ville et les rendre accessibles aux riverains.
- Offrir une tarification des parcmètres et parkings plus pratique et moins onéreuse
- Informer sur la circulation et les problèmes d'accessibilité en temps réel et prodiguer des conseils d'itinéraires

35. Développer une centrale de mobilité multimodale

Le PS propose également dans ce cadre de développer une centrale de mobilité multimodale, au niveau supra communal, en lien avec la Région. Les missions de cette centrale seront de :

- Collecter les données de mobilité et analyser les besoins des citoyens pour faire correspondre au mieux l'offre à la demande ;
- Impliquer les citoyens et les usagers dans les politiques de mobilité ;
- Assurer la coordination entre les différents acteurs de la mobilité ;

- Informer de la palette d'offres de transport disponibles, avec un accompagnement spécifique des personnes vulnérables ;
- Installer sur l'ensemble du territoire des « points de multimobilité », lieux de connexion entre les divers moyens de transport ;
- Développer une application multimodale d'information en temps réel et de payement intégrant toutes les offres de transport disponibles ;
- Proposer, si nécessaire, des offres de transport complémentaires.

36. Favoriser l'inter et la multimodalité

La multimodalité consiste à utiliser plusieurs moyens de transport différents au cours de la même journée, de la même semaine ou du même mois. L'intermodalité consiste, quant à elle, à utiliser plusieurs moyens de transport lors d'un même déplacement. Ces deux principes permettent d'utiliser au mieux les avantages de chaque mode de transport dans une approche écosociale.

Dans ce cadre, nous proposons notamment de favoriser d'autres moyens de mobilité :

- Augmenter le nombre de places de parking à proximité des gares et à des tarifs abordables
- Favoriser le co-voiturage et l'utilisation des voitures partagées
- Favoriser l'utilisation des rollers, trottinettes, segways …
- Concevoir un téléphérique qui soit un véritable outil de mobilité
- Rendre possible les déplacements par l'eau « bus nautique »
- Elargir le dépose-minute de la gare de Namur
- Placer des bornes de charge électrique pour voiture et vélo accessibles à tous

37. Favoriser l'utilisation du bus

Nous défendrons les propositions suivantes auprès du TEC :

- Mettre sur pied un mécanisme de concertation permanent incluant les citoyens
- Renforcer l'offre TEC aux heures de pointe scolaire
- Augmenter l'offre de bus en périphérie, le cas échéant en diversifiant le type de matériel
- Améliorer les correspondances entre les lignes de bus
- Augmenter le nombre d'abribus
- Faire de l'accessibilité des PMR une réalité

Le plan conçu par le TEC avec la collaboration de la Ville de Namur et la Wallonie, « Nam'In Move », pour une meilleure mobilité à Namur d'ici 2020 veut changer la ville par une nouvelle offre de transport en commun. L'évolution des lignes de bus en trois réseaux (structurant, proximité et péri-urbain) n'est pas clairement exposée aux Namurois.es et surtout n'a pas été décidé en concertation avec les usagers de ces transports en commun. Pour le PS, il s'agit d'appliquer l'adage « Rien pour nous sans nous ». La contribution des utilisateurs quotidiens ne peut rester au stade de la suggestion comme le propose Nam'In Move sur son site, elle doit être une consultation systématique préalable à chaque décision.

Les utilisateurs de la ligne 11 à Saint-Servais en ont fait les frais : lorsque la décision de modifier le parcours de la ligne est tombée en C.A. des TEC, il était trop tard et le service a été réduit sans autre forme de procès ! C'est évidemment inadmissible et irrespectueux. Le PS propose de respecter l'avis des utilisateurs dans le cadre des modifications des lignes et des parcours de bus.

C'est d'autant plus important aujourd'hui suite à la réforme des TEC en Wallonie qui écarte davantage le citoyen et l'élu communal du pouvoir de décision sur l'évolution du service.

38. Mettre en œuvre un projet alternatif en matière de mobilité : des navettes fluviales

Au-delà de l'initiative tourisme des Namourettes, lancée par Bernard Anselme, ancien Bourgmestre socialiste, le PS propose également d'étudier la possibilité de mettre en place une ou des navettes fluviales. En plus d'être un apport touristique, les navettes fluviales sont aussi une alternative en matière de mobilité avec un système comparable à celui des bus. Ces navettes fluviales pourraient ainsi être une nouvelle forme de transport en commun.

39. Encourager le vélo à Namur

L'absence d'infrastructure sécurisée demeure un frein à l'utilisation du vélo. Or, ce mode de déplacement est essentiel pour améliorer notre mobilité, nous proposons de :

- Consacrer progressivement 10 euros par an, par habitant, à un Plan vélo
- Aménager de VRAIES pistes cyclables

- Séparer au maximum les vélos des usagers forts
- Veiller à la continuité des voies réservées aux cyclistes
- Mettre à disposition de vrais parkings 2 roues sécurisés et abordables
- Rendre Li Bia Vélo accessible à toutes les bourses, en modifiant le système de caution
- Augmenter le nombre de stations « Li Bia Vélo » et proposer une offre électrique

40. Favoriser les piétons

Le PS propose de réfléchir la mobilité en tenant prioritairement compte des usagers faibles et singulièrement des piétons et des PMR :

- Planifier une meilleure sécurisation des usagers piétons et PMR, en particulier en assurant la sécurité des enfants aux abords des écoles
- Prévoir un plan d'aménagement des trottoirs par quartier
- Améliorer l'éclairage dans certaines rues
- Augmenter les passages pour piétons, améliorer leur emplacement, leur visibilité et leur éclairage
- Peindre des passages piétons en 3D aux abords des zones sensibles
- Dispenser des cours de sécurité routière par la zone de police dans les écoles

41. Développer une politique de mobilité PMR admis

Le PS propose de développer une politique de mobilité PMR admis :

- Aménager plus d'emplacements réservés aux PMR
- Accélérer les procédures pour les demandes PMR de stationnement devant le domicile
- Interdire le stationnement dans certaines rues lors de l'organisation d'événements pour faciliter le déplacement des PMR
- Outre les emplacements spécialement dédicacés, prévoir la gratuité du stationnement en centre-ville dans l'espace aérien pour les véhicules détenteur du document adéquat

42. Organiser une journée sans voiture

Le PS propose, en concertation avec tous les acteurs concernés, d'organiser annuellement une journée sans voiture. Cette journée est pour les piétons, les cyclistes et les transports en commun l'occasion de s'approprier l'espace urbain. L'objectif de cette journée « En ville sans voiture » est de sensibiliser sur les risques de la circulation automobile et sur les nuisances liées : mauvaise qualité de l'air, nuisances sonores, encombrements, … Il s'agit aussi de sensibiliser à l'usage des transports en commun et viser une amélioration de la qualité de vie en ville.

43. Améliorer la sécurité routière

Liée à la mobilité, la sécurité routière arrive en tête des préoccupations de nos concitoyens. En effet, traiter des problèmes de vitesse inadaptée ou aménager les voiries en tenant compte de tous les usagers peut permettre de sauver des vies.

Nous proposons de :

- Etablir, à l'échelle de la zone de police, un diagnostic et un plan de sécurité routière qui intègrent tant le volet sensibilisation que la lutte contre les comportements à risque ;
- Former, à l'échelle des zones de police et de la commune, des conseillers en mobilité, lesquels traiteront et rapporteront à l'autorité les points noirs en matière d'insécurité routière (relevés des lieux accidentogènes, propositions d'aménagements, relevés des voiries où la vitesse est excessive etc.) ;
- Traiter systématiquement les « points noirs » en matière de sécurité routière (par exemple : déployer des agents de police ou des gardiens de la paix ou des surveillants habilités, procéder à des aménagements d'infrastructures, installation de radars de vitesse, meilleure signalisation) ;
- Renforcer l'éclairage à certains points stratégiques ;
- Placement de miroirs dans certains carrefours à mauvaise visibilité ;
- Aménager les voies d'accès aux écoles ;
- Elargir les zones 30 autour des écoles tout en désactivant le dispositif en dehors des heures scolaires ;
- Entretenir les voiries communales et prévoir des aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité de tous les usagers (meilleure identification du type de voirie - liaison, transit, desserte locale, rapide - et aménagement adapté, radars indicatifs, ilots directionnels, rétrécissements de voirie, etc.) ;

- Indiquer plus clairement les trottoirs partagés par les piétons et les cyclistes ;
- Aménager les abords d'école, les quartiers résidentiels, les zones commerciales, etc., pour permettre la cohabitation harmonieuse de tous les usagers, y compris les plus faibles ;
- Limiter les excès de vitesse par le placement de dispositifs adaptés (chicanes, panneaux relevant la vitesse …)
- Inscrire la sécurité dans les transports en commun comme une des priorités du plan de sécurité de la zone de police
- Sensibiliser nos concitoyens aux enjeux de sécurité et à la courtoisie au volant

44. Mettre en œuvre la charte « Infrastructure favorable aux motocyclistes »

Selon l'IBSR environ 10 % des accidents de moto ont pour origine de mauvaises infrastructures et un mauvais état de revêtement. Le PS propose de mettre en œuvre la charte « Infrastructure favorable aux motocyclistes » proposée par l'ASBL FEDEMOT et adoptée au Conseil communal. FEDEMOT est en effet un partenaire actif des autorités politiques et administratives compétentes en matière de prévention et de sécurité des véhicules deux roues motorisés.

45. Des trottoirs accessibles à tous

Les trottoirs conservent souvent les traces des différents chantiers de pose de câbles et de conduites ainsi que des chantiers de bâtiments bordant la rue. La diversité des revêtements est aussi souvent une source de problèmes pour les piétons quotidiens

âgés et les personnes à mobilité réduite. Le PS s'engage à procéder à une réfection/rénovation des trottoirs. Au-delà des inconvénients directement liés à un mauvais état des trottoirs, il y va également de l'image de Namur et de son attractivité. Une attention particulière du service de la voirie communale sera assurée pour améliorer cette viabilité. Avec notamment une attention particulière dans les suivis de chantiers exécutés par des entreprises extérieures.

46. Améliorer l'entretien des sentiers communaux

Nous proposons de remettre en état les chemins négligés et envahis de broussailles. Des aménagements seront prévus pour éviter les dégradations et assurer la sécurité publique.

Namur, une ville intelligente et numérique

La révolution numérique s'invite dans tous les domaines de la société. Cette révolution numérique induit une mutation profonde de l'organisation, des échanges, de la connaissance et des emplois.

Gouverner c'est prévoir. L'école se doit également d'intégrer la révolution numérique. Il est crucial de former les élèves à l'utilisation critique et non violente d'internet et surtout d'en faire un instrument d'émancipation.

47. Namur, Smart City – Ville intelligente.

La Smart City est une ville qui déploie de nouvelles technologies numériques (objets et services connectés) pour rendre la ville plus facile à ses habitants (prévention-santé, informations civiques et sociales, informations sur les transports, services urbains...), grâce à une approche collaborative avec les acteurs de l'économie numérique, les entreprises, les services publics et les citoyens.

Une Ville intelligente doit s'adapter à ses habitants et visiteurs pour leur fournir les services appropriés en fonction de leurs besoins.

Une Ville intelligente doit aussi se penser comme une plateforme, connectant tout et tout le monde à tout et tout le monde, permettant une compréhension plus fine des interactions. Une « plateformisation » de la Ville permet l'émergence d'une ville co-créée et adaptable.

Une Ville intelligente induit un développement économique dès lors que les entreprises peuvent y tenir un rôle et déployer de nouvelles activités permises par cette connectivité nouvelle. Les collectivités, quant à elles, y trouveront des sources majeures d'économies et la promesse d'une attractivité croissante vis-à-vis des citoyens, des entreprises, des touristes.

La commune via son espace citoyen peut permettre aux personnes de se familiariser avec l'utilisation Internet et montrer les possibilités de cet outil. Namur peut mettre à disposition un espace virtuel de bourse d'offre et d'échange de services pour proposer les talents de Namur et des Namurois.es, des travailleurs à Namur et des touristes en visite à Namur et faire rencontrer les demandes. Chacun peut proposer ou offrir ses

services et ses produits. Un matching virtuel avec les demandes peut être proposé via un formulaire en ligne et un suivi des paires constitués.

Le numérique est source de plus de bien-être, il est du devoir du service public d'y veiller, y compris au niveau local.

48. Faire de Namur, avec notamment le KIKK Festival, une grande place du numérique en Europe

Le PS veut favoriser les synergies entre les acteurs (économie, recherche, start-ups…), la transition numérique des entreprises et l'arrivée d'innovateurs. Soutenir et faire en sorte de pérenniser le KIKK Festival. Nous proposerons d'organiser une fois par an un hackathon avec les sections intéressées des Hautes écoles, Hennalux, Albert Jacquart, l'Université de Namur pour faire de Namur une ville pleine de ressources en informatique et infographie et proposer des applications nouvelles pour les habitants (comment trouver une place de parking gratuit, …).

49. Des zones citoyennes de wifi gratuit

Le PS propose le Wifi gratuit en ville et des antennes décentralisées (place des villages, endroits d'attraction, centres culturels, pourquoi pas une antenne wifi accessible au public dans les écoles communales). Le PS propose de lancer des projets pilotes d'ouverture des locaux des écoles communales de 7h à 23h pour les mettre à disposition des personnes et leur permettre de se réunir, d'échanger, de surfer sur Internet, de développer des activités de quartier dans la perspective d'améliorer la cohésion sociale.

50. Développer une application mobile « Namur dans ma poche »

Trouver la piscine la plus proche et ses horaires, consulter la circulation namuroise, les parkings et leur disponibilité, trouver un cinéma, les restaurants, cafés, commerces ... s'agit de développer et de lancer cette application dédiée à la mobilité et à la vie quotidienne des Namurois.es mais également des touristes qui serait disponible gratuitement sur les tablettes et les smartphones. Une application évolutive, dynamique et à co-construire avec les acteurs et opérateurs concernés.

51. Une application smartphone collaborative entre les citoyens et la ville

Nous proposerons de développer une plate-forme collaborative de gestion de l'espace public telle que « Betterstreet ». Il s'agit d'une application Internet qui permet aux citoyens de signaler aux autorités communales (par un message, une ou des photos ...) des problèmes dans l'espace public : trous dans la chaussée, sur les trottoirs, dépôts clandestins d'immondices, matériel urbain endommagé, défaut d'entretien de l'espace public tel que mauvaises herbes en développement important dans les cimetières, ... Cette application permet aux autorités communales de prendre en compte les situations problématiques sur l'espace public et d'en assurer une meilleure gestion. Une application win-win : outil d'aide à la gestion de l'espace public pour les autorités communales - implication et responsabilisation des citoyens dans la gestion de l'espace public.

52. Lutter contre la fracture numérique

Conscient que la technologie numérique peut accroitre les inégalités sociales, nous proposerons de soutenir la mise en place de cours, formations, ateliers intergénérationnels avec les associations et les écoles. Les Espaces publics numériques seront équipés de matériel de pointe et des cours et des formations seront développés. Une attention particulière sera portée aux publics précaires ou fragilisés économiquement et socialement.

53. Maintenir les filières papier des démarches administratives

Le PS propose d'avoir toujours le choix. Pour lutter contre la fracture numérique et assurer un réel service universel et accessible les services en ligne seront développés mais le guichet, le face à face, les démarches administratives via le papier seront toujours possibles.

54. Prendre soin de la lisibilité des services en ligne

La lisibilité, l'accession des services, l'information du citoyen et la simplification des démarches administratives est un souci et une attention systématique pour toutes les nouvelles règlementations proposées au conseil communal. Le PS propose chaque année pour un domaine d'activité que toutes les règlementations soient analysées sous cet angle avec le service juridique, le service communication et l'association des quartiers.

55. Mettre en œuvre efficacement le RGPD

Le PS mettra pleinement et efficacement en œuvre le nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD).

La mutualisation des investissements nécessaires à la mise en ordre des pouvoirs locaux sera soutenue afin d'assurer l'implémentation du nouveau règlement européen sur la protection des données sans coût excessif.

Développer le Tourisme autrement mieux

Namur dispose d'un potentiel touristique énorme : le site d'exception du Grognon, la Meuse, la Sambre, la Citadelle, son cœur de ville, un patrimoine historique considérable, des traditions multi centenaires et singulièrement les échasseurs, lesquels ont d'ailleurs introduit une demande de reconnaissance comme patrimoine immatériel auprès de l'UNESCO …

Actuellement, Namur dispose seulement de 36 établissements d'hébergement touristiques (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, campings, auberge de jeunesse …) alors que l'arrondissement de Namur compte un total de 156 établissements. En 2016, environ 173.000 nuitées ont été comptabilisées alors que la commune d'Assesse enregistrait à elle-seule plus de 26.000 nuitées. Quant au nombre de visites des attractions touristiques namuroises, il s'est élevé à 164.964 visiteurs … ce qui apparaît comme relativement peu par rapport aux 110.000 utilisateurs espérés du futur téléphérique.

Namur doit se doter d'un véritable schéma directeur de développement stratégique et touristique. Ce plan stratégique a pour objet de définir les principales orientations du développement touristique du pays de Namur et spécialement de la ville de Namur.

Les opérateurs touristiques publics (CGT, NEW, OTN, …), les institutions et ceux qui contribuent au développement du tourisme comme les organisateurs d'évènements, les producteurs du terroir et les restaurants seront invités à participer à la réflexion visant à définir les orientations stratégiques et préciser les contours de leur mise en œuvre. « L'observatoire du tourisme » sera l'outil d'objectivation de la mesure des avancées en la matière.

56. Etablir un Schéma directeur touristique de Namur

Outil d'orientation, de gestion et de programmation, il constitue, sans avoir la force d'un outil réglementaire, un fil directeur dans toute démarche d'aménagement et de développement, et ce sur la base d'une vision concertée des différents acteurs. Cette stratégie de dynamisation touristique et la mise en valeur des différents sites à l'intérieur de la ville ainsi que sur l'ensemble du territoire namurois doivent servir de ligne de conduite pour le déploiement économique et le rayonnement de Namur par le biais du tourisme.

57. Donner une meilleure visibilité à l'office du tourisme

Nous proposons de renforcer notamment la présence du personnel de l'office dans la Ville afin d'aller à la rencontre des touristes en période d'affluence et ainsi mieux les informer et les orienter.

58. Créer un bureau des grands évènements

Namur accueille de plus en plus d'évènements d'ampleur. Ces évènements ont un impact sur la vie des Namurois.es, la mobilité, la quiétude, etc. L'idée est de créer, à l'initiative de la Ville, un bureau réunissant les organisateurs d'événements, afin de créer un réseau, d'échanger, de partager et de permettre de s'entraider dans le cadre des différentes organisations.

59. Tracer une ligne de couleur au sol pour orienter les visiteurs

Nous proposons de retravailler les circuits de promenades en ville et aux alentours. Ainsi nous favoriserons plus d'échanges entre les gens.

Nous développerons une signalétique ludique, pour exemple la ligne verte de Nantes ou encore la ligne bleue de Roubaix. Pour visiter le centre-ville, suivez la ligne de couleur. En outre, une application smartphone sera développée (https://www.levoyageanantes.fr/parcours-images/).

Quelques sites à mettre en avant : les abattoirs de Bomel, Jardin Passion, la citadelle, le halage, Hang'art à St servais, Tabora, les parcs, espaces verts, les beaux-arts, le théâtre, les petits commerçants, le cinéma Caméo, la maison de la Poésie, nos musées … Il s'agira de retravailler nos trottoirs et pistes cyclables.

60. Faire du Grognon un lieu de convergence Meuse & Sambre

Le Grognon, haut lieu de l'histoire des namurois.es, est identifié comme le berceau de la ville de Namur aujourd'hui capitale de la Wallonie. La Direction de l'Archéologie du Service public de Wallonie y a fait un remarquable travail de fouilles préventives en 2017-2018 bien qu'étant talonnée par les pelleteuses empressées d'excaver la Grognon pour y couler le béton nécessaire à la construction d'un parking souterrain. Cette campagne de fouilles a permis de mieux reconstituer l'histoire du Grognon et par-delà notre histoire, de comprendre l'urbanisation progressive du site dont l'occupation attestée remonte à plusieurs millénaires. C'est en effet avec le passé qu'on construit l'avenir.

Auparavant, le fleuve était un élément fort et structurant du développement urbain, des quartiers environnants et de l'animation de la ville. Avec l'abandon des activités générées par le fleuve, sa centralité s'est au fil du temps perdue et la voie d'eau a été plus perçue comme un frein au développement du paysage urbain que comme un atout. Or, l'eau représente une force symbolique dans l'image Namur, une force qu'il convient de mieux exploiter et de développer. Le Grognon, la Meuse et la Sambre, surplombés par l'éperon rocheux de la Citadelle sont indéniablement un des atouts majeurs de Namur.

La dynamisation des bords de Meuse et de Sambre nécessite notamment d'élaborer un véritable plan de développement axé notamment sur le tourisme fluvial.

61. Dynamiser et coordonner les activités sur la citadelle

En plus des activités déjà présentes sur le site de la Citadelle, le PS propose de mieux dynamiser et coordonner les activités et animations tous les week-ends : spectacles gratuits d'artistes locaux, amateurs (élèves académie, conservatoire, chorales, …).

62. Créer un Parc Aventure à la Citadelle

Nous proposerons de lancer un appel d'offre afin de créer sur le site unique de la Citadelle un Parc Aventure (Accrobranches, EscalArbre, jeux suspendus, tyrolienne, pont de singe …) consistant en des parcours sportifs et ludiques. Il s'agit de viser tant le grand public que les entreprises en étant accessible à tous (enfants et adultes). Ce Parc Aventure devra être constitué de difficultés variées et progressives. La présence de grands arbres et les murailles de la Citadelle offrent un cadre exceptionnel pour accueillir une telle activité et renforcer ainsi l'attrait touristique de Namur.

63. Valoriser Namur avec ses cours d'eau

Le PS propose de favoriser l'installation de bouquinistes, de terrasses, de bar à tapas et de petite restauration de type guinguette le long des quais pour proposer aux Namurois.es et aux touristes d'un jour de passer un moment convivial et agréable.

Nous proposons également de mettre en place des parcours nature et notamment ornithologiques à destination des amoureux de la nature pour découvrir la richesse de la faune et de la flore qui peuplent les cours d'eau et ses abords.

L'activité du port de plaisance sera soutenue et développée. Le développement des activités à l'initiative de la Capitainerie a connu un essor important ces dernières années grâce au dynamisme et à la créativité des exploitants. Ce pôle d'activités nautiques doit poursuivre son développement en harmonie avec le quartier et les riverains.

Une fête sur et de l'eau pourrait dans cet esprit être développée.

64. Développer le tourisme fluvial en Meuse et Sambre

« Namur ancré dans ses fleuves ». Le PS propose au moins une fois par an de développer un marché sur l'eau avec les péniches et les bateaux en collaboration avec les acteurs locaux, les centres nautiques, Profondeville, Dinant, Huy, Yvoir et Givet. Découvrir nos richesses touristiques, valoriser nos produits et nos secteurs d'activité, locaux inédits. Cette activité diminue les couts de location du centre-ville et valorise le blason namurois de ses habitants et des visiteurs.

L'enjeu est de développer les retombées économiques pour la Ville de Namur mais également de créer ou renforcer le lien entre les zones urbaines et la Meuse et la Sambre à la fois par l'événementiel et par des activités sportives et de loisir sur l'eau. Il s'agit ici avant tout d'un enjeu d'image qui vise à relier la ville à l'eau pour améliorer le cadre de vie des habitants et leur offrir un décor exceptionnel, des lieux de loisirs et des activités sur l'eau.

65. Organiser un salon récurrent du tourisme fluvial

Le tourisme fluvial connaît depuis plusieurs années un développement considérable. Namur, au confluent de la Sambre et de la Meuse, au pied de la Citadelle est incontestablement un site d'exception. Il s'agit de promouvoir le tourisme fluvial, de participer au rayonnement de notre territoire, de dynamiser l'activité sur et autour des voies d'eau et de contribuer au développement économique local. Un tourisme fluvial innovant et en plein développement qui doit répondre aux attentes grandissantes des citoyens envers des formes de loisirs écoresponsables. Nous proposerons de lancer un salon du tourisme fluvial impliquant le Port de plaisance de Jambes, la Capitainerie et les Namourettes.

66. Créer de synergies entre tourisme fluvial et circuits cyclistes

Des collaborations et synergies seront mises en place entre les acteurs du tourisme fluvial et les acteurs du Plan vélo de la Ville de Namur. Les synergies entre tourisme fluvial et tourisme à vélo pourraient engendrer un nouvel essor pour l'avenir du tourisme namurois. A côté du bateau promenade, le tourisme vert va à contre-courant du tourisme de masse, il offre une réponse différenciée, conviviale et intergénérationnelle. Parallèlement aux bateaux accessibles aux PMR, il est réaliste de prévoir des balades en joëlette sur nos circuits vélos. Démocratique et familial sont d'indéniables atouts.

67. Visites guidées en Namourettes

Le tourisme fluvial a d'énormes progrès à faire à Namur pour séduire une clientèle plus nombreuse, plus familiale. A titre de comparaison, Dinant a pu mieux tirer profit du

fleuve. En relançant les Namourettes ou autres formules pour augmenter la circulation sur l'eau, il est possible d'organiser des sorties thématiques autour du patrimoine, de la gastronomie, de la Citadelle. L'idée de lancer un label « Escales d'une rive à l'autre » pourrait développer un certain nombre de services et de visites autour de l'eau.

68. Les villages historiques racontent des histoires

Le PS propose de dynamiser le tourisme et de valoriser le patrimoine en périphérie namuroise. Nous proposons des balades gourmandes en visitant les cultures agricoles et les commerces. En collaboration avec les marches Adeps proposer les produits régionaux et locaux, visiter les monuments historiques, les ruines, les espaces culturels par la mise en place de visites guidées au départ du centre. Ceci peut se faire à pied, à vélo, en calèche, en train touristique, en utilisant les TEC, ...

69. Valoriser les Echasseurs et le folklore

Le PS soutient totalement la candidature des échasseurs dans la demande de reconnaissance de patrimoine immatériel de l'UNESCO. Nous poursuivrons la politique de promotion du folklore namurois, des 40 Molons et des échasseurs en particulier.

70. Valoriser les grands feux

Nous soutenons les initiatives comme les grands feux, tradition bien ancrée à Namur datant de plus de mille ans et en particulier le Grand feu de Bouge, le plus célèbre de Wallonie.

71. Wépion, valoriser la culture de la fraise

Bien que les fraises de Wépion bénéficient déjà d'une belle renommée nationale voire internationale, nous soutiendrons une valorisation accrue de la fraise de Wépion et des produits dérivés. Les producteurs locaux méritent d'être soutenus et encouragés pour garder la spécificité des fraises cultivées autour et à Wépion. Depuis cette année, la criée traditionnelle de Wépion fait place à une criée en ligne (www.veritable-fraise-de-wepion.be). Une piste pour cette vente aux enchères afin d'ouvrir le champ des possibles et, un jour, voir les fraises de Wépion dans les épiceries fines d'Europe.

72. Développement de formules city-trips pour Namur

Conscient des priorités touristiques, bords de Meuse, Citadelle et détente (culture, commerce et gastronomie), le PS souhaite soutenir toute initiative qui favoriserait de brefs séjours à Namur.

73. Promotion dans les Hôtels, gites et AirBNB

Le paysage touristique mérite de plus amples synergies pour une promotion efficace et ciblée des atouts de notre ville ancrée dans un territoire où de nombreux professionnels du secteur ont acquis une remarquable renommée. Un plan d'action pratique sera élaboré pour rendre opérationnelles ces promesses promotionnelles (vélos, réseaux, …).

74. Améliorer la diversité, la coordination de l'offre

Nous améliorerons la diversité, la coordination et la planification de l'offre culturelle, touristique, patrimoniale. Incontestablement, définir une identité et valoriser une thématique attachée à cette identité permettrait de donner corps et cohérence à une offre plus harmonieuse.

Mieux valoriser le patrimoine

Namur dispose d'un patrimoine remarquable en sites historiques, monuments, ensembles architecturaux, objets d'art, mobilier … qui font partie du patrimoine matériel. Quant au patrimoine immatériel, il comporte les traditions orales, les arts du spectacle, les savoir-faire artisanaux … autant de richesses et de trésors à analyser, comprendre, protéger, conserver, mettre en valeur et transmettre aujourd'hui et aux générations futures.

Le patrimoine de la ville c'est également la gestion de l'ensemble des biens faisant partie du patrimoine propre de la ville

75. Mieux gérer le patrimoine communal

Le PS propose une gestion active de l'immobilier public namurois. La ville peut acquérir des immeubles à l'abandon pour les remettre en état pour les proposer en location. Il s'agit de poursuivre la mission de la régie et de l'AIS en l'amplifiant.

76. Poursuivre la rénovation des murailles et des souterrains de la citadelle

La Citadelle de Namur, classée au patrimoine immobilier exceptionnel de la Wallonie, est l'une des plus belles citadelles mosanes. Un important de travail de rénovation a été entamé afin de la préserver et la valoriser. Avec le soutien de la Wallonie, il s'agira de poursuivre la rénovation de notre citadelle et d'assurer sa promotion.

77. Rénover le stade des jeux et le théâtre de verdure

La Citadelle, outre son aspect patrimonial exceptionnel, constitue également une artère culturelle remarquable. D'autres grandes villes disposent de grandes salles de spectacle. Il ne s'agit pas de rentrer dans une logique concurrentielle par rapport aux autres villes en créant une nouvelle salle de spectacle (en béton) sur notre territoire mais de se distinguer en proposant une offre culturelle et une infrastructure différenciée par rapport à ce qui existe ailleurs. La vraie concurrence, c'est la différence ! Le PS propose d'investir en conséquence pour faire de l'Esplanade une véritable infrastructure de concert de plein air, avec tout le confort nécessaire et pouvant accueillir 30.000 personnes dans un cadre d'exception en pleine nature. Il s'agit de rénover le Stade des Jeux pour offrir à ce complexe un pavillon d'accueil en dur, des loges, un espace presse digne de ce nom, de l'éclairage, des branchements électriques et sono, des sanitaires permanents, une offre de restauration et de camping. Le théâtre de verdure est un lieu exceptionnel pour les concerts et spectacles, il accueille chaque année le Verdur rock festival. Le PS propose de lancer un marché pour apporter une solution moderne de couverture amovible du bien pour le protéger à la fois des pluies mais aussi du soleil tout en préservant son caractère naturel.

78. METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE DANS LES VILLAGES

Nous proposons de confier aux comités de quartier des budgets participatifs pour mettre en valeur le patrimoine et promouvoir le tourisme (Propreté, restauration, défrichage des sentiers et abords). Il s'agirait notamment d'établir des circuits touristiques jusque dans les campagnes et bien les baliser (y compris pour les vélos).

79. RÉALISER UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE SUR LE PATRIMOINE

Nous proposons de créer un wiki patrimoine namurois. Cette plateforme numérique dédiée au patrimoine recensera tout le patrimoine de Namur et ses villages et sera également un outil de promotion de Namur. Le patrimoine est un bien commun auquel chacun doit pouvoir accéder et contribuer. Il fait référence à l'histoire, à l'architecture, à la géographie, mais aussi aux modes de vie, à la cuisine, au travail, aux arts… Chaque Namurois.e est potentiellement détenteur de connaissances sur le patrimoine de Namur et contributeur de ce bien commun en perpétuel mouvement. Ce wiki patrimoine doit constituer une véritable encyclopédie vivante. Une plateforme à co-construire avec les Namurois.es qui devraient pouvoir participer à sa conception. Une opération de cette nature sera proposée en partenariat avec les écoles communales et les écoles situées sur le territoire namurois.

80. INCITER LES CITOYENS À S'INVESTIR DANS LEUR PATRIMOINE

Nous proposerons aux citoyens de s'investir dans l'entretien et/ou la remise en état du petit patrimoine local.

Il s'agit d'embellir les villages par le lancement d'un appel à projets citoyens. Les villages disposent d'un nombre important de lieux qui pourraient être aménagés par le dépôt de vasques fleuries, la création de parterres, de plantations, le placement de bancs publics, le développement de lieux de rencontres, ... Il est proposé de lancer un appel à projets citoyens afin de confier par convention à un collectif de citoyens la création et l'entretien des aménagements convenus. Ces aménagements pourraient le cas échéant faire l'objet d'un concours avec délibération d'un jury.

LE RAYONNEMENT DE NAMUR CAPITALE

Indéniablement, le statut de capitale de la Wallonie décroché en son temps par les Bourgmestres socialistes Louis Namèche et Bernard Anselme représente un atout stratégique pour le rayonnement régional, national et international de Namur.

L'ASBL NEW (Namur Europe Wallonie) créée à l'initiative du Bourgmestre Jean-Louis Close contribue également à la renommée de Namur et à son ouverture au monde entre autres par son inscription dans le réseau des villes francophones, par des partenariats avec des villes sœurs, par des rencontres sur le plan international.

La création du Festival International du Film Francophone (FIFF) également à l'initiative du Bourgmestre socialiste Jean-Louis Close contribue encore aujourd'hui, et comme une lame de fond, au rayonnement grandissant de Namur. Le Festival fête ses 33 ans d'existence en 2018.

La fête des Solidarités initiée voici quelques années par Solidaris prend de l'ampleur d'année en année. Elle contribue également à la renommée de la ville.

Au-delà de toutes initiatives lancées par les socialistes, il n'en demeure pas moins que l'identité de Namur, c'est d'abord une somme de discrets atouts qu'il est essentiel de valoriser. Son attractivité doit être accentuée pour garantir son développement en créant les conditions d'un rayonnement accru qui lui permettra de se hisser à l'international.

81. Renforcer l'image et l'identité de Namur

Nous voulons renforcer l'image et l'identité de Namur au travers d'une démarche de City branding en communiquant et en travaillant notamment sur l'adhésion de la population et des acteurs locaux afin qu'ils deviennent des ambassadeurs spontanés. La démarche n'a de sens que si toute cette réflexion en amont avec les acteurs est bel et bien assurée. A cet égard, une étude sur l'attractivité de Namur sera réalisée afin de mesurer son positionnement et connaître les éléments d'appréciation de son image et de sa renommée (Qualité de vie, rayonnement et partenariats, évènementiel, destination touristique, gastronomie et hôtellerie, grands équipements de la ville, innovation et économie, enseignement, accessibilité, …).

82. Favoriser les partenariats européens et internationaux

Le PS propose de mettre en place des dispositifs d'information et de soutien pour encourager les acteurs locaux à s'intégrer dans des partenariats et des réseaux européens et internationaux.

83. Ouvrir Namur à de nouveaux jumelages

Le PS propose de créer ou renforcer les jumelages avec des villes et communes du monde entier, en permettant aux jeunes en particulier de bénéficier de ces jumelages. Un Erasmus Namurois peut être créé avec les villes belges (Gand, Bruxelles) mais aussi européennes.

Un jumelage avec la ville de Nimègue pourrait être envisagé. Nimègue a en effet été désignée capitale verte européenne en 2018 et est ainsi reconnue pour ses efforts pour une vie urbaine rendue la plus durable possible.

Afin de permettre des échanges amicaux, culturels, touristiques, économiques en privilégiant d'autres villes capitales et des villes représentatives des différentes communautés présentent à Namur comme par exemple la Ville d'Adrano en Sicile d'où sont issues de nombreuses et nombreux Namurois.es.

84. Namur partenaire de la francophonie

En termes de solidarité internationale, le PS propose pour Namur, ville entreprenante et ouverte au niveau international des actions politiques concrètes pour influencer la scène communale/municipale au niveau international en diffusant nos talents et bonnes pratiques au niveau de l'enseignement, de la mobilité.

En partenariat avec les commerçants, nos produits locaux seront proposés à l'étranger et en contrepartie nos magasins proposeront leurs produits pour un développement économique et en organisant un rayonnement médiatique.

85. Soutenir le FIFF

Créé en 1986 à l'initiative de Jean-Louis CLOSE, le FIFF a progressivement grandi et est désormais reconnu à l'international. Un Festival qui nous est désormais envié. Nous soutiendrons le Festival afin de garantir sa pérennité et sa renommée.

Les récompenses attribuées, Les « Bayards » mettent à l'honneur les talents belges et non belges. Les projections sont aujourd'hui largement décentralisées dans pas moins de 4 grandes villes en Wallonie pour la Caravane du court métrage. Durant le FIFF, chacun est invité à découvrir et visionner les films, rencontrer des professionnels du cinéma, confronter les points de vue en toute convivialité dans la ville. Une expérience qui hisse Namur au rang des rendez-vous appréciés par les artistes et les connaisseurs dans le monde entier.

86. Soutenir la Fête des Solidarités a la Citadelle

Le PS propose de soutenir la Fête des Solidarités sur le site de la Citadelle afin de contribuer à sa pérennisation.

Depuis sa première édition en 2013, la Fête des Solidarités a connu un succès grandissant au point d'en devenir un des rendez-vous incontournables de l'été. Les Solidarités sont bien plus qu'un festival.

Les Solidarités conjuguent concerts, débats de société, rencontres, village des associations, artistes de rue, cité des enfants, théâtre, danse, urban village, sensibilisation des enjeux sociaux et sociétaux …

87. Soutenir des actions de Solidarité internationale

Le PS propose de soutenir financièrement et techniquement des actions de solidarité internationale issues de la société civile, par exemple les actions pluralistes mises en avant par les habitants de la commune, qui permettent chaque année de financer des dizaines de projets construits par les ONG belges en partenariat avec la société civile des pays en développement. L.es exemples sont nombreux sur le territoire, depuis les initiatives pour acheminer du matériel de soin hospitalier ou du savoir-faire artistique

88. Veiller à une éducation à la citoyenneté mondiale

Le PS propose de mettre en place une politique d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, au travers d'activités de sensibilisation dans les écoles de la commune (par exemple, en participant aux Olympiades 11.11.11), de la mise à disposition d'outils dans les bibliothèques communales ou encore de l'organisation d'une semaine annuelle de la solidarité internationale.

89. Devenir une commune commerce équitable

Devenir une « commune du commerce équitable » en mettant en œuvre une politique de promotion de celui-ci via les marchés publics, mais aussi visà-vis de tous les acteurs collectifs (commerces, entreprises, écoles, etc.) et des citoyens de la commune.

Promouvoir la responsabilité et la transparence fiscale de tous les co-contractants privés, et les inviter à publier sur un site web de la commune des informations de type CBCR pour les multinationales (chiffres significatifs de toutes leurs filiales partout dans le monde en matière de bénéfices déclares, d'impôts payés et de travailleurs employés) et quant à l'identité de leurs propriétaires véritables et bénéficiaires effectifs.

Namur ville facile à vivre, ville pour tous

La ville facile, ça n'est pas un concept. C'est une ville qui concilie les temps de vie. C'est concret. C'est permettre à tous de bien vivre à Namur que l'on habite dans le centre-ville ou dans les villages namurois. C'est pouvoir se déplacer facilement, trouver des crèches et des écoles de qualité pour ses enfants, avoir un logement à un prix abordable, permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles dans des logements adaptés, offrir des lieux d'expression aux jeunes, etc. Si nous souhaitons effectivement mieux vivre ensemble, il nous semble essentiel de travailler sur plusieurs axes.

La mobilité est évidemment un axe majeur pour faire de Namur une ville facile à vivre.

Le logement : les Namurois.es, quels que soient leurs revenus, doivent pouvoir se loger dans notre ville. Par ailleurs, si nous voulons assurer la cohésion sociale, la mixité et l'intergénérationnel doivent être de mise dans tous les quartiers.

Les jeunes sont l'avenir de Namur, et nous devons leur donner l'envie et les moyens de construire leur vie, de devenir des CRACS (citoyens responsables actifs critiques et solidaires).

L'éducation demeure l'un des socles de notre action et l'un des garants de l'émancipation de chacun.e. Nous souhaitons pouvoir offrir un enseignement de qualité et gratuit à nos enfants. De même, nous voulons soutenir le développement et les activités des centres et organisations de jeunesse à Namur.

Le sport, plus que jamais, doit aussi jouer son rôle de renforcement des liens sociaux et de construction du mieux vivre-ensemble.

La culture doit être partagée et accessible avec une attention particulière accordée à l'innovation, aux acteurs émergents, aux petites structures et aux interventions dans l'espace public.

L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS : UNE POLITIQUE DU LOGEMENT RÉÉQUILIBRÉE

Pour le PS, l'accès au logement est primordial pour garantir une intégration durable dans « la cité » et un épanouissement des personnes et des familles. Comment peut-on en effet se sentir en sécurité, se projeter dans l'avenir, fonder ou agrandir une famille sans même avoir un toit ?
Le logement est la base indispensable à une émancipation et à une (ré)insertion socioprofessionnelle.

Dans le classement des communes limitrophes ayant le plus de ménages candidats à un logement public, Namur est en 3ème position avec 1.460 demandes ! La taille moyenne des ménages à Namur est de 2,13 personnes/ménage, ce qui représente 3.120 personnes aujourd'hui en attente d'un logement.

Le parc de logements publics ou assimilés s'élève à 4.645 unités et la durée d'attente moyenne pour qu'un logement se libère se situe entre 18 et 24 mois. Ceci donne la mesure de l'effort à réaliser pour améliorer quantitativement l'offre de logements publics. Il s'agit d'une priorité pour le PS.

Le type de ménage représentatif de la population namuroise a fortement évolué au cours de ces 20 dernières années. La taille des ménages diminue sans cesse. Si en 1995, la part des familles avec enfants représentait 32,5% des ménages namurois elle est actuellement de 23,19 %.

En conséquence, nombre de logements sont « sous-occupés » (42% des ménages namurois sont composés d'une personne seule). Une réflexion visant à améliorer l'adéquation du logement aux besoins doit être menée. De plus, il existe une inadéquation entre la taille des logements nécessaires pour répondre à la demande et la taille des logements du parc public existant. Il s'avère que le parc est composé

majoritairement de logements à trois chambres alors que la demande est orientée vers des logements à une seule chambre.

L'évolution de la composition des ménages est à prendre en compte dans la politique publique du logement.

Actuellement, à Namur le taux de logements publics a chuté en dessous de 8 %. Ce taux a considérablement baissé au cours de ces deux dernières mandatures communales.

En 2016, la création de 737 logements dont seulement 3% de logements publics, ce qui est largement insuffisant au regard des besoins.

C'est donc très clairement un choix politique de laisser la main aux investisseurs privés pour construire des immeubles hors de prix malgré le besoin criant de logements à des prix abordables. Le PS propose une tout autre politique du logement avec la volonté d'accroitre le logement public pour revenir à terme aux 10 % rencontrés lorsque le PS gérait la ville.

Outre le fait de faciliter l'accès au logement pour un plus grand nombre, la création de logements publics permettra de réguler les loyers qui continuent de flamber. Les constructions et projets de promoteurs immobiliers d'un standing relativement élevé voire de luxe sont nombreux à Namur. Le dernier projet immobilier sur le site des anciennes Casernes est à ce titre exemplatif.

Le PS entend rééquilibrer la politique du logement en menant une politique volontariste de mixité sociale afin d'inciter à la création de logements publics au travers de l'initiative privée via des partenariats publics privés. Il s'agit également d'imposer des charges d'urbanisme qui offrent (en gestion voire en donation) des logements. De plus, il faut impérativement développer et renforcer les mesures pour lutter contre l'inoccupation des logements. A ce titre, les récents outils législatifs de la Wallonie permettent de faciliter la mise en application de mesures locales favorables au développement de logements accessibles.

Être audacieux pour Namur, c'est oser viser un taux de logements publics beaucoup plus élevé à la lumière des expériences concluantes menées par des pays voisins.

Pour le PS, la mixité sociale à la fois sur le grand Namur et au sein de chaque quartier constituera la ligne de conduite. Nous veillerons à soutenir la création de logements sociaux répartis plus équitablement sur le territoire, éventuellement via des partenariats publics privés.

Une modification du Règlement d'urbanisme sera l'occasion de simplifier les démarches, à la fois pour les jeunes qui veulent devenir propriétaires et pour les investisseurs qui souhaitent créer de l'activité économique. Elle constitue aussi l'opportunité d'envisager de nouvelles formes d'habitat.

90. Augmenter l'offre de logements publics et assurer une mixité sociale

Nous proposons d'investir dans la construction et la rénovation des logements publics, principalement sociaux, afin d'augmenter la part de logements publics et d'améliorer l'efficacité énergétique du bâti existant. Il s'agit également d'assurer une réelle mixité sociale.

Plusieurs pistes seront explorées pour agir :

- Des charges d'urbanisme rendues plus exigeantes envers les promoteurs afin de développer des projets de logements mixtes et avec prise en gestion d'un pourcentage de logements (en fonction du projet) aux sociétés de logement de service public
- Activer l'action en cessation : une procédure judiciaire qui contraint un propriétaire à mettre fin à la vacance immobilière de son bien. Cette procédure doit s'appliquer aux cas les plus graves, et manifestement aux propriétaires de mauvaise volonté, laissant leurs logements vides depuis plusieurs années
- Remettre sur le marché les logements inoccupés à travers la réquisition ou la taxation dissuasive ;
- Développer, en collaboration avec les agences immobilières sociales, des mécanismes de conventionnement visant à encadrer le loyer et assurer la qualité du logement ;
- Convier les promoteurs à mettre en vente ou en location au moins 10% des logements qu'ils construisent afin de les ouvrir aux plus bas revenus ;
- Augmenter les moyens financiers, humains et l'efficacité des organes publics et associatifs qui accompagnent les citoyens, en particulier les moins favorisés, face à leur facture d'énergie (guidance, tuteurs énergie, travaux économiseurs d'énergie, etc.) et/ou leur facture d'eau (fonds social de l'eau, guidance et travaux contre les fuites d'eau, etc.) ;
- Concrétiser les programmes de rénovation et d'isolation de bâtiments – publics et privés – par quartier, afin de créer une dynamique collective et des économies d'échelle, en misant notamment sur l'exemplarité des pouvoirs publics, en particulier dans les logements sociaux.

91. Soutenir la revitalisation urbaine

Nous mettrons en œuvre des opérations de revitalisation urbaine, en collaboration avec des opérateurs privés et des associations citoyennes, en vue de rénover le bâti existant, de densifier les noyaux d'habitat et d'améliorer la mixité sociale (en créant des logements tant locatifs qu'acquisitifs) et des fonctions des quartiers revitalisés.

92. Développer des logements d'ensemble modulable

Nous soutiendrons le développement de logements « modulables », adaptables aux parcours de vie des familles (célibat, recomposition familiale, handicap, etc.). La superficie des logements ou de certaines pièces peut être modifiée en faisant pivoter ou coulisser de larges panneaux. Ainsi le logement s'adapte aux besoins des occupants. Il peut être créé une pièce pour l'arrivée d'un nouveau-né par exemple. Ce type de logement modulable et particulièrement adapté pour les

logements de transit. Les sociétés de logement utiliseront les matériaux les plus durables et les moins nocifs à l'environnement.

93. Faciliter le développement de coopératives de logement

Nous initierons et faciliterons des formes collectives de logement, comme la colocation, les coopératives de logements, les *Community Land Trust* (mécanisme de scission de la propriété du sol et du bâti qui permet, au sein d'un projet collectif, à des familles à revenus modestes de devenir propriétaires, le terrain restant la propriété de l'association ou du pouvoir public).

Cette formule pourrait également trouver à s'appliquer pour les logements intergénérationnels (habitat kangourou, qui permet le maintien à domicile des personnes âgées).

94. Augmenter les logements au-dessus des commerces

Nous favoriserons la récupération de surfaces au-dessus des magasins pour du logement afin d'assurer une réelle mixité des fonctions en centre-ville.

95. Lutter contre les discriminations dans l'accès au logement

Le PS luttera contre les discriminations notamment en soutenant l'édition d'un guide anti-discriminations à l'usage des propriétaires, avec une fiche-type de renseignements dont la légalité est assurée, en rédigeant l'annonce en formulant les conditions de location de manière simple et claire sans mention discriminatoire en utilisant des critères objectifs de sélection, etc. (Cf. Exemple de Unia www.unia.be, dans la rubrique Domaine d'action, section logement).

96. Lutter contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements

Le phénomène de logements indignes car représentant un risque pour la santé et la sécurité n'est pas nouveau et parmi eux, nombre sont loués à des prix prohibitifs par des propriétaires sans scrupules. Le Ps s'engage à renforcer la lutte contre ce phénomène et promouvoir des travaux pour une meilleure qualité des logements en location.

97. Partenariat entre les locataires de logements publics et l'ALE

Pour l'entretient des logements, un partenariat entre les locataires de logements publics et l'Agence Locale pour l'Emploi sera envisagé. Le salaire est versé sous forme de « chèques ALE » dont le coût est répercuté dans les charges locatives des locataires concernés.

98. Des logements d'urgence en cas d'incident de vie

Nous mettrons à disposition davantage de logements d'urgence et de transit permettant de répondre rapidement à des situations d'urgence sociale en matière de logements (sans-abris, victimes de violences conjugales, calamités, etc.).

99. Développer une médiation pour désamorcer les conflits de voisinage

Le PS propose de développer une activité de médiation dans les maisons de quartier pour notamment désamorcer les conflits de voisinage qui enveniment l'ambiance entre riverains. Il s'agit d'éviter et anticiper les risques de voir dégénérer les conflits.

100. Favoriser l'habitat groupé – intergénérationnel – personnes en situation de handicap

Pour favoriser le lien social, l'entraide et la solidarité, le PS propose d'encourager l'habitat groupé, l'habitat intergénérationnel et inclusif pour les personnes en situation de handicap.

101. Favoriser les échanges entre les générations (panthères grises).

Le PS propose de soutenir l'organisation d'activités intergénérationnelles (jardins collectifs, potagers partagés, salles informatiques, salles de lecture). Dans u premier temps, les activités intergénérationnelles permettent de renouer des liens humains, de se sentir moins isolé et d'échanger avec des conséquences positives. Le contexte intergénérationnel augmente les émotions positives, l'estime de soi et le fonctionnement cognitif des personnes âgées et réduit les stéréotypes négatifs liés à l'âge pour les publics jeunes.

102. Favoriser les échanges interculturels dans les quartiers

L'enjeu est de mieux connaître l'autre, de faire de sa différence u atout, de permettre la découverte pour davantage de développement mutuel.

103. Redynamiser - notamment en termes d'image - les quartiers précarisés, abandonnés …

Les personnes résidant dans des quartiers précarisés se sentent abandonnés et émettent des constats terriblement négatifs en termes de propreté, entretien des trottoirs et des voiries, poubelles publiques manquantes … Le PS propose d'y adopter une charte du vivre ensemble et d'intervenir rapidement en cas de besoin pour rendre le sentiment d'appartenance à la communauté et améliorer l'image du quartier.

104. Diversifier les techniques de construction

Nous encouragerons les innovations technologiques permettant l'émergence de nouvelles formes d'habitat avec comme finalité un gain de temps et d'argent important dans la construction. Des logements légers et qualitatifs pourraient ainsi être développés dans le strict respect des normes énergétiques et de salubrité.

Les innovations technologiques en matière de matériaux et de techniques de construction, comme l'impression 3D de logements, à travers la recherche et le développement. La construction de logements en structure bois sera pleinement encouragée.

MIEUX SOUTENIR LES FAMILLES

La commune est un maillon essentiel dans la vie des citoyens et des familles. La ville dispose de leviers importants pour influencer positivement la qualité de la vie des parents et des familles : extrascolaire, accueil de la petite enfance, enseignement, accès au logement ou encore mobilité.

Ces différentes thématiques sont abordées de manière transversale dans notre programme tout en prenant en compte la dimension « Famille ». Le PS a en effet pris en considération le mémorandum déposé par le Ligue des Familles.

A cet égard, le PS propose de faire de Namur une ville « Family friendly » et de solliciter cette reconnaissance auprès de la Ligue des Familles.

Par ailleurs et plus spécifiquement, le PS entend mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics pour offrir un soutien à la parentalité à toutes les familles. Les droits de l'enfant et la prise en compte des contextes de vie particuliers doivent être au coeur de cette politique. Les services communaux et les CPAS ont un rôle crucial à jouer.

105. FAIRE DE NAMUR UNE VILLE « FAMILY FRENDLY »

Le PS propose de faire de Namur une ville « Family friendly » et de solliciter cette reconnaissance auprès de la Ligue des Familles.

Le PS propose également d'installer un ou plusieurs espaces enfants en cœur de ville. En effet, plutôt que d'installer une plaine de jeux rue Saint-Joseph, le PS propose de l'installer sur l'espace arboré du Square Léopold et le cas échéant en installer également une dans le quartier du futur Palais de Justice dès lors que des espaces verts sont prévus et que le passage à travers le site resterait garanti pour le public.

106. RENFORCER L'INFORMATION SUR LES AIDES AUX FAMILLES

Le PS propose de renforcer l'information sur les aides pouvant être apportées aux familles :

- Renforcer l'accessibilité des services de soutien et d'aide aux familles en réalisant un support papier et informatique reprenant l'ensemble de ces services ;
- Informer les parents des services offerts par les différents acteurs (ONE, CPAS, etc.) lors de la déclaration de naissance.

107. GARANTIR DES LOCAUX FONCTIONNELS POUR LES CONSULTATIONS ONE

Le PS entend garantir la mise à disposition de locaux pour les consultations prénatales et de prévention de l'ONE. Les consultations pour les enfants constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale. Elles sont

gratuites et organisées pour promouvoir, suivre et préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, pour un développement global harmonieux de l'enfant.

108. Améliorer les services offerts aux familles

Le PS propose :

- D'améliorer les services offerts aux familles en organisant des événements (rencontres, journées de sensibilisation, etc.) entre les familles et les professionnels du secteur afin de permettre un échange sur les expériences des familles, leurs besoins et l'adéquation des outils proposés ;
- De mieux informer les parents sur l'ensemble des aides et renforcer les services de soutien à la parentalité.

Mieux soutenir l'accueil de la petite enfance

La fréquentation d'un milieu d'accueil de qualité est bénéfique pour le développement des enfants. En amont de l'obligation scolaire, les politiques d'accueil de la petite enfance constituent de formidables opportunités pour lutter contre les inégalités et permettre une émancipation réussie de chaque enfant. Aujourd'hui, l'accès à un milieu d'accueil de qualité reste pourtant très difficile. Tant le coût que la difficulté pour trouver une place d'accueil freinent fortement l'accessibilité des milieux d'accueil.

Le PS défend un accueil universel accessible à tous les enfants quelle que soit leur origine économique. Cette ambition passe notamment par le développement de l'offre de places d'accueil de qualité subventionnées par l'ONE afin de répondre aux besoins des parents ou par un processus d'inscription transparent et centralisé. Cela passe également par une meilleure accessibilité financière (via une plus grande progressivité de la participation financière des parents) et l'imposition de cette progressivité dans toutes les structures d'accueil percevant des financements publics.

Namur doit devenir une ville « baby friendly ». Il faut augmenter les capacités d'accueil des jeunes enfants, que ce soit à la journée grâce aux haltes garderies, à l'année avec des places en crèches plus nombreuses et bien exploitées.

Il s'agit de revoir le modèle de l'accueil de la petite enfance que ce soit dans la corbeille ou dans les quartiers du grand Namur. Il existe des places non-utilisées dans des crèches ONE, chez des accueillantes conventionnées et pourtant les parents se retrouvent très souvent dans des situations chaotiques car aucune personne ressource n'est prévue pour faciliter les recherches d'accueil de la petite enfance.

Quoi de plus difficile pour un parent que de laisser son enfant chez un inconnu ? Force est de constater, en plus, qu'il existe parfois des situations dramatiques dans les crèches. C'est pourquoi, le PS veut augmenter les inspections afin que chaque parent puisse partir le cœur léger après avoir déposé ses enfants.

Il est également à noter que les situations d'inégalités se creusent face à l'accueil de la petite enfance. Tous les enfants n'ont pas accès aux mêmes activités qu'elles soient sportives ou culturelles. Comment expliquer qu'un enfant allant à l'école

communale de Flawinne ne puisse pas se rendre à la piscine une fois par semaine comme l'enfant qui fréquente l'école communale de Namur ? Comment expliquer qu'un enfant ait droit à une soupe tous les midis et un autre non ?

Le PS souligne l'importance que chaque enfant soit traité sur un même pied d'égalité.

109. Augmenter et diversifier l'offre d'accueil de la petite enfance

Nous proposons de poursuivre le développement de l'offre de places d'accueil, particulièrement dans les zones défavorisées au sein desquelles l'offre en termes de places est inférieure aux besoins.

Le PS souhaite également :

- Amplifier et diversifier l'offre d'accueil de façon à mieux tenir compte des besoins et des attentes des parents (par exemple l'offre d'urgence ou en dehors des heures d'ouverture habituelles, l'offre pour enfants malades, etc.) ;
- Favoriser la création de milieux d'accueil ouverts 24 heures sur 24 en fonction des besoins (en raison d'un emploi à horaire décalé, en particulier pour les personnes qui travaillent de nuit, tôt le matin ou le week-end) et en concertation avec les organisations syndicales ;
- Garantir l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- Favoriser la création de crèches d'entreprises.

110. Créer un centre de coordination des places disponibles en crèches

Nous proposons de mettre en place un dispositif de coordination des places disponibles afin de faciliter les recherches des parents. Il s'agit de développer des processus d'inscription transparents et centralisés au niveau communal, pluricommunal ou des bassins de vie, pour renforcer la transparence des processus d'inscription et permettre aux parents d'éviter les démarches multiples.

111. Créer une garderie ponctuelle dans le centre-ville

Nous proposons de mettre en place une garderie ou une halte-garderie dans le centre-ville afin de permettre aux parents de confier leurs enfants pour une période de maximum 2h. Cela permettrait à des parents, particulièrement de jeunes enfants, de pouvoir faire une course, aller dans un restaurant ou faire une activité culturelle sereinement tout en sachant que leurs enfants s'amusent avec d'autres à quelques pas de là. Si ce système fonctionnait les soirs (particulièrement les vendredis et samedis), il favoriserait également l'Horeca. Il faut déplorer qu'aujourd'hui, seules les grandes chaînes de fast-food accueillent correctement les enfants durant le repas des parents.

112. Promouvoir les haltes-accueil

Le PS encouragera l'ouverture d'haltes garderies pour les parents ayant besoin de ce service lors de leurs recherches d'emploi, rendez-vous médicaux ou administratifs, … Lieu de garderie ponctuel, la halte est conçue principalement pour les publics qui n'ont pas accès aux milieux de garde traditionnels et plus particulièrement aux demandeurs d'emploi, aux personnes en formation, aux personnes travaillant à temps partiel, aux parents (ou grands-parents) qui ont besoins de souffler ou retrouver un temps pour soi.

http://www.bassinefe-namur.be/les-haltes-accueil

113. Création d'une application de baby-sitters agréés.

Quel parent ne s'est-il jamais retrouvé devant un problème de garde ? Un enfant malade, des grands-parents qui ont un empêchement, la petite voisine d'à côté qui ne sait pas venir, … Pourquoi ne pas imaginer une solution facile, rapide et sûre ? Le PS propose de mettre en place une application à destination des baby-sitters agréés afin qu'ils puissent se mettent en contact facilement avec des parents à la recherche d'une solution de garde.

114. Des activités de 2h/semaine avec des bénévoles pour favoriser l'apprentissage des langues dans les crèches.

Plus on apprend les langues tôt, plus notre apprentissage est rapide. Le PS propose d'encourager la mise en place d'un réseau de bénévoles qui pourraient venir 2 heures par semaine afin d'ouvrir les tout-petits à l'écoute et à l'apprentissage d'une autre langue (https://www.enfant.com/votreenfant-1-3ans/developpement/l-initier-aux-langues-etrangeres-c-est-le-moment.html).

115. Soutenir les accueillantes d'enfants

Le PS propose de créer des aides financières, matérielles, logistiques et administratives pour aider les accueillantes d'enfants privées.

116. Développer et mieux faire connaitre le réseau BébéBus.

Les BébéBus sont des crèches itinérantes qui sillonnent le territoire namurois depuis 2003. L'objectif est de permettre l'accès à une structure d'accueil à des enfants issus de milieux moins favorisés et collaborer à leur socialisation, et permettre aux parents d'entreprendre par exemple des démarches administratives.

Par ailleurs, le PS propose plus largement de soutenir et de développer les espaces d'accueil pour les enfants en bas âge, surtout pour les personnes en situation précaire (où le coût de la crèche est impayable).

117. Pamper banque : conteneur de Pampers pour les personnes dans le besoin.

Le PS soutient l'initiative destinées à fournir des langes à petit prix pour ceux qui ont du mal à boucler les fins de mois car tous les jeunes parents le savent, les couches culottes plombent le budget d'une famille. Concrètement, les citoyens peuvent déposer un lange en guise de don dans une boîte publique. Ces langes sont ensuite collectés, triés et vendus par paquets de 25 pour 1 euros aux familles qui en ont le plus besoin.

118. Infrastructures couvertes pour jeunes/enfants

Parce que nos conditions climatiques ne sont pas (même souvent) au rendez-vous et que beaucoup d'enfants et de jeunes n'ont pas la chance de pouvoir profiter d'espaces de jeux couverts, le PS propose d'offrir davantage de lieux couverts destinés aux enfants (parc créatif) voire même une version du "PARF couvert" (Parc Attractif Reine Fabiola) qui pourrait faire la joie des plus jeunes en hiver ...

Un enseignement fondamental et secondaire de qualité

Pour le PS, l'enseignement est un instrument fondamental de cohésion sociale.

L'éducation a toujours été et reste plus que jamais une priorité majeure pour le PS qui souhaite développer un enseignement de qualité à dimension humaine, de très grande qualité et accessible à tous.

Le PS entend notamment maintenir, des implantations scolaires de proximité, à dimension familiale, dans nos villages en veillant à y développer les outils essentiels au développement de l'enfant. En ce sens, le PS souhaite amener le plus grand nombre d'élèves au seuil de la réussite, soutenu en cela par des pratiques pédagogiques respectueuses des rythmes d'apprentissage des enfants, par une diversification des activités et des méthodes pédagogiques. Par exemple en améliorant l'utilisation des technologies dans l'enceinte scolaire.

Le PS veillera à optimaliser le transport gratuit pour se rendre à la piscine afin que l'ensemble des élèves puissent y accéder. La possibilité d'étendre cette gratuité quel que soit le réseau sera examinée.

Le PS renforcera la rénovation des infrastructures scolaires afin d'offrir à tous, enseignants et élèves, un cadre de vie et de travail sécurisé agréable, gage de qualité de l'enseignement dispensé.

Si la Constitution la consacre, la gratuité de l'enseignement n'est pas encore une réalité. Pour le PS, la capitale de la Wallonie doit en faire un enjeu prioritaire.

Parmi les mesures à prendre, le PS entend notamment lutter contre l'échec et le décrochage scolaire par la détection de troubles de l'apprentissage, un service de remédiation ou encore la pédagogie différenciée/individualisée, à travers notamment un meilleur maillage social des instances d'accompagnement et de soutien de l'élève (centres PMS, CPAS, aide à la jeunesse, écoles des devoirs), soutenir la création d'écoles de devoirs par des citoyens et des associations afin de permettre à chaque élève de disposer d'un endroit et d'un accompagnement propices à l'apprentissage scolaire et à l'émancipation personnelle, développer un accueil extrascolaire gratuit et porter une attention particulière aux étudiants du supérieur, de plus en plus nombreux à émarger des CPAS, dans le but de rendre l'enseignement supérieur plus accessible et de restreindre les barrières culturelles liées à cet accès.

Les évolutions technologiques, le taux d'échec et de redoublement représentent autant de défis pour les communes et les provinces. Pour y répondre, le PS propose

de continuer à investir dans l'enseignement fondamental afin de renforcer l'encadrement et de favoriser une bonne maitrise de la langue d'apprentissage.

Renforcer bien sûr l'attention accordée à la maitrise des apprentissages de base (lire, écrire, calculer) mais aussi donner le goût des langues, de la découverte aux élèves en développant des pédagogies adaptées reposant notamment sur les opportunités offertes par les nouvelles technologies.

Le PS réaffirme le droit pour chaque enfant d'accéder à tous les services et activités nécessaires à son bon développement, indépendamment de son origine socioéconomique. C'est une des clés principales dans la lutte contre les inégalités sociales.

Pour le PS, l'accueil de l'enfance, l'enseignement, les activités culturelles, sportives, etc. doivent tendre vers la gratuité. Pour atteindre la gratuité scolaire effective, des initiatives visant à aboutir à cette gratuité seront développées (sorties scolaires plafonnées, repas gratuits dans les cantines, etc.). Dans l'attente et en chemin vers celle-ci, le PS soutient des tarifs progressifs et/ou la mise en place d'initiatives visant à réduire le coût à charge des parents.

Namur constitue un pôle attractif d'enseignement structuré autour de ses établissements d'enseignement secondaire, ses hautes écoles et l'Université de Namur. Ceci est confirmé par les données de fréquentation des établissements scolaires.

Par rapport aux communes limitrophes, Namur a la part d'élèves habitant sa commune et fréquentant une école maternelle, primaire ou secondaire de sa commune la plus élevée (plus de 90 % pour chaque niveau scolaire)

En revanche, les autres communes ont une part d'élèves fréquentant une école maternelle, primaire ou secondaire de leur commune très inférieure à celle de Namur.

Enfin, dans les autres communes limitrophes, la part d'élèves fréquentant une école de leur commune diminue sensiblement à chaque changement de niveau. Ces données démontrent l'attractivité importante des écoles du namurois pour les jeunes habitant dans les communes limitrophes. Ceci n'est pas sans incidence sur la question de la mobilité à Namur.

119. Gratuité de la garderie dans l'enseignement fondamental

Selon une étude réalisée par le Ligue des familles, la plupart des parents n'auraient pas de frais de garderie durant le temps de midi (3 enfants sur 4).

A noter toutefois que, interrogés sur les frais à rendre gratuit en priorité, dans l'optique d'un phasage de la gratuité scolaire, les parents sont très nombreux à citer la garderie. Ceci implique qu'une partie des parents n'ayant pas recours à la garderie souhaiteraient y avoir recours dans le cas d'une gratuité de celle-ci.

Le PS propose dès lors que le Ville de Namur mette fin à un régime discriminant de frais de garderie en assurant le financement de la garderie de midi dans les écoles communales voire tous réseaux confondus.

Peu nombreux sont les parents qui ont la faculté de s'occuper de leurs enfants durant le temps de midi. Cette surveillance de milieu de journée à l'école n'est pas un luxe mais bien une nécessité. Il serait, dès lors, judicieux d'assimiler ce service à une prestation obligatoire ce qui rendrait les frais engendrés par celle-ci non admissibles. Parce qu'en théorie si l'enseignement est gratuit, dans les faits, certains frais admissibles incontournables rendent cette gratuité impossible.

120. Réduire au maximum les coûts de la scolarité

Nous proposons de développer les initiatives (achats groupés de matériel, projets pilotes, etc.) visant à réduire le coût de la scolarité.

121. Vers la gratuité des activités extrascolaires

A l'instar de l'accueil de la petite enfance, le secteur parascolaire et extrascolaire fait également face aujourd'hui au défi de l'accessibilité. Le coût, le manque d'offre ou des horaires non adaptés sont souvent pointés comme des obstacles majeurs par de nombreuses familles. Pour renforcer cette accessibilité et offrir un accueil de qualité, le PS propose de :

- Encourager le développement d'une offre d'accueil extrascolaire gratuite et de qualité accessible à tous les enfants notamment en proposant des tarifs adaptés aux revenus des parents ;
- Adapter les horaires de l'offre d'accueil parascolaire et extrascolaire afin de répondre aux besoins de l'ensemble des familles et dans le respect du bien- être de l'enfant ;
- Encourager les synergies entre les acteurs locaux afin de renforcer l'offre en permettant une utilisation des infrastructures scolaires, sportives ou culturelles et développer des échanges en ce sens entre les réseaux d'enseignement ;
- Garantir une offre accessible aux enfants en situation de handicap en mettant en place des collaborations entre les acteurs locaux et les services adéquats (AVIQ, enseignement spécialisé, etc.) ;

122. Vers la gratuité des repas scolaires

De nombreuses enquêtes le prouvent : combattre les inégalités sociales et la pauvreté passe notamment par l'accès à l'alimentation. Le PS propose de tendre vers la gratuité des repas scolaires afin notamment qu'un maximum d'enfants puissent bénéficier d'un repas sain et équilibré par jour. Il s'agit d'offrir des repas équilibrés répondant aux normes sanitaires en vigueur en favorisant les produits locaux, biologiques et les circuits courts.

A l'instar de l'appel à projets lancé par la Ministre de l'Egalité des chances, Isabelle Simonis, en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'opération sera lancée prioritairement dans les écoles qui émergent au décret relatif à l'encadrement différencié. Il s'agit à la fois d'un projet égalitaire et de santé.

123. Prévoir de l'eau gratuite dans les écoles

Nous proposons de généraliser l'installation de fontaines d'eau au sein des écoles communales. L'opération vise à développer l'installation de robinets dans les maternelles et les primaires, en priorité là où les enfants sont obligés de se désaltérer au point d'eau des toilettes dans des conditions d'hygiène peu satisfaisantes. L'idée repose sur la nécessité de valoriser l'eau courante en milieu scolaire pour ses bienfaits nutritionnels, une recommandation en matière de lutte contre l'obésité. Par ailleurs, la différence de coût entre l'eau du robinet et l'eau en bouteille est de 1 à 100. Les professeurs recevront un livret pédagogique réalisé avec des experts en la matière (Aquawal, SWDE).

124. Privilégier les circuits courts pour les repas à l'école

Le PS propose de privilégier les circuits courts pour la préparation des repas scolaires. Nous proposerons de conclure des contrats pour la fourniture des repas avec des acteurs locaux, en étudiant la collaboration possible avec des coopératives et notamment « Paysans Artisans ».

125. Promouvoir une alimentation saine

Le PS entend promouvoir une alimentation saine, locale et équilibrée au sein des cantines scolaires (notamment via le développement de jardins pédagogiques) et des partenariats avec les producteurs locaux.

126. Renforcer la sécurité autour des écoles

Une vigilance particulière sera apportée à la sécurité autour des écoles par notamment la création d'aménagements un peu plus loin des écoles pour éviter les files et les risques d'accidents, avec cheminements piétons balisés et sécurisés.

127. Un enseignement inclusif pour les enfants en situation de handicap

Le PS soutiendra une intégration optimale des enfants en situation de handicap dans les écoles par notamment des aménagements raisonnables et une formation des enseignants.

Il s'agit de vieller à une meilleure intégration des enfants handicapés dans l'enseignement ordinaire avec comme référence le projet d'intégration d'enfants atteints de surdité à l'école Sainte-Marie à Namur.

128. Mettre la citoyenneté et l'émancipation au cœur de l'école

L'école doit être un lieu de vie et d'activité, ouverte et participative. Elle doit permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde. Pour y parvenir, le PS défend la généralisation, dans tous les réseaux d'enseignement, d'un cours de philosophie et de citoyenneté de minimum deux heures.

Le PS propose de :

- Organiser au sein des établissements de l'enseignement officiel, avant la généralisation des deux heures du cours de philosophie et de citoyenneté, une information visant à présenter aux élèves et aux parents les possibilités de choix concernant la seconde heure des cours philosophiques ou convictionnels, et présenter en particulier le contenu de la deuxième heure du cours de philosophie et de citoyenneté ;
- Encourager les écoles à être ouvertes sur leur territoire, notamment en développant des collaborations avec l'associatif local (acteurs culturels, maisons et centres de jeunes, clubs sportifs, etc.) ;
- Instaurer des journées à thème dans la commune, en visant en particulier les écoles (sur l'énergie, l'eau, l'alimentation, le climat, l'environnement, les déchets, etc.) pour conscientiser les enfants (et par ricochet leurs parents) et apprendre les trucs et astuces pour consommer autrement ;
- Mettre en œuvre une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en collaboration avec les opérateurs reconnus (centre de planning familial par exemple) ;
- Renforcer les activités qui forment des citoyens critiques notamment via l'enseignement de l'histoire des génocides et des crimes contre l'humanité;
- Lutter contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge ;
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie de l'école et de la commune (notamment par la création d'associations d'élèves) ;
- Encourager le développement de projets visant à tisser de bonnes relations entre les écoles et le milieu de vie de l'enfant (rencontre entre les parents et le corps enseignants, présentation du projet éducatif, etc.).

129. Sensibiliser les enfants aux enjeux de protection de l'environnement

La sensibilisation à la préservation de l'environnement et de la biodiversité doit être envisagée dès le plus jeune âge. Le PS propose d'envoyer élèves et écoles sur le terrain afin de mener des expériences environnementales. Les expériences en cours seront poursuivies (exemple : école communale de La Plante et jardins partagés) et essaimées si l'évaluation est positive.

130. Favoriser les immersions linguistiques

Afin d'améliorer, de faciliter et de promouvoir l'apprentissage des langues, le PS favorisera les immersions linguistiques. En néerlandais, car c'est la langue d'une communauté et un passeport pour l'emploi en Belgique mais aussi l'anglais, langue internationale.

131. Généraliser les cours de premiers secours

Le PS propose de généraliser le cours visant à apprendre à porter secours pour les élèves du primaire. La Croix Rouge ou un autre opérateur doit être associé pour apprendre aux élèves les positions de sécurité et savoir passer les appels de premiers secours. Il est indispensable de développer dans le parcours scolaire des élèves la formation aux gestes à poser en cas d'accident ou situation d'urgence. Aujourd'hui, 1 % seulement de la population belge est formée aux premiers soins et premiers secours. Il est crucial de systématiser les apprentissages. Dès l'école primaire, un

enfant peut apprendre des gestes de base comme le soin d'une brûlure ou d'une coupure …

132. Découvrir les sports et encourager la pratique sportive

L'école a un rôle essentiel à jouer pour encourager la pratique sportive et donner le goût du sport aux élèves. Le PS propose de :

- Offrir un aperçu de l'éventail des différents sports aux élèves et surtout encourager les élèves à pérenniser une pratique sportive ;
- Créer un label « école sportive » valable un an récompensant les écoles qui répondent à plusieurs critères de qualité en matière de pratique sportive ;
- Développer des partenariats entre les établissements scolaires et les clubs sportifs de la commune et de la région de façon à faciliter la pratique d'une activité sportive en dehors des heures scolaires ;
- Encourager l'organisation de journées sportives au sein de la commune ;
- Favoriser au sein des écoles communales et provinciales le développement de programmes bien-être qui allient l'activité physique et l'éducation à une alimentation de qualité ;
- Poursuivre les journées Olympiades.

133. Créer un CEB des 25 mètres en natation

L'objectif est que chaque enfant sache nager à la fin du cycle primaire.

134. Initier aux nouvelles technologies dès le primaire

Les nouvelles technologies font partie de notre vie quotidienne et leur maîtrise devient un prérequis tant dans le cadre de la scolarité, de la formation et de l'accès à un emploi. Plus que jamais, nous serons amenés à nous former tout au long de la vie.

Nous le constatons tous les jours, le quotidien de nos enfants est déjà numérique.

Nous devons nécessairement faire évoluer nos systèmes éducatifs dès lors que la place des technologies de l'information et de la communication dans l'économie mais aussi dans la vie quotidienne lance un véritable défi à l'enseignement, depuis le maternel jusqu'à l'enseignement supérieur.

Le PS souhaite que l'enseignement fondamental, en concertation avec les enseignants, entre de plain-pied dans la dynamique d'école numérique. Il s'agit de permettre aux établissements scolaires de préparer ou de mettre en œuvre une stratégie numérique, d'accroître l'exploitation transversale des nouvelles technologies, de former et d'impliquer les enseignant et enfin d'équiper les écoles de matériel adéquat.

La révolution numérique bouscule le modèle de l'école traditionnelle, nous proposons d'accompagner ce changement plutôt que de la subir afin que nos écoles soient à la pointe, au bénéfice de nos enfants.

Dans ce cadre, il s'agira d'initier dès le primaire aux nouvelles technologies et de créer des ateliers sur le numérique pour en apprendre l'utilisation et développer les compétences comportementales des enfants (soft skills).

135. Accroitre l'éducation aux médias dans les écoles afin de développer l'esprit critique sur internet et sur les réseaux sociaux.

D'une part, l'utilisation des médias numériques et sociaux stimule l'apprentissage précoce ainsi que l'exposition à de nouvelles idées et des connaissances innombrables. D'autre part, un déficit d'éducation sur l'usage du numérique et ses risques sont à prendre en considération. Les effets négatifs du « tout numérique » sont bien réels sur la santé, sur le sommeil, l'attention et l'apprentissage mais également en ce qui concerne des risques de cyber-harcèlement.

Nous proposons de lancer des actions de prévention sur le harcèlement en ligne.

136. Lutter contre le harcèlement en milieu scolaire

Nous proposons de transposer le projet HUMBEECK, créé par l'UMons, pour lutter contre le harcèlement scolaire et prévoir des formations des enseignants et des élèves au respect de l'autre. Ce projet vise la prévention des violences visibles et invisibles dans le cours de récréation.

Le harcèlement scolaire est une appellation générique (qui regroupe les notions de bullying, de mobbing et de racket) pour désigner des comportements et/ou des attitudes agressives mises en œuvre de manière répétitive par un ou plusieurs élèves, dans le but d'exclure ou d'humilier l'un d'entre eux et/ou s'installer, par rapport à lui, dans un rapport systématique de dominance.

137. Sensibiliser à la maltraitance

Le PS souhaite sensibiliser à la maltraitance par le biais de campagnes de prévention et une formation des enseignants pour en déceler les signes.

138. Mieux orienter, faire découvrir les métiers et le monde du travail

Les adolescents en fin de cycle du secondaire ont souvent des difficultés à trouver l'orientation qui leur convient le mieux. Il s'agit de mettre en place un dispositif et des actions visant une collaboration entre établissements d'enseignement et professionnels des différents secteurs. L'objectif est de mieux connaître les différentes filières et leurs débouchés et de faire le meilleur choix. A cet égard, les collaborations avec les PMS pour aider à l'orientation entre le primaire et le secondaire, ainsi que la cité des métiers pour la sortie du secondaire sont à renforcer.

Favoriser au sein des écoles communales et provinciales des politiques d'orientation axées sur la valorisation des talents de l'élève, par exemple en organisant des activités favorisant la découverte des métiers et du monde du travail.

En FWB, un jeune sur deux a déjà redoublé à l'âge de 15 ans. La lutte contre le décrochage et le redoublement constitue une priorité pour le PS. Pour y remédier, de nombreuses communes et provinces développent plusieurs outils. Le PS propose de renforcer l'action à cet égard :

- Assurer un soutien permanent aux élèves en difficulté via la remédiation immédiate et l'intervention d'un professeur dès qu'une lacune est constatée ;
- Promouvoir la mise sur pied de pédagogies individualisées ou différenciées afin de prendre en compte les difficultés spécifiques des élèves et les différents rythmes d'apprentissage des enfants ;
- Encourager le plus tôt possible la détection des troubles d'apprentissages, des troubles de l'écriture et de la lecture en renforçant l'efficacité du maillage social des instances d'accompagnement et de soutien de l'élève (centres PMS, CPAS, écoles de devoirs, services d'aide à la jeunesse, etc.) ;
- Porter une attention accrue à la lutte contre le harcèlement et les violences au sein des établissements scolaires pour lutter contre ces phénomènes ;
- Mettre sur pied une étude réellement dirigée et gratuite pour améliorer le soutien scolaire dans chaque établissement.

139. Développer et soutenir l'offre d'écoles de devoirs

Le PS propose de favoriser le développement des écoles de devoirs, notamment via la mise à disposition d'infrastructures et la garantie d'un revenu décent pour les encadrants de ces écoles de devoirs.

Contrairement à ce que peut laisser croire leur appellation, les écoles de devoirs sont loin d'être des structures exclusivement centrées sur l'accompagnement scolaire et l'aide aux devoirs ... Ces structures sont primordiales pour éviter le décrochage scolaire de nombreux enfants. De surcroît, elles contribuent également au le développement intellectuel de l'enfant, à son émancipation sociale, à sa créativité, à l'accès et à l'initiation aux cultures et l'apprentissage de la citoyenneté et la participation.

Par ailleurs, le PS propose de créer un réseau de personnes ressources (par exemple retraitées) pour accompagner les élèves en difficulté quelques heures par semaine.

140. Garantir un enseignement qualifiant de haut niveau

Les filières qualifiantes doivent, à l'issue du tronc commun, constituer un premier choix et non être perçues, comme c'est trop souvent le cas actuellement, comme des filières de relégation. Des moyens financiers doivent être libérés en vue de moderniser les outils mis à disposition des élèves. Il ne faut pas craindre de mobiliser des formes d'enseignement novatrices ou des pédagogies alternatives pour proposer un enseignement de grande qualité comme le partage d'expérience par des gens du métier enseigné. Le PS propose de :

- Valoriser les métiers techniques et scientifiques (notamment par le partage d'expérience des gens du métier) et organiser des séances d'information ;
- Moderniser les outils et le matériel mis à disposition des élèves et des enseignants ;
- Mettre en œuvre des projets de collaborations entre les établissements scolaires des communes et des provinces, les entreprises, les opérateurs de formations et les centres de technologies avancées (CTA) afin de développer

l'enseignement en alternance (c'est-à-dire à la fois des cours dans un établissement scolaire qualifiant et une formation dans une entreprise, une association ou une institution) ;
- Assurer la maitrise des compétences générales des jeunes fréquentant l'enseignement qualifiant afin de ne pas tomber dans la logique « adéquationniste » qui ne viserait qu'à répondre aux besoins du marché ;
- Développer des centres d'excellence spécifiques par discipline scolaire (menuiserie, mécanique, boucherie, etc.).

141. Offrir de meilleures conditions de travail aux enseignants

Les enseignants sont les premiers acteurs de l'émancipation des jeunes et de la lutte contre les inégalités qui touchent notre système scolaire. Malgré cette mission centrale, le métier est trop souvent mal considéré. Trop souvent, les enseignants ne se sentent pas respectés et de nombreux jeunes enseignants abandonnent vite la profession. Il en va de même en fin de carrière. Face aux défis de notre enseignement (numérisation, augmentation de la pauvreté infantile, lutte contre l'échec scolaire, etc.), nous défendons une réforme de la formation initiale et continue des enseignants en intégrant la formation aux nouvelles pratiques pédagogiques et à l'utilisation des nouvelles technologies.

Cette amélioration de la formation des enseignants doit aller de pair avec une nécessaire revalorisation salariale. En fonction des besoins, le PS propose également que le nombre maximum d'élèves par classe se rapproche de 15 élèves. Les enseignants doivent pouvoir bénéficier d'adaptations d'horaires pour pouvoir se former et disposer gratuitement de tout le matériel pédagogique nécessaire pour dispenser leurs enseignements. Du matériel et des outils pédagogiques adéquats doivent être mis à la disposition des enseignants afin de leur permettre de se focaliser sur leur fonction première : enseigner.

Les communes et les provinces, en tant que pouvoirs organisateurs, ont également un rôle à jouer dans l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Le PS propose à cet effet de :

- Favoriser la mise en place de pratiques collaboratives au sein des établissements de façon à favoriser l'échange entre enseignants ;
- Faire confiance aux équipes éducatives en encourageant les pratiques pédagogiques innovantes et la participation de l'équipe éducative dans le développement de l'établissement scolaire ;
- Mettre en place des pratiques de tutorat qui visent à accompagner un enseignant débutant par un enseignant plus expérimenté ;
- Promouvoir des aménagements de fin de carrière pour les enseignants plus âgés qui le souhaitent en limitant le temps face à la classe et en diversifiant les tâches effectuées (coaching d'élèves en difficulté, soutien aux enseignants débutants, etc.) ;
- Prévoir la mise à disposition d'un espace dédié au travail de préparation, de correction et de collaboration des enseignants au sein de l'établissement.

ETUDIANTS ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

L'enseignement supérieur et l'université jouent un rôle essentiel dans notre société de la connaissance. Aussi, il est primordial de soutenir l'enseignement supérieur afin notamment d'améliorer le niveau d'éducation en réduisant le taux d'abandon scolaire et en améliorant également la proportion des personnes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Il est par ailleurs également primordial d'investir dans la recherche et le développement.

Namur peut compter sur un excellent pôle académique constitué de l'Université de Namur et des Hautes écoles.

142. NAMUR, VILLE AMIE DES ÉTUDIANTS.

La ville de Namur compte une Université réputée et plusieurs hautes écoles, regroupées en un Pôle académique. Ce Pôle a pour objectif d'assurer la qualité et la cohérence de l'offre d'enseignement supérieur sur son territoire.

Capitale de la Wallonie où se conjuguent histoire, culture, patrimoine et vie politique (Parlement et Gouvernement wallons), Namur dispose d'autres nombreux atouts de nature à attirer et intéresser les étudiants : cadre de vie, taille humaine de la ville ...

Il est proposé de renforcer et de promouvoir ce Pôle académique namurois et de positionner la Ville de Namur comme une ville amie des étudiants ou une ville estudiantine.

Il s'agit donc de renforcer les collaborations entre la Ville de Namur et l'Université et les hautes écoles ainsi qu'avec les associations estudiantines.

143. ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PLUS ACCESSIBLE

Nous défendons un enseignement supérieur accessible à tous et proposons de réduire le coût de l'enseignement à charge des étudiants (matériel scolaire, minerval, logement, transports, etc.). Le PS propose également de promouvoir la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur sur la base géographique (dans la logique du décret paysage) et de poursuivre le développement de l'offre d'enseignement supérieur dans les pôles défavorisés.

Le PS propose de :

- Lutter contre l'échec dans l'enseignement supérieur via une meilleure orientation et un meilleur encadrement des étudiants ;
- Fournir une information complète et détaillée sur les études supérieures et développer les synergies entre les établissements d'enseignement supérieur et les milieux professionnels ;
- Démonter les « barrières culturelles » de l'enseignement supérieur pour permettre à chacune et à chacun de se projeter dans l'enseignement supérieur, dans quelle que filière que ce soit ;
- Développer les possibilités d'enseignement à distance quand cela s'avère pertinent par rapport à la filière choisie.

144. Porter une attention particulière aux étudiants du supérieur

Le PS portera une attention particulière aux étudiants du supérieur, de plus en plus nombreux à émarger des CPAS, dans le but de rendre l'enseignement supérieur plus accessible et de restreindre les barrières culturelles liées à cet accès. Parallèlement, une attention particulière sera portée aux étudiants avec handicap de manière à les accompagner selon leurs besoins.

145. Développer une application et un cadastre des kots

Afin de faciliter la recherche d'un kot et de permettre aux étudiants d'étudier dans de bonnes conditions, une application et un cadastre des kots sera développée en collaboration avec les associations d'étudiants et le pôle académique.

Soutenir la jeunesse, les associations et les maisons de jeunes

Les jeunes doivent pouvoir s'exprimer pleinement et il convient d'encourager le développement de leurs projets individuels ou collectifs. La participation active des jeunes à la société en tant que citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires doit être fortement soutenue, quels que soient leur genre, leur condition sociale ou leur identité culturelle. Ces éléments sont, pour le PS, les objectifs structurants d'une politique de jeunesse.

Ces objectifs peuvent être rencontrés grâce à des articulations renforcées entre les pouvoirs locaux et les acteurs travaillant pour et avec les jeunes.

146. Soutenir les initiatives d'expression et de participation locale des jeunes

Le PS défend une politique de jeunesse visant à permettre aux acteurs locaux de remplir efficacement leurs missions. Il s'agit concrètement de conforter les acteurs de la jeunesse dans la poursuite de leurs missions (aide aux projets, aide aux infrastructures, simplification administrative, etc.) et de faciliter l'accès aux équipements et aux infrastructures (sportives, scolaires, culturelles, etc.) aux associations de jeunesse.

Le PS propose de :

- Mettre en place une politique de sensibilisation à destination et avec les jeunes sur les sujets qui les intéressent (environnement, lutte contre les discriminations, alimentation, etc.) ;
- Réaliser, avec les acteurs de la jeunesse et les jeunes qui le souhaitent, une analyse concertée des besoins et des attentes de ces derniers au niveau local en termes de participation et de développement de la citoyenneté ;
- Sur la base de cette analyse partagée, rencontrer les préoccupations et souhaits exprimés ;
- Offrir des lieux permettant l'apprentissage à la citoyenneté, la découverte artistique, le débat démocratique, etc., par exemple au travers de maisons de jeunes ou de centres culturels ;

- Soutenir des pratiques permettant le renforcement d'espaces de participation effective des jeunes, comme par exemple les conseils consultatifs de jeunes ;
- Valoriser les lieux d'expression des jeunes, notamment via des collaborations avec des acteurs locaux (établissements scolaires, secteur associatif, acteurs culturels, etc.).

147. Soutenir le développement des maisons des jeunes

Le PS entend soutenir le développement des maisons des jeunes et viser un meilleur subventionnement de la part de la ville. Il convient également de prévoir plus de moyens pour les associations qui font des activités pour les jeunes et enfin de créer des liens entre les asbl et les Maisons de jeunes en faveur des jeunes.

148. Créer une maison des jeunes dans le centre de Namur.

Le PS propose de créer une maison des jeunes dans le centre de Namur, avec baby-foot, table de ping-pong, billard, possibilité de se désaltérer, partager un verre et manger à prix démocratique, peut-être avec un échange de connaissances pour l'aide aux devoirs, des soirées à thème, ... au bénéfice de l'ensemble des jeunes fréquentant une école secondaire à Namur et qui, pour l'instant, se retrouvent dans les cafés pour profiter d'un moment entre jeunes.

Cette Maison de jeunes serait également un Espace de rencontre pour les jeunes Namurois.es de 12 à 26 ans en vue de développer une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire.

149. Remettre sur pied le conseil communal des jeunes

Le PS propose de remettre sur pied le conseil communal des jeunes pour une éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge.

Namur, Ville amie des aînés

L'allongement de la vie nécessite de repenser l'ensemble des politiques locales (de mobilité, de logement, de sécurité, d'aide sociale, de santé, etc.) pour tenir compte de l'évolution démographique. Celles-ci seront repensées en termes positifs.

Des seniors connectés, ouverts à la culture, au sport, au tourisme, à l'occupation de l'espace public est un objectif de source de bien-être et peut contribuer à une économie génératrice d'emplois.

Pour le PS, les aînés doivent pouvoir vivre dignement, avec une pension suffisante, un accès garanti à des soins de santé de qualité, dans un quartier ou un village paisible. Ensuite, il faut permettre aux aînés d'occuper la place qu'ils méritent dans notre société.

A tout âge, chacun doit avoir la garantie de pouvoir accéder à un logement adapté, se déplacer dans un espace public repensé (la ville, le quartier), accéder aux services et aides à la personne. Son choix de vie doit être respecté. Il est primordial

de veiller à l'accessibilité géographique des services, des lieux de soins, des commerces, des loisirs, etc.

La sécurité sociale joue un rôle majeur pour garantir une sécurité d'existence pour les aînés grâce à une pension suffisante ou des droits sociaux suffisants, à un accès à la santé pour tous (Cf. les propositions dans le chapitre consacré à la santé). Elle n'est toutefois pas suffisante pour que les aînés puissent participer pleinement à la vie sociale, économique, politique ...

Le phénomène du vieillissement démographique est en évolution depuis plusieurs années et la population âgée de plus de 65 ans ne cesse d'augmenter, de même que l'indice de vieillissement. Ce vieillissement constitue un défi politique majeur. Les communes et les CPAS sont en première ligne pour assurer une offre de services appropriée permettant un vieillissement positif. Entendons par là vieillir en bonne santé, dans un environnement adapté qui permette de poursuivre une vie active.

Le vieillissement actif est l'affaire de chacun, par le maintien à son domicile ou l'installation dans une maison de repos, mais il est aussi l'affaire de tous avec des espaces publics, des événements culturels, des activités sportives … adaptés aux aînés.

A cet égard, la ville de Namur à un rôle important à jouer.

Le PS propose dans le cadre de la démarche Namur Ville Amie des Aînés de :

- Soutenir le maintien à domicile en renforçant les services (aides familiales et ménagères, télévigilance, service personnalisé de mobilité, …) ;

- Encourager le respect des aînés et lutter contre l'âgisme en valorisant l'expérience des aînés dans divers projets de la vie communale ;
- Favoriser l'intégration des aînés dans la vie associative en soutenant les actions intergénérationnelles ;
- Accorder une attention particulière à la mobilité des aînés dans l'aménagement urbain (hauteur des trottoirs, bancs publics, …)
- Mettre en place des espaces de formation informatique adaptés aux aînés en vue de réduire la fracture numérique mais aussi en vue de rompre leur isolement ;
- Favoriser le développement d'habitats groupés ;
- Sensibiliser les aînés à l'importance du vote pour faire valoir leurs préoccupations spécifiques et faciliter leur acte démocratique ;
- Inciter les aînés à participer au Conseil Consultatif Communal des Aînés et veiller à l'indépendance de celui-ci.

150. Permettre au plus grand nombre d'aînés de vivre au domicile

Chez soi le premier choix ! La perte d'autonomie est souvent un phénomène évolutif qui doit être pris le plus tôt possible en charge pour se donner un maximum de chance de rester à domicile le plus longtemps possible. L'approche de l'autonomie ne doit pas être centrée uniquement sur des soins curatifs ou palliatifs. Elle doit aussi et surtout être préventive.

Le PS propose de soutenir le développement des services d'aide à domicile et les centres de coordination des soins et de l'aide à domicile, et en garantir la qualité afin de rencontrer la demande de la grande majorité des aînés de vivre chez eux le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles. Il s'agira par ailleurs de décliner le site www.bienvivrechezsoi.be au niveau local afin que les aînés puissent y trouver toutes les ressources utiles leur permettant de vivre de manière autonome à leur domicile.

151. Conseil Consultatif des Aînés.

A Namur, la Présidence est confiée à l'Echevin(e) qui a la gestion du 3ème âge dans ses attributions, à savoir l'Echevin(e) de la Cohésion sociale. Sans remettre en cause, loin de là, la qualité de travail relevant de cette situation, il serait souhaitable, comme le recommandent d'ailleurs les circulaires Courard et Furlan, que la fonction soit dépolitisée et soit confiée à un aîné. Point n'est évidemment l'objectif d'écarter l'Echevin(e) de la Cohésion sociale, dont la présence (ou celle de son délégué) devrait dans ce cas être confirmée statutairement. Le maintien de deux casquettes sur une même tête ne s'indique pas.

Comme le prévoit le Code de la Démocratie Locale à propos des nouvelles méthodes participatives, plus précisément via les commissions et conseils consultatifs, il serait souhaitable (faculté prévue par l'art. L.1122-35 al. 2 dudit code) de reconnaître l'importance que méritent les aînés de plus en plus nombreux dans les statistiques d'évolution démographique, en prévoyant l'obligation pour l'Autorité qui décide, en l'occurrence le Conseil communal, de recueillir l'avis du CCA dans certaines matières à déterminer concernant les aînés (mobilité, sécurité, logement, bien-être, repas à domicile, ...), avec nécessité de justification dans l'hypothèse où l'avis ne serait pas suivi. Comme en matière de concertation ou de négociation syndicale dans le secteur

public, ledit avis ne lierait pas l'Autorité et ne porterait pas atteinte à son autonomie de décision, mais il serait incontournable, sans quoi la délibération serait caduque et la décision pourrait être suspendue voire annulée par l'Autorité de Tutelle régionale wallonne.

Pour le PS, le rapport du CCA ne peut pas simplement être examiné une fois par au Conseil communal. Il doit être présenté par les membres eux-mêmes et faire l'objet d'une évaluation quant aux suivis apportés.

152. Aider à l'adaptation du logement

Le PS entend promouvoir les aides à l'adaptation du logement pour permettre aux aînés de conserver un maximum d'indépendance et de rester le plus longtemps possible chez eux.

153. Promouvoir la vie sociale des aînés et leur participation à l'action publique locale

Le PS propose de renforcer la participation des aînés à la vie sociale, culturelle et politique dans les différentes structures communales, para-communales, et provinciales, notamment en organisant des conférences, des formations et des activités ayant pour but l'inclusion en tant qu'acteur à part entière dans la société.

154. Encourager le développement de « Seniors consultants »

Les séniors ont une expertise à transmettre : anciens cadres, travailleurs, artisans, artistes. Ils peuvent partagent leur expérience en venant en aide à des associations, écoles, projets de développement local (par exemple, projets de parrainage).

155. Faire vivre et multiplier les espaces de rencontres et les projets intergénérationnels

Le PS soutiendra la solidarité intergénérationnelle, par exemple, à travers des initiatives et des projets visant à réduire la fracture numérique, de rencontres notamment avec des seniors ayant vécu l'exil et donc témoins privilégiés de l'accueil vécu et de l'intégration dans la société, etc.

Cette solidarité intergénérationnelle pourra se réaliser notamment au départ des associations de quartier ou de village ou des maisons de repos pour des échanges d'expériences, et y encourager les projets de transmission de la mémoire sociale.

156. Soutenir et promouvoir les actions menées par l'UTAN

Le PS entend soutenir et promouvoir les actions menées par l'UTAN.

157. Registre des personnes seules

La solitude est une des principales difficultés des aînés lorsqu'ils se retrouvent seul. Le PS propose de constituer, sur une base volontaire, un registre des personnes âgées

seules pour créer un réseau de communication et pouvoir leur apporter l'aide nécessaire selon les circonstances.

Actuellement, il est fort difficile d'avoir une vue d'ensemble sur certaines problématiques ... Il faut consulter différentes institutions pour obtenir de l'information. Le PS propose de désigner un référent pour un accompagnement plus personnalisé ce qui représenterait aussi un gain de temps pour les travailleurs et employés des différents services.

158. L'HABITAT GROUPÉ POUR LES SENIORS EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE OU SOCIALE

L'habitat groupé pour les seniors serait une solution parmi d'autres pour vivre avec des tierces personnes à des conditions financières acceptables. En effet, certains frais mis en commun diminuent considérablement la note annuelle. Les seniors en difficulté financière avérée pourraient donc ainsi bénéficier d'un logement décent et abordable financièrement. Un logement intergénérationnel, aussi appelé logement "Kangourou" est aussi une solution qui permet à deux ou même à trois générations de créer des liens.

159. CRÉER UNE MAISON DU 3ÈME ÂGE

Le PS propose l'organisation de séances accessibles de remise en forme (yoga actif, fit-danse, soins énergétiques) des personnes isolées du 4ème âge, dans un endroit centralisé expressément dédicacé à cet effet (UTAN ou autre endroit adapté) par une personne particulièrement motivée et expérimentée sensibilisée aux besoins et aux souhaits des aînés, à l'écoute de leur problématique et déterminée à les aider dans la recherche d'une solution.

160. CRÉER UN CAFÉ POUR LE 4ÈME ÂGE

Le PS propose l'ouverture d'un café, endroit permanent dansant, avec accordéon, karaoké, lieu de rendez-vous pour les aînés isolés ne faisant partie d'aucun groupe ou association. Il s'agit de créer un point de rencontre convivial, excellent moyen de retrouver la jeunesse, l'âge étant surtout un état d'esprit.

161. ETOFFER ET DIVERSIFIER L'OFFRE D'ACCUEIL, DE LOGEMENT ET D'HÉBERGEMENT POUR LES AÎNÉS

Lorsqu'il n'est plus possible pour un aîné de rester chez lui ou qu'il ne le souhaite plus, des formules d'accueil et de logements adaptés doivent être possibles.

Le PS en appelle au développement de formules d'accueil et d'hébergement plus nombreuses et plus proches d'une « maison de vie » (respectueuse des habitudes et mode de vie de chacun). De plus, le PS encourage à la création de logements et d'institutions de santé accessibles financièrement à tous les usagers. Le PS propose de :

- Encourager et soutenir les formules d'accueil et d'hébergement proches et respectueuses des modes de vie des aînés et de l'individualité de chacun ;

- Poursuivre le développement de centres d'accueil de jour, de centres de soins de jour ainsi que de maisons de type communautaire (activités de jour encadrées) ;
- Poursuivre les investissements visant à créer des nouveaux lits dans les maisons de repos (et de soins), les résidences-services et plus particulièrement les résidences-services sociales dont l'objectif est d'être accessibles aux personnes disposant de revenus modestes ;
- Généraliser l'accessibilité universelle des logements publics lors de la rénovation ou de la construction notamment par l'intégration de clauses techniques dans les marchés publics (largeur des passages entre pièces, suppression des différences de niveaux, douches de plain-pied, etc.) ;
- Promouvoir les projets visant à favoriser un droit à la connectivité des seniors ;
- Favoriser les activités communautaires (repas pris en commun, activités collectives, etc.) dans les maisons de repos (et de soins) et les résidences-services.

162. Soutenir/Améliorer l'accessibilité financière des MR/MRS

Selon une étude menée par Solidaris en 2016, résider en maison de repos représente une certaine somme. Pour la majorité des personnes âgées hébergées en maisons de repos, les revenus ne sont pas suffisants pour couvrir cette charge. Ainsi, nos chiffres montrent que pour plus d'une personne sur deux, le revenu disponible mensuel est inférieur au coût mensuel moyen d'hébergement. Elles doivent alors puiser sur leur épargne, vendre ou louer leur maison ou compter sur l'aide de la famille ou encore du CPAS.

En ce qui concerne les Maisons de repos et de soins du CPAS, le PS souhaite pratiquer une véritable politique de régulation des prix afin de garantir l'accessibilité financière des MR/MRS.

163. Lutter contre la maltraitance des personnes âgées (en MR/MRS et dans le milieu intrafamilial)

Le phénomène de maltraitance est hélas une réalité. Entre 4 et 6 % des personnes âgées seraient victimes de violences physiques et psychologies, d'exploitation financière et de négligences diverses. Le PS entend lutter contre tout phénomène de maltraitance et promouvoir la bientraitance dans les MR/MRS. Le PS veillera à ce que toute personne confrontée à la maltraitance trouve une écoute et une assistance en collaboration avec l'asbl « Respect séniors ».

Namur, ville culturelle tout autrement

L'émancipation individuelle constitue le fil rouge de notre projet. Elle s'éveille à travers les valeurs que transmet la culture : ouverture au monde, liberté d'expression, curiosité, esprit critique ou encore tolérance. La culture est un épanouissement personnel qui favorise le tissage de liens sociaux et le développement d'une conscience individuelle et collective empreinte de bienveillance.

La ville, en tant qu'acteur majeur dans la promotion de la culture, doit porter un projet culturel ambitieux. Ce projet culturel s'attachera à promouvoir une éthique de l'action publique fondée sur des objectifs qui participent pleinement à la cohésion sociale : dans un monde où l'art et la culture sont largement confrontés aux forces du marché, l'intervention publique est considérée de part et d'autre, comme un impératif d'égalité et de transformation sociale.

En outre, ce projet culturel doit contribuer au développement global de Namur. La dynamique culturelle présente des enjeux importants, tant en termes de cohésion sociale que d'attractivité démographique et économique. Participant du « bien vivre » ensemble et du « bien-être » de la population, la culture constitue un vecteur de développement essentiel du projet de ville.

Le PS souhaite mettre en place une politique culturelle qui se traduira de manière permanente par une accessibilité économique, une diversité culturelle, de la solidarité et de l'innovation grâce au soutien de projets artistiques et culturels émergents.

Considérant que les politiques publiques doivent être évaluées, le PS propose de réaliser une évaluation de projet « Namur confluent culture » lancé en 2013 et d'associer tous les acteurs concernés à cette évaluation. Ce projet apparaît plus comme un outil de promotion de la politique culturelle de la majorité communale que comme un véritable soutien aux acteurs culturels.

Le PS portera une attention particulière aux artistes en particulier ceux du cru, issus de nos institutions ou résidant sur notre territoire : « pas de culture sans artiste ».

Créons du lien par la culture et enchantons notre ville par la culture.

164. Evaluer « Namur confluent culture » en y associant les acteurs concernés

Le PS propose une évaluation du projet « Namur confluent culture » en y associant les acteurs culturels, artistiques et les citoyens. L'idée est d'aboutir à une co-construction de l'évaluation de cette politique culturelle.

165. Participation active des citoyens au cœur des projets culturels

Une politique culturelle ne se conçoit plus aujourd'hui comme hier. Le désir d'implication des citoyens est important. A l'instar de ce que prévoient les récents décrets relatifs aux centres culturels ou aux bibliothèques publiques, la participation active des citoyens doit être au cœur des projets des institutions culturelles.

Les citoyens sont aussi les publics, leurs attentes et leurs envies doivent être prises en considération. En ce sens, il faut s'opposer à la distinction entre une culture dominante, savante et élitiste et une culture populaire, dominée et méprisée. Il faudrait plutôt promouvoir une culture de l'émancipation qui se décline au pluriel en fonction des sensibilités, des spécificités individuelles et collectives. Une culture de l'émancipation qui promeut la diversité des chemins, qui favorise toutes les expressions dans la perspective de l'approfondissement de la démocratie culturelle et de la réhabilitation des cultures innovantes et émancipatrices.

Le PS plaide en faveur d'une implication permanente des citoyens dans la conception et l'exécution des projets des organismes culturels. En outre, l'adoption de législations dans le champ culturel se prête adéquatement à l'association de citoyens. Par des panels citoyens ou au travers d'assemblées citoyennes réunies, par exemple, dans les centres culturels, la politique culturelle doit être à la pointe des processus de démocratie participative.

Pour que l'accès à la culture soit une réalité, il faut dépasser l'idée que le citoyen soit un simple client « consommateur de culture ». Faire participer le citoyen, c'est aussi lui donner les codes et références, autrement dit les moyens d'être actif culturellement. Un effort important en matière de médiation doit être fourni. En effet, une connaissance préliminaire des outils favorise toute participation culturelle active. La culture doit être inscrite dans les programmes scolaires et notamment l'explication des grands courants artistiques et des cours suscitant la créativité (musique, dessin, arts de la scène, vidéo, etc.). Au niveau le plus proche du citoyen, dans les communes, le PS propose de créer une commission consultative de la culture qui se réunira au moins deux fois par an.

166. Créer un bureau des grands évènements

Cf. Thématique Tourisme.

167. Contribuer au rayonnement et à l'attractivité des activités culturelles

Partant du constat que les activités et informations culturelles et touristiques manquent de visibilité, le PS s'engage à regrouper sur un site et/ou une application l'ensemble des informations relatives aux activités culturelles et touristiques et d'en assurer la promotion. Ce site sera interactif : un conseiller proposera de répondre en ligne à toute personne dès qu'un visiteur se connectera au site.

168. Soutenir et promouvoir les grands évènements

De grands évènements ponctuent tout au long de l'année le « calendrier » culturel namurois. Le PS soutiendra et valorisera les activités et événements culturels majeurs : le Centre culturel régional, Namur en mai, Verdur Rock, Festival International du Film Francophone (FIFF), le Week-end du court métrage, la Fête des Solidarités, l'Intime festival, Folknam, Festival de folklore, Festival Nature Namur …

169. Poursuivre le soutien au Centre d'art vocal et de musique ancienne

Le CAVEMA est une institution majeure de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cette structure abrite des ensembles qui en 30 ans sont devenus des ensembles de références. Le Chœur de Chambre de Namur en est le fer de lance. Il fait le tour du monde et honore notre Ville dont il porte le nom, récoltant de brillantes et nombreuses récompenses internationales dont certaines jamais obtenues par des ensembles belges.

La Ville et la Province de Namur sont ainsi dotées d'un Chœur professionnel et de deux orchestres baroques travaillant au service du CAV&MA à développer un projet artistique, cela va sans dire, mais également engagé durablement dans la défense de l'emploi artistique de nos jeunes musiciens, la protection du patrimoine musical de chez nous et, ils l'ont prouvé à de nombreuses reprises, le rayonnement extraordinaire de notre Ville et de notre Province.

Dans ce parcours, le CAV&MA sera appelé demain à la gestion de la nouvelle salle de concert de 800 places, le Grand Manège. La possibilité pour le CAV&MA de pouvoir enfin s'inscrire dans l'ADN de sa région par un lieu de diffusion, de création, de formation et de médiation ouvert à tous les publics doit faire partie de nos préoccupations et réclame notre soutien.

Le PS entend soutenir son développement et assurer sa pérennisation.

170. Dynamiser le théâtre de verdure

La rénovation du Théâtre de verdure (Cf. Thématique Patrimoine) doit permettre d'accueillir une programmation théâtrale estivale, de nombreux concerts, un cinéma de plein air ou encore de grandes tournées internationales. La Citadelle est bien plus qu'un château fort historique pour touristes. La Citadelle doit avant tout devenir un pôle culturel et redevenir le « Parc des Namurois ». Notre Citadelle regorge de potentialités. Au-delà des lieux précités et de Terra-Nova, la Citadelle, ce sont aussi des bâtiments comme le Fort d'Orange, les bâtiments des services archéologiques du

SPW (en dessous du Pont des Hollandais) ou encore les Parfumeries Delforge qui sont encore autant d'opportunités de développement d'activités socioculturelles.

171. Aménager une salle accessible aux groupes de rock et blues namurois

Le PS propose de créer, d'aménager ou de construire une salle accessible et sonorisée permettant à des groupes namurois de rock ou de blues d'y organiser des répétitions, de se produire et se faire connaître.

172. Créer et aménager un lieu d'expression des artistes namurois

Le PS propose de créer ou d'aménager un lieu d'expression pour des expositions artistiques temporaires, l'artisanat local, travaux d'étudiants de l'académie des beaux-arts, des écoles de peinture ou de sculpture, etc. …

173. Favoriser les activités culturelles dans les villages

Le PS propose d'aider à l'animation dans les villages et les quartiers. Un animateur communal local pourrait faciliter la mise en contact de personnes poursuivant des objectifs communs d'animations culturelles, de rencontres interculturelles, de brassage de cultures d'origine différente, etc.

174. Soutenir les associations locales et de quartier

Le PS propose de soutenir les associations locales et de quartiers actives dans le secteur de la culture par un soutien financier ou la mise à disposition de locaux, le prêt de matériel, etc.

175. Mettre en place un pass culture

Le PS propose de soutenir la création d'un Pass Culture qui octroierait, pour une période définie et moyennant un prix démocratique, un accès à plusieurs activités culturelles et événements namurois.

176. Tarifs réduits, voire gratuité pour des publics défavorisés

Le PS propose de renforcer les partenariats entre les opérateurs sociaux (entre autres le CPAS, l'ASBL Article 27), l'école et les opérateurs culturels en vue de développer un accès à la culture pour les publics plus fragilisés.

177. Réalisation de peintures urbaines (street art) via un appel à projet

A l'heure où certains dressent des murs, le PS propose une belle façon positive de souligner la magie du « street art » qui transforme ceux-ci (qui ont pourtant pour objet premier d'emprisonner, de délimiter et d'encadrer) en véritable lieu d'expression, en toiles de rue ... Un appel à projet "Les Murs ont la parole" pourrait être lancé avec les relais dans nos quartiers que sont les Maison des jeunes, de quartiers, ou autres groupes formels voire informels ou encore de jeunes (ou moins jeunes) artistiques qui ont envie de partager un savoir, des moments de vie ou tout simplement de s'exprimer

librement. Une manière de promouvoir les nouvelles formes d'art qui permet de transformer le cadre de vie triste de certains quartiers.

178. Dynamiser l'apprentissage du wallon

Le wallon est un élément vivant de notre patrimoine culturel. Le PS propose de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer sa promotion et sa transmission. Conformément au label « Namur dit oui aux langues régionales », le PS s'engage à organiser ou soutenir des actions pour promouvoir le wallon.

Namur, ville du sport et des pratiques sportives

Une activité sportive régulière contribue au développement du bien-être et au maintien d'une bonne santé. Le sport constitue également un facteur d'insertion, de dépassement de soi et d'acceptation des différences. Une véritable politique sportive se doit donc d'encourager et de permettre une pratique sportive conforme aux besoins et aux envies de chacun.

L'école a un rôle essentiel à jouer pour encourager la pratique sportive et donner le goût du sport aux élèves.

179. Favoriser le sport pour tous

Pratiquer une activité sportive est bénéfique tout au long de la vie. Pour favoriser cette activité, le PS propose de :

- Développer l'offre d'infrastructures sportives via par exemple la création d'un centre sportif local (CSL) ou d'un centre sportif local intègré (CSLI) ;
- Permettre à un public le plus large possible l'accès aux infrastructures des écoles ou d'entreprises partiellement utilisés ;
- Favoriser le développement du sport de rue au sein de la commune en créant des infrastructures légères et polyvalentes de proximité (skate park, roller, plaines de jeux, etc.) en concertation avec les habitants de la commune et l'associatif local ;
- Rédiger et mettre en œuvre au sein des communes, en partenariat avec les citoyens et les associations sportives, un « plan d'action sport » visant à développer de nouvelles activités et à répondre aux besoins et aux envies des habitants de la commune. Ce plan d'action pourra également intégrer des éléments liés au transport vers les infrastructures sportives ;
- Garantir l'accès des infrastructures et la pratique des activités sportives aux personnes en situation de handicap ;
- Favoriser l'activité physique auprès des seniors via le renforcement de l'accessibilité des infrastructures, le développement d'une offre adaptée ou la création d'activités intergénérationnelles ;
- Organiser au sein de la commune ou sur une base supra communale des manifestations sportives (par exemple des « olympiades », des journées « aventure » et « découvertes ») pour sensibiliser à la pratique sportive ;
- Adapter les horaires des infrastructures sportives en fonction de la vie quotidienne des citoyens et ainsi permettre à ceux dont l'emploi du temps est chargé d'avoir une pratique sportive ;

- Installer des fontaines d'eau autour des aires de jeux et dans les grands espaces verts ;
- Organiser des parcours découvertes de la ville et des villages le cas échéant selon des thématiques ;
- Equiper la commune de pistes cyclables de qualité et sécurisées.

180. Offrir aux jeunes un aperçu de l'éventail des différents sports

Le PS propose d'offrir un aperçu de l'éventail des différents sports aux élèves et surtout encourager les élèves à pérenniser une pratique sportive en dehors et après l'école.

Le développement de programmes bien-être qui allient l'activité physique et l'éducation à une alimentation de qualité sera également réalisé dans les écoles communales.

181. Créer un label « Ecole sportive »

Le PS propose de créer un label « école sportive » valable un an récompensant les écoles qui répondent à plusieurs critères de qualité en matière de pratique sportive.

182. Développer des partenariats entre écoles et clubs sportifs

Le PS propose de développer des partenariats entre les établissements scolaires et les clubs sportifs de la commune et de la région de façon à faciliter la pratique d'une activité sportive en dehors des heures scolaires.

183. Garantir aux jeunes l'apprentissage de la nage

Cf. Créer un CEB des 25 mètres en natation (Thématique Enseignement)

184. Encourager l'organisation de journées sportives au sein de la commune

Le PS propose d'organiser des journées « Sport en fête », thématiques ou non, avec des infrastructures sportives portes ouvertes pour mieux les faire connaître et les valoriser.

185. Créer un chèque-sport communal pour favoriser l'accessibilité aux activités sportives

Pour de nombreuses familles et de nombreux jeunes, la pratique d'une activité physique peut représenter un coût important. Pour contribuer à lever les freins financiers à la pratique d'une activité sportive, le PS propose de mettre en place un chèque sport. Il peut être un incitant financier important pour des familles en difficultés qui ne savent pas payer les affiliations aux clubs pour permettre à leur enfant de pratiquer une activité sportive. La mise en place d'un chèque sport peut être la solution.

Le « chèque sport » vise à favoriser l'intégration, l'affiliation et la participation dans les structures sportives des jeunes de 6 à 18 ans fragilisés socioéconomiquement.

Il peut être obtenu sur présentation de l'avertissement extrait de rôle de l'année précédente et d'une attestation de composition de ménage.

Plus généralement, le PS propose soutenir les initiatives visant à la réduction des coûts d'affiliation ou d'accès à la pratique sportive pour les familles qui connaissent des difficultés sociales ou économiques et de renforcer l'organisation de stages sportifs encadres à coût réduit pendant les vacances scolaires, en développant les partenariats entre la commune et la province et l'Adeps.

186. Organiser du Cross fit dans les parc publics à des heures fixes

Le PS propose d'organiser du cross fit dans les parcs publics. Pour notre santé, des lieux publics pourraient être équipés d'espace gym extérieurs pour s'entraîner gratuitement au grand air. Le PS propose également d'équiper quelques espaces publics de la commune de parcs d'activités pour séniors, à l'instar d'autres villes comme Andenne et Waremme.

187. Installer des espaces sportifs intergénérationnels dans les espaces publics

Le fitness outdoor permet d'avoir des installations adaptées à toutes les générations et permettre ainsi la pratique sportive tout au long de la vie. Il s'agit de stimuler la pratique du sport tout au long de la vie, en respectant les âges

d'acquisition des habiletés motrices de base et en privilégiant l'approche multidisciplinaire plutôt que la spécialisation trop précoce.

188. Mettre à disposition des vélos électriques (Bia Vélo)

Le PS propose d'élargir l'offre actuelle en y proposant des vélos électriques.

189. Organiser des tournois en été

Le PS propose d'organiser des tournois en ville et dans les villages en concertation avec les clubs sportifs.

190. Relancer la Roller parade

Il est proposé de réinstaurer des activités de masse comme la Roller parade à Namur comme par le passé en étroite collaboration avec la police de Namur.

191. Permettre une meilleure accessibilité des piscines à tous

Il est proposé de revoir les créneaux horaires de disponibilités des piscines communales en rapport avec les besoins des horaires de travail des utilisateurs. Celles-ci sont en effet par moment « privatisées » pour les besoins des écoles. Il s'agit de permettre une accessibilité à tous en même temps.

192. Cartographier les infrastructures sportives/salles de sport et augmenter l'offre

Le PS propose de renforcer la collaboration avec le service régional Infrasports afin d'étudier les réels besoins en termes d'infras sportives manquantes. La cartographie existe déjà sur le site d'Infrasports mais pourrait être intégrée dans l'élaboration d'une application smartphone spécifique à Namur.

193. Construire une grande salle de sport pouvant accueillir plusieurs disciplines

Il est proposé d'étudier la possibilité de construire une grande infrastructure sportive pouvant accueillir une compétition de niveau national et international.

194. Ouvrir la patinoire de Jambes

Le PS entend finaliser la rénovation et enfin ouvrir à nouveau la patinoire jamboise.

195. Construire un skate-park

Le PS propose de construire un skate-park à destination des jeunes qui sont en demande d'une telle infrastructure sportive. En collaboration avec le service régional Infrasports de subsides seront sollicités pour créer une aire de grande envergure spécifiquement dédicacée à la pratique du skateboard.

196. Créer un terrain de moto-cross d'entrainement

Il est proposé d'étudier la possibilité de créer un terrain de moto-cross d'entrainement. En Wallonie, il n'existe qu'un seul terrain de moto-cross pour les entraînements (Hélecine). Ce terrain permettrait aux sportifs d'accéder à un terrain plus central en Wallonie avec une attention particulière pour l'environnement (bruits, biodiversité ...).

197. Généraliser les infrastructures multisports dans tous les quartiers

Le PS souhaite encourager la pratique sportive régulière. Des aménagements locaux seraient de nature à valoriser la pratique d'une activité physique régulière.

198. Assurer la transparence dans l'octroi des subsides aux clubs sportifs (établir des critères)

Le PS propose de revoir les critères d'octroi des subsides sport et d'assurer plus de transparence et d'équité dans l'octroi des subsides .de la ville

Namur, ville plus juste, ville du bien vivre ensemble

Notre ville, capitale de la Wallonie, est pleine d'atouts et riche de traditions. A Namur, la générosité et la solidarité ne sont pas de vains mots : notre histoire et notre réputation sont éloquentes à cet égard. C'est vrai, nous sommes fiers d'être namurois.

Malgré cela, bon nombre de difficultés n'ont pas encore disparu. Mais de toute évidence, nous avons entre nos mains de très belles possibilités de faire de notre ville un espace où chacun peut s'épanouir.

Pour cela, nous devons agir. Agir afin que Namur soit une ville où tout un chacun se sent en sécurité et où chacun veille au respect de l'autre. Agir aussi afin que Namur soit une ville plus juste. Nous vous proposons d'y travailler ensemble pour Namur et faire en sorte que chacun se sente bien là où il vit.

Nous ferons le maximum pour que l'existence quotidienne de chacun soit plus agréable. Sur tous les plans : sécurité et lutte contre les incivilités, égalité, soutien à la vie associative, inclusion des personnes en situation de handicap, santé, personnes en grande précarité, nous voulons travailler avec vous. Notre objectif essentiel est d'améliorer le cadre de vie des citoyens, quelle que soit l'entité où ils résident.

Nous proposerons d'adopter et surtout de mettre en œuvre une « Charte du respect de l'autre ». Celle-ci reprendra une série de dispositions applicables à l'ensemble des habitants. Elle visera à mieux organiser la vie collective, les activités extérieures, les rapports de voisinage. Elle doit amener plus de quiétude et de sérénité, permettant ainsi une vie plus harmonieuse et libérée de tous ces désagréments qui, trop souvent, nous gâchent l'existence.

NAMUR VILLE SÛRE

Pour le PS, une politique de sécurité efficace intègre à la fois une approche préventive et approche répressive ; elle implique la coordination des différents acteurs : police, justice, commune, associations.

Même si la prévention reste la meilleure des mesures de sécurité, elle s'avère dans certains cas inopérants dès lors que la présence policière et de gardiens de la paix dans nos rues et dans nos quartiers reste insuffisante.

Chaque citoyen doit pouvoir vivre en paix et en sécurité. Les délits doivent être réprimés sans faiblesse.

Il s'agit également d'organiser un accueil de qualité et décentralisé aux citoyens qui souhaitent être pris en charge voire déposer une plainte et de déployer une véritable police de proximité au service de la population.

Parallèlement, les actions de proximité seront renforcées : nous continuerons notamment à sécuriser les entrées et les sorties d'écoles, tous réseaux confondus, en maintenant, voire en renforçant la présence des agents de prévention et de sécurité.

Nous améliorerons l'éclairage des passages souterrains de la ville, ainsi que dans certaines rues, dans certains quartiers, dans les parkings couverts.

Nous veillerons également à maintenir le niveau de qualité des interventions des secours urgents assurés par les pompiers en maintenant la capacité opérationnelle par la formation du personnel et en procédant au renouvellement régulier du matériel de notre zone de secours.

199. Adopter une Charte du respect de l'autre

Nous faisons malheureusement tous le constat que de trop nombreuses incivilités voire de la délinquance empoisonnent la vie au quotidien : dépôts clandestins, dégradations publiques, bruits excessifs ... une série de comportements qui portent atteinte à la tranquillité publique.

Une ville sûre pour une ville solidaire.

Les citoyens les plus modestes sont souvent les premiers touchés par la délinquance. Agir pour la tranquillité, c'est donc s'engager pour une ville solidaire. C'est garantir à chaque citoyen le droit de vivre en sécurité.

Le PS propose de faire adopter par le Conseil communal une Charte du respect de l'autre sous forme de deux cahiers : le premier vise à faire prendre conscience de notre intérêt commun à mieux vivre ensemble et le second sera un nouveau règlement général de police. Il s'agit d'une refonte du Règlement Général de Police et des différents règlements complémentaires, par la création de chapitres qui intègrent les thèmes suivants : la sécurité, la tranquillité et la propreté publique. Ce règlement prévoira des sanctions administratives à l'égard des contrevenants.

200. Renforcer la politique de prévention et lutter contre les incivilités

La politique de prévention comme instrument contre l'insécurité et le sentiment d'insécurité doit être renforcée.

La prévention est essentielle pour éviter que des infractions ne soient commises. Elle se construit au départ d'une présence policière marquée en rue, qui rassure, fidèle à une logique de police orientée vers les citoyens et guidée par l'information. Elle repose également sur une politique locale de cohésion sociale, de médiation et d'activités éducatives, sportives et socioculturelles dans les quartiers.

Pour le PS, la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire est indispensable à la quiétude des citoyens. Il convient de préserver les lieux publics pour les rendre plus sûrs et plus conviviaux. Ceux-ci ont une large influence sur notre sécurité et sur la perception que nous avons de celle-ci.

Enfin, tous les actes d'incivilité et les nuisances (tags, dépôts de déchets clandestins, détériorations d'équipements collectifs, tapages sonores, etc.) doivent être rapidement constatés et poursuivis par une application effective des sanctions administratives communales, vu l'encombrement chronique des parquets.

Le PS propose de :

- Identifier en concertation avec les habitants des quartiers et les commerçants, les lieux jugés insécurisants et les aménager ;
- Généraliser un système d'éclairage public intelligent qui allie sécurisation du territoire, consommation énergétique raisonnable et respect de l'environnement (système de détection de mouvement, installation de lampadaires orientes de sorte qu'ils éclairent le sol, projecteurs au sodium ou éclairages à LED pour ne pas nuire à la faune, etc.) ;
- Comme c'est déjà le cas pour les particuliers, mettre à disposition des commerçants et indépendants un conseiller en technoprévention, qui donne des conseils gratuits en vue de prévenir les vols et les incendies dans leurs installations ;
- Travailler avec le secteur associatif local en vue de mener des campagnes de sensibilisation, par exemple en matière de propreté publique ou de respect de la convivialité dans les espaces publics, ou pour organiser des activités culturelles propices à renforcer la cohésion sociale au sein de la commune ;
- Lutter contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages (jets de déchets, dépôts et incinération de déchets interdits, bruits intempestifs, etc.) via la prévention, l'augmentation du nombre d'agents constatateurs et une meilleure coordination entre les différents services et niveaux de pouvoir (commune, province, région) ;
- Instaurer un programme communal ou supracommunal centralisé de gestion des plaintes en matière d'environnement pour assurer un suivi rapide des demandes des habitants ;
- Développer des applications du type « fix my street » permettant aux citoyens de signaler des dégradations de voirie ou de mobilier public ou de relayer aux autorités la localisation de dépôts clandestins ;
- Prévoir des espaces pour les tags et graffitis, renforcer le nettoyage des tags dans les zones non autorisées et proposer un service d'enlèvement gratuit ;
- Renforcer le rôle des conseils consultatifs thématiques sur les questions de sécurité et de prévention qui permettent aux élus d'acquérir une connaissance fine tant des besoins que des ressources disponibles et des partenariats envisageables pour développer une réelle politique de prévention globale et intégrée des insécurités sur leur territoire ;
- Face à la délinquance et aux violences, rechercher l'alliance des politiques de prévention, de sanction et de solidarité, en évitant le recours systématique aux réponses répressives ;
- Face aux drogues, rechercher le juste équilibre entre soin, prévention, insertion, réduction des risques et répression des trafics, en tenant compte de la réalité de la consommation de drogues sur le territoire ;
- Promouvoir le recours dans à des emplois communaux de prévention sociale : éducateurs de rue, intervenants sociopréventifs, médiateurs, etc. qui favorisent la mise en dialogue des secteurs de la sécurité, de l'éducation et de l'action sociale : le choix de la prévention est revendiqué par le PS comme une option rationnelle, stratégique et bénéficiant du meilleur rapport coût-bénéfices ;
- Renforcer les approches interservices permettant d'améliorer tant la réintégration des délinquants que le soutien aux victimes d'actes criminels ;

- Face à la criminalité organisée, garantir l'effectivité du contrôle des marchés publics et du contrôle de la transparence des entreprises locales, et favoriser par des campagnes de sensibilisation le renforcement de la culture de la légalité.

Pour mener une politique préventive efficace et réduire les nuisances sociales, le PS veut renforcer tous les dispositifs et acteurs en centre-ville naturellement mais également dans TOUS les quartiers à haute densité de population.

201. La proximité par priorité comme leitmotiv de la police locale

Le concept de police de proximité traduit cette approche plus large des missions de la police. Pour participer à la co-construction du « bien vivre ensemble », élément essentiel de cohésion sociale, elle se doit d'articuler son travail avec celui d'autres acteurs : les agents de prévention, les éducateurs, les stewards urbains, les intervenants psycho-sociaux, socio préventifs, associatifs et culturels …

La traduction du principe de police de proximité exige une présence physique en rue. C'est par une présence renforcée et visible, dans les quartiers, que la sécurité et le sentiment de sécurité seront assurés.

Les agents de police présents sur le terrain développent un réseau auprès des citoyens, s'informent en permanence des faits et agissements qui surviennent dans les secteurs dont ils ont la charge, affinent leurs connaissances des réalités sociales et des habitants.

Pour concrétiser véritablement le principe de police de proximité, nous souhaitons augmenter les engagements de nouveaux policiers « agents de quartier ». Leur mission première est d'être présents en rue. Pour cela, il serait judicieux de réduire au maximum les tâches administratives des policiers locaux, d'éviter le transfert de charges venant de la police fédérale afin de libérer du temps à consacrer aux citoyens. Il faut en outre punir davantage les incivilités.

Aujourd'hui, renouer le lien entre la police et les citoyens est primordial. La police doit intégrer la diversité de la population dans son fonctionnement et ses services. À cet effet, il faut favoriser l'engagement d'agents vivant sur le territoire de la zone de police, mettre en place des lieux de discussions entre la police et les citoyens, favoriser la formation des agents aux thématiques liées à la diversité, à la cohésion sociale et à la dimension de genre.

202. Renforcer la présence policière en rue

Le PS propose de renforcer la présence policière en rue par l'engagement de nouveaux policiers afin de répondre aux attentes des citoyens et de permettre à chacun au sein du corps de police des conditions de travail décentes. L'équipement tiendra compte des nouvelles technologies utiles.

203. Multiplier les patrouilles dans les quartiers

Il s'agira de multiplier les patrouilles dans les quartiers en réduisant les tâches administratives qui pourraient être assurées par des civils formés à cet effet. Une

réflexion au cas par cas devrait être menée, afin d'optimiser les procédures administratives, notamment grâce aux nouvelles technologies.

204. Préserver le rôle préventif de l'agent de quartier

Nous plaidons pour une présence accrue et renforcée des agents de quartier qui sont les acteurs de première ligne au sein de la police (présence physique et visible sur le terrain).

205. Plus de sécurité le soir et la journée dans le centre-ville.

Le PS propose de renforcer l'articulation des missions de base de la police (accueil, proximité, assistance aux victimes, enquête et recherche, intervention, gestion négociée de l'espace public, mobilité) avec celles des autres acteurs de la sécurité (agents de prévention, éducateurs, stewards urbains, intervenants psycho-sociaux, etc.), notamment en promouvant différents lieux de concertation facilitant les échanges entre le bourgmestre, la police, les associations locales et les citoyens, en totale cohérence avec les plans zonaux de sécurité.

La présence de travailleurs sociaux au cœur des quartiers et la multiplication d'actions de proximité dans les quartiers prioritaires restent des moyens efficaces pour garantir la cohésion sociale.

Cette présence d'éducateurs, de gardiens de la paix et de policiers, doit également être renforcée au centre-ville et dans les quartiers prioritaires, en journée mais aussi en soirée.

206. Maintenir la confiance des citoyens envers leur police

Les services de police font un travail remarquable dans des conditions souvent difficiles. Il s'agira de contribuer à améliorer la perception des citoyens vis à vis de la police. Les policiers ne doivent plus être associés uniquement à des événements désagréables, voire dramatiques. Cela passe notamment par une bonne information des citoyens, un rôle de conseil du personnel de la police lors de l'exercice de ses différentes missions de base et des rencontres régulières entre citoyens et policiers.

207. Lutter contre les violences à l'égard des femmes et contre le harcèlement en rue

La violence à l'égard des femmes est inacceptable. Nous entendons faire respecter strictement la Convention d'Istanbul (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique). A ce titre, il est essentiel de lutter contre le sexisme et d'outiller les policiers pour qu'ils puissent participer efficacement à la lutte contre toutes les formes de violences infligées aux femmes.

Dans ce cadre, le PS préconise de :

- Généraliser la distribution d'un guide pratique abordant le sexisme, le harcèlement sexiste dans l'espace public, les réactions à avoir face à cette problématique ;
- Développer et améliorer les formations sur les questions des violences de genre et de harcèlement en rue à destination des policiers en partenariat avec les acteurs associatifs locaux ;
- Promouvoir la diversité au sein du personnel de la police et notamment assurer une présence féminine plus importante dans les effectifs policiers ;
- Développer un service d'accueil sécurisant et adapté dans les postes de police à l'égard des victimes de violence, en particulier la violence faite aux femmes ;
- Encourager l'intégration d'un module spécifique à la prise en charge de la problématique des violences entre partenaires dans le cadre de la formation initiale des policiers.

208. Améliorer les conditions de travail du personnel de la police

Pour le PS, améliorer les conditions de travail du personnel de la police est une préoccupation centrale. Cela passe par la nécessité d'accorder aux services de police les moyens financiers, matériels et humains indispensables à l'exercice de leurs tâches. Il s'agit de la condition préalable à l'allégement de la charge de travail administratif qui pèse sur les policiers, afin qu'ils puissent se concentrer sur leur véritable métier.

Il est important également de prendre en considération un constat alarmant : le taux de suicide au sein de la police est deux fois plus élevé que le taux de suicide global de la population belge.

209. Assurer un juste financement des zones de secours

Le droit pour chaque citoyen de bénéficier de secours rapides et adéquats est une priorité. L'importance des services de secours et de l'aide médicale urgente n'est plus à démontrer pour assurer notre sécurité. A ce titre, pour le PS, en Wallonie, les provinces doivent progressivement avec le soutien de la Région se substituer aux communes dans un esprit de supracommunalité, afin de financer les zones de secours et d'en assumer la pleine gestion.

Le PS propose de :

- Respecter le principe du financement des zones de secours à 50%-50% entre l'Etat fédéral et les pouvoirs locaux ;
- Revoir les conditions minimales de l'aide adéquate la plus rapide car dans l'état actuel des effectifs, elles impliquent en fait des temps d'intervention plus longs ;
- Obtenir les moyens nécessaires de l'Etat fédéral afin d'engager plus de pompiers et pouvoir respecter les normes qu'il a fixées ;
- Prévenir le risque de maladies professionnelles (cancers, maladies pulmonaires, etc.) et d'accidents du travail chez les pompiers, via la sensibilisation et des formations aux risques encourus (inhalation de

fumées, brulures, etc.), des procédures d'hygiène strictes pour se prémunir des éléments contaminants et des équipements et vêtements adaptés ;
- Assurer, dans certains cas, une coordination optimale entre la police et les services de secours afin de garantir au mieux leur sécurité et le bon déroulement des opérations ;
- Demander à associer les communes et les provinces au processus de réforme en cours de l'Aide médicale urgente (AMU), il conviendra d'être particulièrement vigilants à ce qu'aucun poste actuel ne soit sacrifié pour favoriser une logique de privatisation. Par ailleurs, le financement de l'AMU reformée doit être équilibré et devra permettre de soulager quelque peu le budget des communes ;
- Poursuivre la modernisation du matériel et des infrastructures afin d'améliorer la qualité et la rapidité des secours et les conditions de travail du personnel ;
- Accorder une attention particulière à la formation de base, la formation continuée et l'entrainement des pompiers et des secouristes-ambulanciers afin de garantir la qualité des interventions et la sécurité des intervenants ;
- Poursuivre la formation des agents des zones de secours et des zones de police assurée par les provinces ;
- Avoir une réflexion en matière de planification d'urgence et former et accompagner les intervenants communaux à la gestion de crises ;
- Multiplier les campagnes de prévention (campagnes de sensibilisation au secourisme et aux premiers soins, formation à l'utilisation des défibrillateurs, cadets du feu, etc.).

210. DÉFENDRE UN JUSTE FINANCEMENT DE LA POLICE LOCALE PAR L'ETAT FÉDÉRAL

Pour le PS, la pérennité de la police locale suppose un financement suffisant. Pourtant, le gouvernement fédéral actuel a réduit le financement des zones de police locale. La dotation fédérale aux zones de police s'élevait en 2014 à 748 millions d'euros (Gouvernement Di Rupo). Ce montant a été réduit de 38 millions en 2015 et de 30 millions supplémentaires en 2016.

Le Fédéral doit assumer son rôle et accorder les moyens nécessaires à sa police pour revenir à la règle initiale : la police fédérale vient en soutien de la police locale lorsque la situation le nécessite et non l'inverse.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES DROITS, L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LES DROITS DES FEMMES

L'égalité couvre la promotion de l'égalité jusqu'à la lutte contre toute forme de discrimination (âge, sexe, origine, religion, orientation sexuelle, handicap, etc.) et à l'inclusion de ces mêmes publics cibles dans la société, et ce, dans tous les domaines (éducation, culture, emploi, etc.).

De nombreux dispositifs en faveur de l'égalité des droits, de l'égalité des chances et des droits des femmes ont déjà été adoptés, souvent à l'initiative du PS.

2018 marque notamment les 70 ans du droit de vote des femmes en Belgique. Pourtant, il subsiste des inégalités flagrantes et la dimension du genre n'est pas

suffisamment intégrée, ni dans l'esprit collectif, ni dans les politiques publiques. Le PS s'engage à mener une politique d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines ainsi qu'à soutenir toutes les initiatives de promotion de l'égalité à tous les niveaux de pouvoir. Les échelons communaux et provinciaux font ainsi partie intégrante du projet socialiste en faveur de plus d'égalité entre les individus.

211. Assurer de manière transversale une politique de genre et d'égalité des chances

Le PS s'engage à prendre des mesures afin d'intégrer la dimension du genre dans toutes les politiques publiques (*gendermainstreaming*), de leur élaboration à leur évaluation, en appliquant notamment le *genderbudgeting* (analyser l'impact du budget communal sur l'égalité femme/homme).

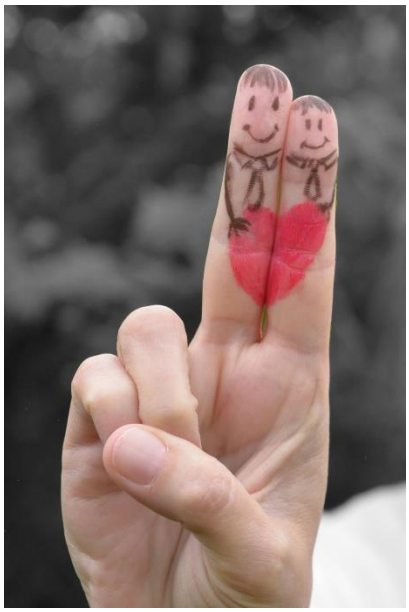

La compétence relative à l'égalité (en ce compris l'égalité des droits, l'égalité des chances et l'égalité entre les femmes et les hommes) sera une compétence propre à un membre du Collège communal qui assurera le caractère transversal de cette politique et lui allouera un budget spécifique.

212. Lutter contre toute forme de discrimination

Le PS s'engage à lutter contre toute forme de discrimination (accueil dans les services communaux, ressources humaines et recrutement du personnel, liens avec l'associatif, synergies avec la police, etc.).

Nous veillerons également à lutter contre la discrimination à l'embauche des femmes enceintes, garantir la possibilité pour les femmes de faire valoir leurs droits auprès de leur employeur lors d'un parcours de fécondation in vitro.

Il s'agit également d'avoir une attitude bienveillante et soutenante à l'égard des centres agréés pratiquant l'IVG du territoire de la commune.

Nous garantirons, comme le prévoit la loi de 2017, un accueil sans discrimination des personnes transsexuelles, notamment dans leur changement d'identité et de même que le droit au mariage pour les couples de même sexe, sans différence de traitement ou d'accueil de la demande.

Nous organiserons des actions de sensibilisation, en partenariat avec les écoles et l'associatif, visant la déconstruction des préjugés et la lutte contre les discriminations et nous intégrerons, dans l'enseignement communal, la dimension du genre à travers la formation continuée des professeurs, l'accueil extra- scolaire, les manuels scolaires, les activités diverses, etc.

213. Mener des actions de prévention et de promotion en matière d'antidiscrimination

Nous créerons des synergies entre la commune, la police, les associations et tout autre acteur de terrain ayant pour objectifs la prévention, le soutien, la prise en charge et un meilleur suivi judiciaire des victimes de violences intrafamiliales, du sexisme dans l'espace public et de toute forme de violence/discrimination, notamment à l'encontre des LGBTQI+ (lesbiens, gays, bi, trans, queers, intersexués).

Nous soutiendrons les projets, notamment en éducation permanente, visant la lutte contre les propos haineux et la sensibilisation à l'usage éthique des réseaux sociaux et d'internet dans une plus large mesure.

Le PS valorisera, par des actions de sensibilisation, la prise des congés de paternité, de maternité et les congés parentaux des travailleurs du secteur public (commune, CPAS, police locale, services de secours, intercommunales, province, etc.) et du secteur privé (entreprises et associations), en particulier ceux des hommes, dans l'objectif d'une répartition plus égalitaire des tâches ménagères et familiales.

Les projets sportifs (infrastructures, événements, etc.) seront pensés sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes (récompenses pour les compétitions, vestiaires et sanitaires, favoriser la mixité des événements et épreuves de même qu'équilibrer la mise en avant des sportives et des équipes féminines dans les différents sports, etc.).

En matière de prostitution, le PS mènera des politiques de soutien aux associations de terrain offrant un accompagnement aux personnes prostituées et promouvoir des synergies visant la lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle.

214. Mettre à l'honneur des citoyens ayant obtenu la nationalité belge

La ville célèbre chaque année les couples qui atteignent les noces d'or, brillant, diamant, platine. La ville organise l'accueil des nouveaux habitants par une séance d'information et une rencontre apéritive. La ville offre maintenant un doudou aux bébés namurois. Le PS propose également de lancer une rencontre annuelle pour mettre à l'honneur les citoyens namurois ayant obtenu la nationalité belge pendant l'année. Opter pour la nationalité est un pas important dans une vie. Un cadeau symbolique leur sera offert.

Promouvoir la Vie associative

Le tissu associatif namurois est riche et varié. La diversité des associations et les dynamiques associatives contribuent à faire vivre Namur et ses quartiers. Les associations participent aussi au développement de la cité et à son attractivité. Elles permettent surtout l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social.

La liberté d'association doit être défendue et promue. Le PS entend soutenir la vie associative, son développement, sa spécificité et sa complémentarité dans une dynamique collaborative renforcée.

215. Créer une Maison des associations

En concertation avec les associations, le PS soutiendra la création d'une Maison des associations. En effet, trop d'associations peinent à trouver des locaux à des prix abordables. La commune devrait investir dans son tissu associatif en mettant des bâtiments à disposition à des prix abordables. Il s'agirait également d'une plus-value pour les citoyens namurois. En effet, ils pourraient ainsi trouver, dans un lieu déterminé, centralisé, une série de services.

L'enjeu est de répondre aux besoins des associations du territoire de Namur en matière d'accompagnement, de formations et de services, pour promouvoir le réseau associatif et favoriser le développement de partenariats.

Cette Maison des associations sera un espace de rencontres au sein duquel les porteurs de projets associatifs disposent des compétences d'une équipe pluridisciplinaire expérimentée (pédagogique, juridique, comptable, communication, multimédia, logistique). Elle favorise la mutualisation des compétences : un principe qui se traduit par la mise en réseau des associations et le développement de synergies, de partenariats.

216. Améliorer l'accès aux salles pour les associations

Le PS souhaite améliorer l'accès aux salles pour les associations et les évènements qu'elles organisent. Il s'agit de mettre à disposition de lieux accessibles aux citoyens des quartiers, des villages pour permettre des activités citoyennes (locaux communaux ou soutien financier pour occupation de salles paroissiales, privées…). Il s'agit également de revoir la politique de location des salles communales en pratiquant des prix plus accessibles.

Chaque village doit disposer d'une salle dédiée aux activités locales génératrices de lien social (spectacles amateurs, culture, exposition, partage de savoirs…) dans les villages.

Il s'agit également de soutenir de manière renforcée les associations de quartier.

217. Réaliser un cadastre des associations

Un cadastre et une cartographie des associations seront réalisés et diffusés afin de faire mieux connaître aux Namurois.es le tissu associatif et son « offre » d'activités et de services. Cette cartographie sera mise en ligne sur le site internet de la ville et une application interactive smartphone sera développée.

218. Fixer des critères objectifs pour l'octroi de subsides

Des critères objectifs seront fixés lors de l'octroi de subsides afin de garantir l'égalité de traitement des associations.

219. Organiser une journée annuelle du secteur associatif

La visibilité du secteur associatif assure le droit d'information du citoyen sur l'offre de services. Le PS propose d'y consacrer une journée annuelle de type Mix-Cité sur le modèle du salon « Multicités ».

220. Développer des formations pratique et une éducation permanente à disposition des animateurs des associations

Le PS propose d'étendre l'offre de formation de la Ville et du CPAS au personnel issu du secteur associatif (échanges de savoirs, de pratiques et réflexions …).

Namur, ville inclusive

Namur, une ville accessible, une ville inclusive.

Pouvoir bénéficier des mêmes droits et des mêmes considérations, quelles que soient les difficultés physiques, sensorielles, intellectuelles ou psychiques, c'est le principe même d'égalité des citoyens.

La Convention de l'ONU ratifiée par la Belgique réaffirme et rend obligatoire plusieurs principes fondamentaux de droit, d'égalité, de non-discrimination, d'auto-détermination et bien sûr le droit à la participation pleine et entière à la vie de la

société. Il est indispensable que les personnes soient associées à toutes les décisions qui les concernent et puissent participer pleinement à la vie de la communauté : « Ne faites rien pour nous sans nous ! ».

Jusqu'ici la Ville de Namur n'a pas suffisamment pris en compte la question du handicap dans les politiques qu'elle a mené. A titre d'exemple, le nouveau site Internet de la Ville de Namur n'est pas accessible aux personnes handicapées.

Afin de s'inscrire dans cette légitime logique « Rien pour nous sans nous ! », le PS Namur entend d'emblée créer un Conseil de l'accessibilité universelle. La Déclaration de politique communale 2018 – 2024 devra être soumise à l'avis du Conseil de l'accessibilité universelle ou à la Commission consultative des personnes handicapées.

Notre priorité sera de faire en sorte que les décisions prises par la Ville, bien plus et mieux que par le passé, intègrent les souhaits exprimés par les personnes qui éprouvent des difficultés à se mouvoir. Le regard qu'ils portent sur les adaptations à réaliser est pertinent et leur expérience nous est précieuse.

L'accessibilité universelle se réduit trop souvent à l'accessibilité physique. Même si c'est une dimension importante, l'accessibilité aux services notamment est tout aussi importante et, force est de constater, que l'accessibilité aux services communaux pour les personnes avec un handicap intellectuel ou cognitif est trop souvent limitée, en raison du manque d'informations disponibles ou trop complexes.

Une politique d'accessibilité universelle vise l'aménagement d'un environnement social et géographique dépourvu d'obstacles. Ce concept renvoie à l'accessibilité à tout, c'est-à-dire aux lieux, aux biens, aux équipements, aux services, à l'information, etc.

Il renvoie aussi à l'accessibilité pour tous, c'est-à-dire à l'ensemble des membres de la collectivité, sans égard aux incapacités, à l'origine, etc.

221. Une politique plus inclusive des personnes en situation de handicap

Tout citoyen a les mêmes droits et les mêmes libertés. Travailler à une pleine inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, c'est leur permettre de participer activement à toutes les facettes de la vie collective. La commune et la province possèdent de nombreux leviers, dans les domaines de la vie quotidienne, pour renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leur milieu de vie. Pour le PS, elles doivent respecter la Convention de l'Organisation des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Actuellement, il subsiste encore un grand nombre d'obstacles empêchant les personnes en situation de handicap d'exercer pleinement leurs droits.

Le PS plaide en faveur d'une logique « d'accessibilité universelle » se traduisant par « l'accès à tout pour tous ».

Le PS propose notamment de :

- Améliorer l'accessibilité de l'information communale (braille, langue des signes, taille des pictogrammes, pictogrammes, réalisation de versions « faciles à lire », etc.), et la mise en conformité des sites de la commune avec les outils d'aide personnelle ;
- Développer des actions de sensibilisation à l'approche et l'intégration du handicap ;
- Renforcer avec le TEC et la SNCB, l'accessibilité des arrêts de bus, abribus, quais de gares afin de faciliter leur accès aux personnes à mobilité réduite ;
- Créer au niveau communal ou supracommunal un service « social » de mobilité pour les aînés et les personnes à mobilité réduite, par exemple avec des minibus en partenariat avec le TEC, la STIB et la SNCB, en soutenant le développement de service de « taxi social » adapté, les plateformes de coordination de la mobilité ou encore la recherche de partenariats avec des entreprises de taxis ;
- Entamer un dialogue constructif avec les gérants des commerces et de l'Horeca présents sur le territoire communal pour y améliorer l'accès des personnes en situation de handicap ;
- Améliorer l'accessibilité aux bureaux de vote.

222. Développer une politique transversale du handicap

Le handicap doit être appréhendé de manière globale et transversale et ne doit pas être limité au seul échevin qui en a les compétences. La question du handicap touche en effet à toutes les compétences : de l'accessibilité des lieux publics en passant par l'enseignement, la culture, l'économie, l'emploi et bien sûr la fonction publique communale.

223. Rendre les espaces, les services publics et les logements accessibles aux personnes en situation de handicap

En matière d'accessibilité des espaces ou des services publics ou des logements, le PS propose de :

- Garantir la présence d'au moins un guichet accessible aux personnes à mobilité réduite dans le bâtiment administratif communal principal ;
- Renforcer l'accessibilité des bâtiments ouverts au public avec le développement du label Access-I notamment au sein des administrations et en étudiant, par exemple, la possibilité de recourir à un parcours adapté aux malvoyants ;
- Multiplier les emplacements de stationnement réservés, en particulier aux abords des administrations provinciales, communales, des CPAS, des centres médicaux et des pharmacies, des écoles, des infrastructures socioculturelles et sportives et des commerces. Ces emplacements seront répertoriés sur le plan de la commune ;
- Développer une politique de « tolérance zéro » en ce qui concerne l'occupation, par des personnes valides, des stationnements réservés aux personnes en situation de handicap ;
- Privilégier l'aménagement des voiries afin qu'elles soient totalement adaptées aux personnes en situation de handicap, notamment grâce au recours aux dalles podotactiles afin de signaler les obstacles et changements de direction et aux balises sonores dans les carrefours équipés de feux lumineux ;
- Créer des permanences administratives décentralisées et permettre aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, de bénéficier de certains services administratifs à domicile ;
- Réserver un certain nombre de logements adaptés (et souples pour adaptations spécifiques) aux personnes à mobilité réduite et aux aînés ;
- Proposer une description de l'accessibilité de chaque bâtiment communal ou provincial via l'alimentation d'une des bases de données existantes (indice passe partout, Accescity, etc.) ;
- Améliorer l'accessibilité des parcs et des bois communaux pour les personnes à mobilité réduite ;
- Veiller au bon état des trottoirs pour assurer aux personnes plus âgées ou à mobilité réduite une meilleure facilité de déplacement, en mettant en place une politique de rénovation coordonnée des trottoirs.

224. Créer un Conseil de l'Accessibilité universelle

Les aménagements et dispositifs conçus pour les personnes en situation de handicap renforcent le bien-être de tous : personnes âgées, enfants en bas âge, familles avec poussette, livreurs, touristes avec valises ...

Penser et concevoir en termes « d'accessibilité universelle » n'est pas encore systématiquement appliqué. De surcroît, il est indispensable d'impliquer les citoyens dans les décisions qui les concernent et qui impactent positivement ou négativement leur quotidien et leur bien-être.

Ce qui est bénéfique pour les personnes en situation de handicap l'est aussi pour l'ensemble des Namurois.es.

La création d'un Conseil namurois pour l'Accessibilité Universelle doit s'inscrire dans la démarche de dialogue citoyen portée par la Ville de Namur. Le Conseil aurait pour mission de participer à la co-construction des politiques publiques développées par la Ville de Namur avec ses habitants.

Le Conseil namurois pour l'accessibilité serait composé de représentants de tous les types de handicap voire de personnes âgées, d'acteurs économiques et d'autres usagers de la Ville.

L'objectif est de renforcer la concertation et le caractère universaliste de l'accessibilité.

225. Soutenir l'accessibilité de la culture, du sport et des festivités communales

Les loisirs participent pleinement au développement de la personne et à sa participation à la vie sociale. Ils permettent de réduire l'isolement et contribuent grandement au bien-être des personnes avec un handicap. L'accès à ceux-ci est donc primordial, de même que l'accès à la culture.

Le PS veut améliorer l'accès des personnes en situation de handicap à toutes les activités et tous les événements communaux et provinciaux. De même, il veut améliorer leur accès à la culture en qualité de spectateur, visiteur ou acteur.

Le PS propose de :

- Rendre plus accessibles les activités sportives et culturelles ainsi que les festivités locales aux personnes en situation de handicap. Pour ce faire, les associations représentatives seront associées à l'organisation de chaque événement communal, qu'il soit festif, informatif, sportif ou culturel ;
- Prévoir obligatoirement des emplacements réservés pour les personnes à mobilité réduite et proches de la scène lors des évènements, qu'il s'agisse ou non d'évènements organisés par la ville ;
- Organiser davantage d'initiatives d'intégration par des rencontres sportives et culturelles des personnes valides et de personnes en situation de handicap ;
- Informer du niveau d'accessibilité des événements socioculturels ou sportifs ;
- Accroitre et diversifier l'offre dans les bibliothèques de livres pour personnes aveugles et malvoyantes (audio livres, livres en braille, livres en gros caractères).

226. Favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques

Le PS propose de :

- Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures classiques de la petite enfance en mettant en place les conditions adaptées à leur accueil ;

- Veiller à inclure les enfants à besoins spécifiques dans l'offre d'accueil extrascolaire et de plaines de jeux, notamment au travers de formations spécifiques pour les animateurs ;
- Rendre les écoles inclusives, ce qui demande de sensibiliser les directions et les enseignants aux défis et aux bénéfices, pour tous, de l'inclusion scolaire ;
- Favoriser l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'enseignement ordinaire en développant une politique « aménagement raisonnable » (infrastructure, matériel, activités, mentalités, formation des équipes pédagogiques …), ainsi qu'en sensibilisant systématiquement et régulièrement les équipes pédagogiques et les élèves aux différents handicaps ;
- Soutenir l'organisation à l'école d'activités de sensibilisation aux difficultés rencontrées par les jeunes en situation de handicap dans les classes (initiation à la langue des signes, parcours du « chaisard », parcours dans le noir, expérience d'un handicap physique, etc.).

227. Renforcer le soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap

Pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, le PS entend atteindre au minimum un taux de 3 % d'emploi de personnes en situation de handicap occupées à la Ville de Namur et au CPAS ; ce dernier étant à ce jour en dessous de l'obligation légale fixée à 2,5 %.

En outre, le PS privilégiera – conformément aux dispositions prévues dans la loi sur les marchés publics -, la collaboration avec les entreprises de travail adapté (ETA), les ligues et les organismes officiels afin d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

228. Labelliser « AnySurfer » le site internet de la Ville de Namur et du CPAS afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées.

Le PS déplore que le très récent site Internet de la Ville de Namur n'est pas accessible aux personnes handicapées ! Les contenus web seront rendus accessibles à toutes les personnes. Il s'agit d'anticiper l'obligation de mise en accessibilité des sites Internet publics prévue pour septembre 2020.

Le site de la ville et celui du CPAS doivent en effet être rendus accessibles afin que tous et toutes, quelque soit le handicap, puissent accéder au site, consulter les documents, les télécharger, effectuer des démarches en ligne – ce qui est élémentaire pour des personnes qui connaissent parfois également des problèmes de mobilité.

Une formation permanente du personnel chargé de publier du contenu web sera assurée afin que celui-ci continue sur le long terme à être accessible à toutes les personnes.

229. Développer des activités citoyennes.

Le rythme généralement imposé par le travail salarié ne convient pas à toutes les personnes avec un handicap. Cela n'empêche cependant pas la possibilité de proposer à ces personnes de s'inscrire dans des activités citoyennes volontaires, socialement

valorisantes et pouvant, parfois, être un tremplin vers l'emploi. Il est proposé de développer un projet inclusif permettant à des groupes de personnes en situation de handicap de se porter volontaires pour aider les ouvriers des espaces verts de la Ville de Namur.

UNE VILLE AUTREMENT MIEUX EN SANTÉ

L'accessibilité à des soins de santé de qualité doit être garantie.

Au-delà, la santé reste une des préoccupations principales des citoyens et concerne de nombreux aspects de la vie quotidienne sur lesquels la commune peut agir, tels que le logement, l'action sociale, l'environnement, la mobilité, etc.

Le PS préconise d'inclure la ville de Namur dans le projet « Villes-Santé » de l'Organisation Mondiale pour la Santé.

En effet, la santé ne dépend pas seulement des aptitudes individuelles à rester en bonne santé mais relève de bien d'autres conditions : la proximité des services de santé, de transports en commun et d'infrastructures sportives, l'accès à un logement de qualité, les conditions scolaires et de travail, etc.

La promotion de la santé globale et positive est à ce jour encore trop peu développée par les instances politiques. Il convient dès à présent d'accorder une plus grande place à la promotion de la santé en s'appuyant sur l'expertise d'un réseau d'acteurs publics et du non-marchand pour une meilleure qualité de vie (en concertation avec la Fédération Wallonne de Promotion de la Santé).

Nous souhaitons par conséquent que la santé soit une priorité pour la commune et la province pour la législature à venir. Concrètement, cela signifie d'y consacrer un budget ambitieux, un échevin en charge de cette matière mais surtout d'envisager la santé comme une composante de chaque compétence communale : « la santé dans toutes les politiques ». Chaque initiative communale doit être pensée et évaluée au regard de son impact sur la santé, qu'il s'agisse d'une question de développement économique, de logement, de lutte contre les inégalités, etc.

Par ailleurs, si 20 % de l'état de santé de la population s'expliquent par les soins de santé, les 80% restant traversent toutes les politiques. Et cela commence au niveau local, pour le PS la question de la santé et du bien-être des Namurois.es est un enjeu central.

230. FAIRE DE NAMUR UNE « VILLE-SANTÉ »

Une « Ville-Santé » est une ville qui fait de la santé de ses habitants une priorité ; la santé et le bien-être des citoyens sont donc placés au cœur du processus décisionnel. Il s'agit bien d'une ville qui s'attache à améliorer le bien-être physique, mental, social et environnemental des personnes qui y vivent et y travaillent.

Il est largement prouvé que la santé est déterminée par l'apport des soins et de la médecine mais aussi par de très nombreux facteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Les élus locaux qui ont le pouvoir d'agir dans des domaines tels que l'urbanisme, le logement, les transports, l'environnement physique, social et

culturel ont donc une responsabilité quant à la santé de la ville et à celle de leurs habitants, même s'ils n'ont pas de compétences directes dans le domaine des soins. Une approche intersectorielle, partenariale et participative, coordonnée par un échevin à qui est attribué la santé, s'impose et doit permettre d'établir en commun un plan d'actions pour la santé.

231. Renforcer l'accessibilité aux soins de santé de première ligne

Le PS propose de :

- Réaliser et diffuser une cartographie de l'offre de services en matière de santé ;
- Soutenir les collaborations entre les acteurs locaux de la santé ;
- Soutenir le développement des maisons médicales, des services psychomédicosociaux et des services de santé mentale. Ce soutien peut notamment passer par la mise à disposition d'infrastructures ou de terrains ainsi que, le cas échéant, de subventionnement de projets.
- Soutenir le volontariat et les associations de patients en les incluant dans les projets communaux liés à la santé et en leur facilitant l'accès aux infrastructures ;
- Encourager et faciliter la formation des travailleurs sociaux de première ligne dans le domaine de la santé mentale ;
- Permettre et développer une pratique de travail en réseau, réunissant notamment le CPAS et les acteurs de la première ligne de soins, en ce compris les professionnels du domaine de la santé mentale.
- Simplifier et harmoniser les procédures administratives de l'aide médicale urgente au sein des CPAS. Il s'agira notamment de faciliter la demande d'aide médicale urgente, de simplifier l'enquête sociale et d'harmoniser les soins de santé couverts. Cette simplification et cette harmonisation favorisent une meilleure accessibilité à l'aide médicale urgente, ainsi que sa portabilité (conserver les mêmes droits vis-à-vis des CPAS en cas de déménagement et garantir les mêmes droits à tout citoyen, par exemple dans la prise en charge des médicaments non remboursés par l'Inami). Pour le PS, la province soutiendra ce processus sur la base supracommunale ;
- Informer systématiquement les personnes fragilisées sur les possibilités de suivi médical (aide médicale urgente, dossier médical global, inscription auprès d'un organisme assureur, etc.) via notamment les travailleurs sociaux de la ville et du CPAS.

232. Multiplier les actions de promotion de la santé et de bien-être des citoyens

Les circonstances dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ont une grande influence sur leur état de santé.

Le PS plaide pour réduire les inégalités sociales de santé en développant davantage les politiques d'aide à la personne, un travail décent, un logement adapté et sain à un prix abordable, les liens sociaux, l'éducation, la culture, des espaces verts publics, des terrains de jeux, la sécurité des voiries, une alimentation saine et l'accès à une activité physique régulière pour tous.

Au niveau local, les actions de promotion de la santé et du bien-être peuvent être menées avec une très grande efficacité car elles peuvent être plus facilement adaptées aux besoins et aux difficultés rencontrées.

Le PS propose de :

- Poursuivre et renforcer les actions de prévention des assuétudes dont les risques liés au tabagisme des infections sexuellement transmissibles, du suicide, du burn-out, du harcèlement et promouvoir les attitudes saines (0 tabac, 5 fruits et légumes, 30 minutes d'activité physique) … ;
- Informer et sensibiliser le grand public en développant des campagnes de sensibilisation au niveau local relatives au don d'organes et à l'euthanasie, simplifier les démarches administratives et former le personnel communal ;
- Développer l'offre de transports médico-sociaux (taxi-social, dialyse, etc.) au niveau communal et supracommunal.

233. VALORISER L'HÔPITAL PUBLIC ET LES SOINS DE SANTÉ POUR TOUS

Le PS a toujours soutenu le développement de l'hôpital public. Il poursuivra le développement et la valorisation de l'hôpital public et défendra ses valeurs dont l'accès pour tous à des soins de qualité.

234. SUSCITER LA CRÉATION À L'HÔPITAL UN COMITÉ DES PATIENTS

Le PS propose de susciter la création d'un Comité de patients, appelé à collaborer activement et positivement avec l'hôpital à l'amélioration de la relation entre les patients et l'hôpital en s'appuyant sur l'expertise et le regard particuliers des patients qui le composent.

Ce comité de patient sera amené à rendre des avis à la demande de la direction ou de n'importe quel service de l'hôpital et à formuler des recommandations de sa propre initiative sur n'importe quel sujet qui retient son attention.

Chaque membre du Comité de patients devra s'engager à :

- Contribuer au maintien du climat de respect mutuel qui doit animer le comité afin que chacun puisse s'y exprimer librement ;
- Garantir la confidentialité des informations portées à sa connaissance dans le cadre des missions exercées par le Comité ;
- Respecter un devoir de réserve dans ses contacts avec des personnes extérieures à l'institution ;
- Suivre au besoin une courte formation (4h) relative aux droits et devoirs du patient et au fonctionnement de l'hôpital.

235. Créer un lieu de rencontres pour personnes atteintes d'Alzheimer

Le PS propose de créer un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pour leurs proches.

La solidarité au cœur de la cohésion sociale

La solidarité est au cœur de la politique menée par le PS. Les mécanismes de solidarité sont en effet le ciment de la société, de la cohésion sociale et du bien-vivre ensemble. Cette solidarité permet à chacun d'avoir la possibilité de vivre dans la dignité.

A elle seule, la cohésion sociale emporte une part importante du budget total des dépenses de la ville et du CPAS.

Les autorités publiques doivent accorder une attention particulière aux personnes les plus fragilisées et non les chasser de la Ville parce qu'ils sont contraints de mendier pour survivre … Notre ambition est de ne laisser personne seul face aux difficultés de la vie.

Les indicateurs socio-économiques de la Ville de Namur par rapport aux communes limitrophes montrent une situation qui se dégrade pour nombre de nos concitoyens. Namur présente :

- Le revenu moyen par habitant le plus bas
- Le taux de taxation communal le plus élevé
- Le nombre de mineurs vivant dans un ménage sans revenu du travail le plus élevé
- Le taux le plus élevé de bénéficiaires BIM soit plus de 24.000 Namurois.es (il s'agit d'un indicateur évident de précarité/pauvreté)
- Le taux de bénéficiaires du RIS le plus élevé
- Le taux de bénéficiaires GRAPA (65 ans et +) le plus élevé
- La 3ème position en termes de nombre de personnes en procédure de règlement collectif de dettes.

Namur n'est pas la ville bourgeoise que beaucoup imaginent, même si, concernant certaines données, elle est mieux située par rapport à la moyenne wallonne. A peine 56,5 % des 15-64 ans ont un emploi.

En Wallonie, plus d'un habitant sur quatre (26,2%) vit dans un ménage en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Les raisons de la précarité et de la pauvreté sont multiples et découlent d'histoires de vie propres à chacun.

Le PS plaide pour un projet global de lutte contre les inégalités conduisant à la pauvreté. Dans cette lutte contre les inégalités et la pauvreté, le CPAS est l'ultime rempart de notre système de protection sociale et de solidarité. Il doit être soutenu en conséquence. Ce soutien passe, entre autres, par l'augmentation, de manière substantielle, du pourcentage fédéral de remboursement du RIS (revenu d'intégration sociale) afin que celui-ci atteigne, au minimum, le montant du seuil de pauvreté et par un taux d'encadrement plus important (plus de personnel pour traiter un même nombre de dossiers).

L'explosion du nombre de bénéficiaires du RIS a accru le rôle des CPAS en matière d'émancipation individuelle et de lutte contre la pauvreté. Or, une étude belge a estimé à 62% le taux de non-recours au RIS pour les ayants droit. En d'autres termes, plus d'une personne ayant droit au soutien du CPAS sur deux n'y fait pas appel. L'octroi d'un revenu d'intégration sociale revu à la hausse doit aller de pair avec l'automaticité et l'individualisation des allocations sociales. Pour le PS, il est intolérable de constater que certaines personnes dans la précarité ne franchissent pas les bonnes portes alors que les pouvoirs publics disposent de banques de données numérisées susceptibles de connaitre précisément les aides auxquels chacun a droit, le tout en garantissant un usage éthique et respectueux de ces données privées.

236. Lutter contre l'exclusion sociale

Pour lutter contre la violence institutionnelle qu'est la pauvreté, pour combattre l'exclusion sociale et pour favoriser l'émancipation, la ville doit veiller à la mise en place de mesures transversales visant à :

- Mettre en place un plan de cohésion sociale qui permette de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives (accès à la santé, retisser les liens sociaux, etc.) à partir d'un diagnostic pour que chaque personne puisse vivre dignement ;
- Adapter, aussi souvent que possible, les politiques tarifaires (coût des crèches, écoles, des aides à domicile, notamment les repas, etc.) aux revenus des citoyens ;
- Soutenir les associations locales, en particulier celles actives en éducation permanente, afin de déconstruire les préjugés, notamment en matière de pauvreté et d'aide sociale ;
- Eviter toute mesure répressive ou stigmatisante des personnes en situation de marginalité ou de mendicité en développant des actions ciblées visant un meilleur accompagnement social de ces groupes ;
- Faire appel, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, à des « experts du vécu » (il s'agit de personnes ayant vécu la précarité et qui sont engagées afin d'apporter leur propre expérience dans l'amélioration des services au citoyen)

; Les CPAS jouent un rôle fondamental en matière de cohésion sociale. Le PS propose de :

- Maintenir et développer une aide sociale complète par les CPAS (mécanismes des « articles 60 et 61 » tels que prévus par la loi organique des CPAS, insertion socio-professionnelle, aides à domicile, aides juridiques, logement, etc.), visant l'accès de tout citoyen aux droits fondamentaux, notamment ceux que lui garantit l'article 23 de la Constitution ;
- Privilégier une logique d'accompagnement de qualité du bénéficiaire du CPAS, dans tous les aspects de sa vie, et non une logique de contrôle ;
- Refuser le caractère obligatoire du service communautaire dans les projets individualisés d'intégration sociale (PIIS) et valoriser la participation volontaire à la vie associative de la commune/province, en tant que vecteur d'émancipation individuelle ;
- Soutenir les projets visant à toucher spécifiquement les NEET's (jeunes hors de tout processus d'insertion (emploi, formation), de l'anglais Not in Employment, Education or Training) ;
- Développer et soutenir des services locaux de médiation de dettes.

237. Soutenir une politique locale dynamique et solidaire en termes d'économie et d'emploi

La cohésion sociale peut être soutenue par une politique locale dynamique et solidaire en termes d'économie et d'emploi. Le PS propose de :

- Développer l'économie sociale et solidaire, par le partenariat avec les entreprises d'économie sociale, pour susciter l'émergence de nouvelles initiatives économiques communales comme la garde d'enfants, les repair cafés ou encore les services de restauration et d'alimentation locales ;
- Créer un réseau local d'entreprises d'économie sociale qui ont pour but de mettre à l'emploi les personnes en difficulté sur le marché du travail ;
- Soutenir l'insertion professionnelle et le développement de synergies entre les entreprises d'insertion socio-professionnelle et les CPAS ;
- Développer, à travers par exemple un plan de cohésion sociale, des services d'aide à la recherche d'emploi en proposant une aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, une mise à disposition d'outils informatiques, des séances de préparation aux entretiens d'embauche, des permanences « emploi », etc. ;
- Mettre à l'emploi des demandeurs fragilises en activant les aides régionales et fédérales (Aides impulsions, APE, articles 60-61, ACS).

238. Utiliser davantage les articles 60 et surtout 61, tremplin vers l'emploi et l'intégration sociale

L'accès à l'emploi est puissant vecteur d'intégration. Le PS entend booster l'accès à l'emploi des personnes bénéficiaires du CPAS via les dispositifs dits des « articles 60 et 61 » de la loi organique des CPAS avec un effort particulier pour l'article 61 dont les bénéficiaires se retrouvent plus fréquemment durablement à l'emploi.

239. Développer une politique de logement et d'énergie qui participe à la cohésion sociale.

Le PS propose de construire et rénover des logements publics, principalement sociaux, en investissant notamment dans l'efficacité énergétique, afin d'améliorer l'isolation et la passivité des logements.

Le PS continuera à lutter contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements.

Le PS amplifiera la politique en matière de grande précarité : logements dits de transit (pour des situations d'extrême urgence), abri de nuit, relais-santé, relais social urbain namurois, secteur associatif.

Nous soutiendrons le projet Housing first (réinsertion de personnes sans-abri par le logement : « un toit d'abord ») et des capteurs de logement (favoriser l'accès au logement pour des personnes vivant avec un trouble de santé mentale et/ou en situation de précarité).

Nous mettrons en place un centre d'accueil de jour à bas seuil pour le public fragilisé (ouvert à toutes et tous).

240. Répondre au défi migratoire

La ville a un rôle à jouer pour apporter une réponse au défi migratoire. Elle peut s'afficher comme « commune hospitalière » et mettre en place une véritable politique de sensibilisation des populations sur les migrations et l'accueil de l'autre, améliorer l'accueil et le séjour des migrants dans le respect des droits humains et montrer aussi solidarité envers les communes européennes et les pays confrontes à l'accueil de nombreux migrants.

Le PS s'engage à mettre en place une politique volontariste d'information et de sensibilisation sur les migrations et l'accueil à destination de la population, en particulier des agents communaux, des élèves des écoles communales et de tout groupe actif de citoyens.

Le PS soutiendra l'intégration des migrants, en particulier en termes d'accès au logement, d'apprentissage de la langue et d'accès à l'intégration socio- professionnelle. Nous soutiendrons également les initiatives citoyennes d'aide aux étrangers et aux primo-arrivants, en collaboration avec le CAI (Centre d'action Interculturelle)

241. Fusionner présidence du CPAS et échevinat de la cohésion sociale

Le PS souhaite regrouper les politiques sociales et de cohésion sociale, actuellement réparties entre la Ville et le CPAS. La majorité communale sortante n'a jamais réussi – au bénéfice des usagers – à réellement établir des synergies entre les politiques sociales de la Ville et du CPAS. Les ingérences de la Ville dans la politique sociale du CPAS sont en outre intolérables ; à cet égard, le véto du Bourgmestre sortant à d'adresse du CPAS concernant le projet de création d'un abri de jour Rue des Brasseurs est exemplatif !

Le regroupement des politiques sociales permettra de réaliser des économies d'échelle, d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité. Le PS proposer de marquer cette volonté en fusionnant les fonctions de Président du CPAS et d'échevin de la cohésion sociale.

242. Organiser structurellement le travail en réseau

Le PS soutiendra concrètement les plateformes et coordinations des travailleurs de l'action sociale, de l'aide médicale urgente, de la santé mentale, des soins à domicile, de la justice, … afin d'apporter des réponses rapides aux bénéficiaires.

Nous soutiendrons également la création d'un Family Justice Center et d'une Maison des Adolescents (MADO) en veillant toujours à la complémentarité des institutions. Le PS veillera à éviter toute judiciarisation excessive de la prise en charge et privilégiera entre autres les synergies entre acteurs sociaux.

243. Favoriser le recrutement de jeunes pour la Ville elle-même

Le PS propose d'étudier une collaboration avec syndicats pour développer un projet-pilote visant la mise à l'emploi des jeunes en organisant la semaine de 4 jours avec embauche compensatoire pour les travailleurs âgés avec fonction pénible.

Traiter tout autrement les personnes sans-abris et la mendicité

La lutte contre la pauvreté et les inégalités reste notre priorité.

La majorité communale n'a guère fait preuve d'humanisme dans les actes qu'elle a posé : accès limité à l'abri de jour par un système de quota de nuit en hiver (qui entretemps a été supprimé sous la pression du PS, du secteur associatif et de la population), adoption d'un règlement anti-mendicité annulé partiellement par le Conseil d'Etat, évacuation par la force des personnes sans abri installées en centre-ville …

Chasser les « pauvres » de l'espace public pour qu'ils échappent à la vue des passants n'est pas une façon acceptable de résoudre la question de la pauvreté.

Nous avons dans les faits effectivement un renforcement des mesures répressives. Ces mesures, généralement prises au nom de la sécurité de tous - et « pour le bien des personnes elles-mêmes » - assimilent les pauvres à des délinquants, voire à des criminels.

Nous réaffirmons avec force qu'il est possible de mettre un terme au phénomène de sans-abrisme. Pour y parvenir, il est nécessaire de développer une approche globale, supra-locale et intégrée sur les plans politique et institutionnel, intégrant des actions dont le développement d'une offre de logements diversifiés.

Finalement, le degré de civilisation d'une société est aussi apprécié selon la façon dont elle traite les personnes les plus fragilisées !

244. Mettre fin du sans-abrisme, c'est possible !

Alors que le phénomène de sans-abrisme traverse les époques, et apparaît pour partie inéluctable, nous sommes convaincus qu'il est possible de mener une politique plus humaine et de mettre un terme durablement à cette exclusion. Les acteurs de terrains publics et associatifs réunis autour du Relais Social Urbain Namurois sont engagés depuis de nombreuses années dans cette lutte. Avec eux, il est possible de mettre fin au sans-abrisme à Namur !

Encore faut-il développer des solutions durables et structurelles, à l'instar de ce que la Finlande a développé depuis plus de 30 ans. Le PS propose de s'engager dans la fin du sans abrisme par les actions suivantes :

- Développer une approche pragmatique, chiffrée et dans la durée ;
- Privilégier des solutions orientées vers des formes diversifiées de logement ;
- En endiguant le flux des arrivées en rue en renforçant les connexions entre les institutions ;
- Maintenir des solutions d'urgence sociale dans une optique d'urgences médicales, mais plus comme une réponse dominante et structurelle ;
- Envisager les solutions à une échelle territoriale plus large que la Ville de Namur, en développant une approche supra-locale et provinciale du phénomène

L'expérience finlandaise indique que la solution prioritaire pour réduire le phénomène de sans-abrisme est de travailler à partir du logement (sur les personnes sans-abris chroniques, certes, mais aussi en prévention des expulsions ou sur différents groupes à risques).

Rappelons que des expériences belges et namuroises ont démontré leur capacité à assurer, dans le temps, une solution durable à des personnes au profil complexe. Ainsi, l'expérimentation « Housing First Belgium » a déjà permis le relogement de près de 400 personnes sans-abri chroniques avec troubles sévères de santé mentale et/ou d'addiction avec un taux de maintien en logement de 93 % après deux années. Les expérimentations et recherches internationales en la matière font état d'un minimum de 80 % de maintien en logement après deux années.

Le PS estime indispensable de travailler en amont sur le coût du logement, première cause du sans-abrisme, de développer des cellules de lutte contre l'endettement, de prévoir un accompagnement intégré, en particulier pour les familles monoparentales.

Il s'agit également de renforcer et maintenir des services de proximité (commerces et écoles) en-dehors du centre, là où les loyers sont moindres mais où il est difficile de résider sans voiture, de renforcer le travail social en plateforme pour une prise en charge pérenne des populations de la rue et enfin de prévoir un accueil spécifique des jeunes femmes, en particulier celles qui sont accompagnées d'enfants.

245. Créer un abri de jour pour les personnes sans abri (projet 78)

Depuis de nombreuses années, l'absence d'une structure d'accueil de jour sur le territoire namurois est pointée du doigt. C'est un chaînon manquant dans le dispositif d'accompagnement social.

En effet, tous les acteurs, qu'ils soient issus du milieu associatif, du milieu socio-sanitaire et du milieu politique plaident pour qu'un local soit accessible aux plus fragilisés d'entre nous.

Un lieu d'accueil « bas-seuil » doit impérativement voir le jour en centre-ville avant l'entame de l'hiver 2018, idéalement le 1er novembre prochain.

Concrètement, le PS soutien pleinement l'initiative lancée par l'ASBL Educ'Actions & Dignité, qui a pu trouver une source de financement fiable et importante pour 5 ans, qui a également fait appel à la co-construction du projet avec le CPAS, les acteurs locaux et toute l'expertise du relais social urbain.

246. Développer le projet Housing first

Le PS développera le projet « housing first » (placer le logement comme première étape du parcours de réinsertion sociale d'une personne sans-abri) et les « capteurs de logement » (un intermédiaire social se porte garant d'un locataire en grandes difficultés sociales auprès d'un bailleur, facilitant ainsi l'accès au logement en levant les réticences des propriétaires) qui permettent de fournir un accès au logement ou un relogement rapide et définitif pour les personnes vivant dans la rue.

247. Encadre la mendicité et lutter contre la mendicité organisée, l'exploitation des personnes, notamment les enfants

A Namur, tendre la main était devenu une infraction ! Rappelons-nous, fin juin 2017, la majorité communale cdH et MR a approuvé un règlement interdisant de pratiquer la mendicité sur une grande partie du territoire de la ville.

Ce règlement anti-mendicité, plutôt que de gérer la mendicité et apporter des solutions, n'a fait que générer des tensions. En parallèle, la ville décidait de fermer pendant les vacances son abri de nuit … estimant sans doute que les personnes sans abri étaient en villégiature !

Interdire la mendicité équivaut à nier le droit élémentaire de chacun à vivre et, pour certains, à survivre. La rue est rarement un choix, c'est pour nombre de personnes pratiquement la fin d'un processus d'exclusion sociale. C'est une spirale dont il est bien mal aisé de se sortir par sa seule volonté et c'est là que la solidarité et le soutien des services sociaux prend tout son sens.

Le PS entend réaliser une évaluation de la politique sociale menée et des dispositifs d'aide et d'accueil en concertation avec tous les acteurs de terrain. L'objectif est de renforcer les politiques sociales, mieux soutenir et s'appuyer sur l'expertise des acteurs de terrain afin de s'attaquer aux causes de la mendicité plutôt qu'à ceux qui sont obligés d'y recourir pour survivre. Le vrai problème est la précarisation de la société et le manque de mesures et d'actions concrètes, et non la mendicité. Namur mérite mieux qu'une politique d'in-cohésion sociale.

248. Proposer aux sans-abris les bâtiments vides de la Ville

Il est proposé d'envisager la possibilité notamment pendant la période hivernale, de mettre à disposition des personnes sans abri des locaux inoccupés dont la ville est propriétaire. La Régie Foncière de la Ville de Namur pourrait effectivement devenir « acteur » également, au même titre que les Sociétés de Logement Publics ainsi que l'agence immobilière sociale dans le projet Housing First.

249. Fontaines d'eau pour les sans-abris et tous les habitants

Il est proposé de mettre à disposition plus de points d'eau et de points d'ombre en ville au bénéfice de tout un chacun. L'été caniculaire 2018 nous rappelle combien l'accès à l'eau est un droit fondamental et élémentaire pour tout être humain.

Namur ville verte, durable et mieux en transition énergétique

Notre environnement quotidien autrement mieux.

L'ensemble des actions de la ville doivent participer à faire de Namur une ville durable au service de tous.

Répondre aux défis du quotidien et anticiper l'avenir, c'est bâtir une ville à taille humaine, où il fait bon vivre dans chaque village et dans chaque quartier. Transition énergétique, urbanisme apaisé, nature en ville, éco-mobilité, biodiversité, bio dans les cantines, respect des biens fondamentaux (air, eau, lumière, espaces naturels) : Namur doit avoir cette ambition et cette audace pour permettre à tous, petits et grands, de vivre une vie épanouie !

La qualité de l'environnement dans lequel vivent les citoyens est en effet un élément essentiel pour leur garantir une vie digne et épanouissante. Ce cadre de vie de qualité doit être une réalité pour tous les citoyens sans discrimination. Ce double objectif environnemental et social est au cœur de l'écosocialisme porté par le PS.

En contact direct avec les habitants, les communes sont en première ligne pour améliorer le cadre de vie. Dans ce but, trois domaines sont à traîter en priorité, à savoir la propreté publique, la protection de la nature et de la biodiversité, et la gestion des déchets. D'autres politiques qui ont une influence directe sur le cadre de vie, telles que l'énergie ou l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

L'urbanisme et l'aménagement du territoire

Le développement du territoire porté par le projet écosocialiste du PS vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à réduire l'empreinte environnementale des activités humaines, à créer des emplois et des activités locales, à favoriser les liens sociaux et à se réapproprier l'espace public.

Cette approche écosocialiste combat les fractures géographiques et les inégalités liées à la configuration du territoire, en s'appuyant entre autres sur les politiques de rénovation urbaine, des villages périphériques et de développement rural.

Elle tient également compte des impacts liés au réchauffement climatique et à l'évolution démographique, et veille à utiliser les ressources (naturelles) disponibles avec parcimonie et intelligence.

La ville a un rôle fondamental à jouer pour concrétiser ces objectifs, tout en s'inscrivant dans une vision régionale et interrégionale cohérente.

Il s'agit de tirer le meilleur parti des spécificités et potentialités de notre ville capitale.

Il est également important de développer la supracommunalité, afin de mettre en commun les forces de chaque commune, de façon solidaire et équitable. Enfin, la ville doit également permettre une participation active de ses habitants et des forces vives. Ceux-ci doivent pouvoir contribuer à la conception et la réalisation des projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Les projets structurants de la commune seront ainsi plus largement appuyés par la population, ce qui n'a jusqu'à présent pas été le cas.

Le PS fait le constat que Namur n'attire plus … au contraire. Le cap de 110.000 habitants a été dépassé en 2012. Notre capitale wallonne gagnait en moyenne 500 habitants par an. Cette évolution faisait la fierté de la majorité communale, pour qui cette dynamique témoignait de l'attractivité de Namur. Depuis 2012, cette dynamique est cassée, ce qui n'est pas le cas des communes périphériques. En 2017, Namur comptait en effet 110.628 habitants. La « balance » des arrivées (nouvelles inscriptions au registre de la population : naissances et nouveaux habitants) et des départs (décès et déménagements) est devenue négative. Namur perd donc des habitants.

A priori, le premier réflexe pourrait être de dire : tant mieux, Namur doit rester une ville de moyenne importance, accessible et conviviale, et dont les problèmes de mobilité ne s'accentuent pas.

En réalité, cette fuite d'habitants de Namur au profit essentiellement des communes périphériques n'est pas sans effet sur le budget communal, sur ses recettes, sur la dette par habitant, sur le financement des services communaux … car de nombreuses personnes qui n'habitent plus à Namur restent malgré tout des « usagers » de la Ville de Namur avec les coûts que cela induit.

En effet, ces personnes induisent des dépenses pour la ville mais sans contribuer aux recettes … (mobilité, propreté publique, usage des voiries, scolarité, …). Cette fuite d'habitants est en partie liée à la politique d'aménagement du territoire développée par la majorité et notamment depuis l'adoption en 2012 du Schéma de structure communal qui limite notamment la densité de logements à 0 à 7 logements maximum à l'hectare dans la plupart des anciens villages. Cette limite induit des coûts insupportables et notamment en coût d'achat d'un terrain, ce qui incite de nombreux ménages à acheter ou à construire dans la périphérie namuroise, là où les terrains sont moins chers et où les exigences communales d'urbanisme sont aussi moindres.

Le PS entend donc réaliser une évaluation du Schéma de structure communal et de sa mise en œuvre.

250. Evaluer du Schéma de structure communal

Au-delà du fait que Namur donne l'impression d'être livrée aux promoteurs immobiliers, la politique d'urbanisme aujourd'hui a un impact négatif sur le marché immobilier et singulièrement, elle ne règle pas l'accès au logement pour les moins nantis.

Le PS défend une politique d'aménagement du territoire audacieuse et porteuse d'ambitions élevées en matière de cohésion sociale, de respect de l'environnement et de dynamisme économique. Pour cette raison, les projets développés sur notre territoire doivent se caractériser par une forte maîtrise publique de l'urbanisme, et un partenariat étroit avec les opérateurs publics et privés concernés (concepteurs, bailleurs sociaux, promoteurs, investisseurs…).

Le PS propose donc de réaliser une évaluation du Schéma de structure communal et de sa mise en œuvre.

Les permis délivrés doivent s'inscrire dans une politique globale définie par un schéma de structure à évaluer et à adapter et non dans la spéculation foncière ou dans la concurrence entre villes wallonnes. Il est temps de lutter contre la désertification du centre-ville et la spéculation liée aux immeubles inoccupés (ex : maison Legrand).

251. Développer une politique écosocialiste de l'aménagement du territoire

Le PS entend développer une politique d'aménagement du territoire et de développement durable qui se décline en 3 axes :

Axe 1 : L'attractivité de notre capitale

- Renforcer la dynamique Namur capitale de la Wallonie pour développer son attractivité au bénéfice de ses habitants
- Conforter et accompagner le dynamisme économique en encourageant les innovations, la création et la diversification des activités
- Garantir la cohésion sociale en poursuivant une politique d'accueil des nouveaux habitants, axée sur un principe général de solidarité

Axe 2 : L'organisation du développement urbain et de l'offre de mobilité

- Mettre en place une organisation de la ville conciliant attractivité, proximité et sobriété par la complémentarité entre la ville, les villages et les communes périphériques
- Développer une offre de mobilité variée et performante au service de tous
- Favoriser la proximité en dynamisant le centre-ville, les quartiers et les villages par le développement de services et commerces permettant de limiter l'étalement urbain

Axe 3 : L'engagement dans la dynamique de transition énergétique

- Valoriser l'organisation agro-naturelle du territoire pour structurer le développement urbain dans une logique de préservation environnementale et de protection de la biodiversité.
- Construire une « capitale du bien-être » au service de ses habitants en prenant en compte la santé et la gestion des risques dans les projets pour en limiter les nuisances.
- Engager le territoire de la ville dans une dynamique de transition écologique face aux défis énergétique et climatique.

252. Favoriser la mixité des fonctions du territoire

Le PS souhaite renforcer l'attractivité des quartiers et des villages. Il s'agit d'améliorer l'accessibilité des citoyens aux services et notamment leur mobilité vers les emplois, les commerces, les loisirs, les espaces verts.

253. Réaliser des projets d'aménagements intégrés

Le PS entend mieux coordonner les travaux sur les voiries afin d'éviter de multiplier les interventions aux mêmes endroits et renforcer la réalisation des projets d'aménagement « intégrés » en concentrant sur un quartier un ensemble de démarches : participation citoyenne, logement, énergie, mobilité, rénovation urbaine, animation sociale, etc… afin d'y créer une dynamique collective et de réaliser de réelles économies d'échelle.

254. Co-construire un projet au Square Léopold et à l'emplacement de l'ancienne gare des bus

L'organisation et les résultats de la consultation populaire du 8 février 2015 resteront sans doute longtemps gravés dans la mémoire de nombre de Namurois.es comme une atteinte grave à la démocratie. L'objectif de la majorité communale était d'emporter « la caution populaire » pour un projet commercial de 23.000 m² impliquant la disparition du Square Léopold – laissé sciemment à l'abandon depuis de nombreuses années – et de l'ancienne gare des bus.

Rappelons qu'il a fallu l'organisation de 2 pétitions d'initiative citoyenne ayant réuni chacune plus de 15.000 signatures pour obtenir l'organisation d'une consultation populaire … mais pas n'importe laquelle ! La Majorité communale a en effet court-circuité cette initiative citoyenne pour organiser sa consultation populaire et poser ses questions dans le but d'orienter l'avis des Namurois.es.

La Majorité communale a même puisé dans la poche des Namurois.es pour environ 100.000 euros via le budget communal pour orchestrer sa campagne de communication invitant les Namurois.es à voter 3 fois « Oui ». Le résultat est connu : les Namurois.es ont majoritairement votés 3 fois « Non », sanctionnant à la fois la méthode et le projet.

Ce résultat n'a malheureusement pas été suffisant pour stopper ce projet. Le PS est convaincu qu'il va engendrer une mutation et une déstructuration profondes de la fonction commerciale du centre-ville.

La majorité communale n'a pas renoncé, loin s'en faut ! L'échéance électorale approchant, le projet a été « encommissionné » sous le couvert d'une co-construction qui rassemble autour de la table le promoteur, la majorité communale, un membre du PS, des représentants d'associations de citoyens, des commerçants et des riverains … Le résultat des travaux seront bien-sûr connus après les élections, ce qui permet à la majorité d'éluder le débat et de reporter la décision au-delà de l'échéance électorale.

Malgré le fait que la majorité communale dit vouloir partir d'une « pierre blanche », force est de constater que l'ambition est toujours bien de construire des surfaces commerciales à hauteur de 20.000 m² en lieu et place du Square et de l'ancienne gare.

Le PS s'engage à respecter l'avis émis par les citoyens en février 2015 et à élaborer sans tarder un véritable projet porteur de sens, de bien-être et d'attractivité. Un projet qui sera réellement co-construit. L'enjeu – à co-construire – est de réaménager un espace vert tout en y projetant des immeubles de taille limitée, où la mixité du logement et des commerces centrés sur l'artisanat doit être privilégiée. Il s'agit de développer un projet visant en une réappropriation des lieux par et pour les citoyens.

255. Décloisonner Bomel de la corbeille.

Le PS mènera une politique d'aménagement du territoire visant une rénovation urbaine permettant notamment de décloisonner le quartier de Bomel du centre de la Ville malgré les circulations complexes de cet espace.

L'ensemble de l'espace de la gare réaménagé avec la nouvelle gare des bus ne doit pas être un obstacle mais être un trait d'union entre le centre-ville à vocation commerciale et tout le quartier de Bomel dédié à l'habitat et aux services qui accueillent également les activités culturelles au Centre des Abattoirs.

Le projet de « requalification » du quartier Leopold doit prendre en considération cet objectif de liaison entre les quartiers. D'autant plus complexe que le « fleuve d'acier » constitué par le chemin de fer représente un obstacle difficilement franchissable. Des solutions seront réfléchies pour créer un lien.

256. Espaces couvert au centre-ville

La Wallonie n'étant pas particulièrement privilégiée en termes de climat et vu la fréquence des activités qui se déroulent tout au long de l'année, par exemple sur la Place d'Armes, la possibilité d'installer une couverture partielle moderne et modulable de l'espace public sera envisagée (marquise, pergola) tout en conservant suffisamment de volume pour le passage sous ces auvents et offrir aux chalands une circulation fluide.

257. Intégrer à la digitalisation de la construction (BIM)

Les projets de construction doivent faire face à de nombreux défis. Afin de relever ces défis, le secteur de la construction doit se digitaliser.

BIM (Building Information Modeling) est en fait l'équivalent de la digitalisation dans l'industrie de la construction. Il s'agit d'un processus soutenu digitalement pour la planification, la construction de bâtiment qui permet une augmentation significative de l'efficience dans la construction.

Il s'agit de réfléchir et d'anticiper la place des services publics dans les logiciels intégrés répondant à cette nécessaire digitalisation.

Il s'agira dès lors de poursuivre la simplification et la dématérialisation des procédures communales, en collaboration avec la Région, et éviter aux citoyens et entreprises de mener des démarches multiples auprès des différents services concernés par le développement territorial (urbanisme, logement, travaux publics, etc.) en assurant la coordination entre eux.

258. Envisager une extension concertée du piétonnier

L'actuel piétonnier est une initiative du Bourgmestre PS Jean-Louis Close qui a su résister aux tentatives d'opposition du projet pour imposer le périmètre actuel agréable. Ce piétonnier fait la spécificité du centre-ville, de son commerce et de l'Horeca.

Il faut vivre avec son temps. Aujourd'hui, la place de la voiture est à l'extérieur de la ville. Le PS propose d'envisager d'aménager un piétonnier plus vaste à partir du haut de la rue de Fer jusqu'au Marché Saint-Rémy. Il faut multiplier les parkings souterrains et les parkings de dissuasion, encore faut-il qu'ils soient installé judicieusement. La ville pourrait également être parcourue par de petits bus électriques comportant une quinzaine de places pour les personnes se déplaçant difficilement. Cette manière de voir les choses met en valeur toute la ville au lieu de se concentrer exclusivement sur le Nord de la ville comme le prône la majorité actuelle.

Ceci doit s'envisager en concertation avec tous les acteurs. Notre ville est à la traîne sur ce terrain de la mobilité urbaine. L'espace de rencontre de la place de l'Ange est un échec cuisant. Un capharnaüm permanent de voitures, camionnettes ... au détriment des usagers faibles. Il serait souhaitable de rendre aux piétons au moins la rue et la place de l'Ange, voire la rue de Fer, non indispensable à la circulation "privée", en y réservant un créneau pour la livraison des commerces et les interventions des professionnels (artisans...) jusqu'à 10h du matin maximum par exemple et en déviant la circulation des bus de l'hyper centre vers les rues Rogier et Jean-Baptiste Brabant, offrant une desserte tant du haut que du bas de la ville.

La propreté publique

Un espace public propre et agréable est un élément important du bien vivre ensemble tant pour les habitants que pour les visiteurs.

La propreté est l'affaire de tous, mais la ville doit jouer son rôle pour sensibiliser, nettoyer et sanctionner ceux qui dégradent les lieux publics. Il est aussi important d'investir dans l'embellissement de l'espace public et d'encourager les riverains à faire de même dans leur quartier.

C'est pourquoi le PS propose de développer une stratégie communale ambitieuse pour assurer la propreté publique.

Le PS réalisera un diagnostic complet en matière de propreté publique sous forme d'une enquête publique en y associant les services concernés de la ville de Namur (propreté, voirie, entretien des espaces verts, collecte des déchets …). Sur cette base, un plan d'action visant à améliorer la propreté dans les différents quartiers et villages sera mis en place. Il s'agira également de sensibiliser les Namurois.es à cette responsabilité partagée au travers de campagnes de communication à mener en collaboration avec le BEP.

259. Améliorer la coordination des services en matière de propreté et de sécurité

Le PS propose d'améliorer la coordination des différents intervenants compétents en matière de propreté et de sécurité. Il s'agit d'une part de gérer et intervenir rapidement afin de lutter contre ce type d'incivilité et de lutter sans faille contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages (jets de déchets, dépôts et incinération de déchets interdits, …) via la prévention, l'identification des points noirs et leur aménagement spécifique et d'augmenter le nombre d'agents « constatateurs ».

260. Surveiller les lieux les plus fréquemment souillés

Le PS propose de renforcer la surveillance et d'investir dans des dispositifs de surveillance placés dans les lieux sensibles pour prendre en flagrant délit des responsables de nuisances (caméras, etc.).

261. Intervenir rapidement : la propreté entraîne le respect

Les poubelles de la ville devraient être vidées très régulièrement et leurs abords nettoyés. Un espace public propre incite à la propreté…même s'il reste nécessaire de faire la démarche de motiver les habitants pour un tri des déchets respectueux des consignes. Il est proposé de constituer des équipes spéciales d'interventions rapides de nettoyage.

262. Apprendre la propreté et le respect de l'environnement par l'éducation

Le PS propose d'investir dans l'éducation à la propreté et au respect de l'environnement en organisant dans le cadre de l'école ou des jours blancs des modules de sensibilisation ramassage des déchets, actions citoyennes, prévention, campagnes commune propre … Le BEP est assurément un partenaire de ces actions de sensibilisation pour des outils adaptés au public jeune.

263. Développer une application smartphone pour signaler les points sales

(Cf. Thématique Ville intelligente : Une application smartphone collaborative entre les citoyens et la ville)

Il est proposé de diffuser gratuitement une application de type « Better street » pour que les citoyens puissent signaler les situations rencontrées et permettre des interventions rapides.

264. Généraliser les poubelles enterrées en centre-ville

Le PS propose de généraliser les poubelles et bulles enterrées ou semi-enterrées et en augmenter leur nombre progressivement dans les quartiers.

265. Favoriser les initiatives citoyennes locales

La propreté, c'est l'affaire de tous. La propreté n'est pas seulement de la responsabilité de la Ville et son administration.

Le PS entend encourager les riverains à contribuer à la propreté de leur quartier et à investir l'espace public (par l'appui des écoles et associations de quartier, des opérations « commune fleurie », des potagers collectifs, le soutien à la rénovation des façades et des devantures de magasin, la réouverture ou l'embellissement des devantures des surfaces commerciales vides, etc.). Des initiatives locales pourraient être soutenues dans le cadre de politiques liées à des budgets participatifs.

266. Désigner un cantonnier de quartier

Le PS propose de désigner à nouveau des cantonniers ou éco-cantonniers dans les quartiers et villages de manière à offrir un interlocuteur local de proximité pour les petits tracas de propreté, de curage, d'entretien du cimetière, des fossés, etc. (présence permanente, connaissance du quartier, surveillance…).

C'est par la proximité que les messages préventifs sont les plus percutants et les plus efficaces.

267. Augmenter le nombre de toilettes publiques en ville

Le PS propose d'augmenter le nombre de toilettes, de poubelles publiques, de cendriers publics et leur traitement. Une application smartphone du type « Namur dans ma poche » permettra de géolocaliser les toilettes publiques, si elles sont en services ou non. Les toilettes publiques doivent prévoir des tables à langer.

268. Entretenir un dialogue constructif avec les taggeurs

Le PS propose de prévoir des espaces pour les tags et graffitis et de renforcer le nettoyage des tags aux endroits où ils ne sont pas autorisés.

269. Espace de jeux et toilettes pour chiens

Dans les quartiers, le PS propose de créer des « canisettes » attractives pour chiens, en nombre suffisant, et de renforcer la lutte contre les déjections canines sur la voie publique.

Verdir Namur en mieux

Le PS entend multiplier les actions en faveur de la biodiversité. La biodiversité est une composante essentielle du développement durable. Le PS propose d'opter pour une gestion différenciée des parcs et espaces verts en bannissant les produits phytosanitaires pour préserver la faune et la flore et bien-sûr notre santé.

Les populations de certains animaux et plantes sont en diminution constante et plusieurs espèces sont menacées de disparition.

Au confluent de la Meuse et de la Sambre, Namur jouit d'une situation exceptionnelle. Nombre de ruisseaux serpentent également les villages. Nous proposons d'augmenter les espaces verts et de renforcer ce lien, ce maillage bleu et vert qui relie eau et végétation.

Il est en effet essentiel de préserver la nature et la biodiversité, et de favoriser le retour de la nature dans les villes et villages. Il s'agit aussi d'un levier utile par lequel faire participer les citoyens à la vie collective.

C'est pourquoi le PS propose d'élaborer une stratégie communale ou supracommunale de promotion de la nature et de la biodiversité concertée avec l'ensemble des acteurs locaux concernés.

270. Améliorer l'entretien des parcs, jardins et fontaines

Le personnel communal fait un travail remarquable mais il ne peut pas être partout à la fois. Le choix responsable d'abandonner l'utilisation d'herbicides et de produits phytosanitaires a augmenté la charge de travail du personnel communal. Les travaux et tâches doivent s'adapter et de nouvelles méthodes de travail doivent être mises en place.

Le PS entend améliorer, notamment par un renforcement des équipes et la formation continuée, les aménagements et l'entretien des parcs et jardins.

271. Végétaliser la commune, plus d'espaces verts

Le PS propose de renforcer la présence de la nature dans les quartiers et les villages, en particulier dans les quartiers les moins bien servis actuellement (espaces verts, arbres, vergers et haies, nichoirs, toitures végétales, mares, permis de végétalisation, etc.).

Nous proposons également promouvoir les « maillages verts et bleus » via la réimplantation et la protection des haies, des arbres, notamment fruitiers, des forêts urbaines, des parcs, des zones de fauchage tardif, des bords de routes et de rails, des mares, des cours d'eau et leurs berges, des zones humides, etc.

272. Créer un véritable permis de végétaliser

Depuis le mois de juillet 2015, la ville de Paris propose à ses habitants le dispositif « Permis de végétaliser », dont l'objectif est de favoriser l'expansion de la nature dans les rues de la capitale française et de renforcer le lien social.

Nous proposons de mettre en place un permis de végétaliser qui vise la voie publique (pas les espaces privés et les espaces verts existants), chaque Namurois.e pourra participer à la végétalisation de son quartier en cultivant un bout de jardin inédit.

Les initiatives citoyennes se sont d'ailleurs multipliées : des fleurs au pied des arbres, des murs végétalisés, ou encore des jardinières sur certains trottoirs sont apparus dans la capitale française.

273. Encourager la plantation d'arbres et favoriser l'entretien participatif

La ville de Namur possède plusieurs terrains vagues. Chaque citoyen qui le souhaite pourrait y planter un arbre selon certaines règles et après demande acceptée. Dans le même ordre d'idées, il pourrait être proposé que confier à des citoyens volontaires l'entretien complet de parterres dans certains quartiers résidentiels.

274. Square Léopold : Réaménager un espace vert accessible au public

Cf. Thématique Aménagement du territoire et urbanisme : Co-construire un projet au Square Léopold et à l'emplacement de l'ancienne gare des bus.

275. Encourager les potagers collectifs

Le PS propose d'encourager le développement de potagers collectifs, et de jardins et vergers partagés (en promouvant les espèces indigènes d'arbres fruitiers qui favorisent la nature, l'agriculture, la cohésion sociale et l'éducation).

276. Des cours de récréation « nature bienvenue »

Il est proposé d'encourager le développement de la biodiversité dans les cours de récréation, comme dans le cadre du programme « osé le vert, recrée ta cour » porté par Natagora et Goodplanet.

277. Favoriser l'installation de nichoirs pour es oiseaux

Nous proposons de soutenir l'installation de nichoirs à oiseaux ou à chauve-souris dans les propriétés communales ou provinciales, les écoles.

278. Installer des ruchers

Il est proposé de promouvoir et de soutenir l'apiculture en installant un ou plusieurs ruchers sur des propriétés communales.

279. Aider le développement de jardins et fermes urbaines

Le PS propose de soutenir l'expérimentation d'initiatives d'agriculture urbaine, de permaculture et d'agriculture en circuit court, permettant de nourrir les habitants près de chez eux et combattre les phénomènes de mondialisation qui provoquent des dégâts sociaux et environnementaux.

Namur s'engage dans le développement durable

Namur est reconnue pour la qualité de son cadre de vie. Nous devons franchir une nouvelle étape. Il faut garantir l'accès pour tous à une ville sobre et durable, avec pour ambition d'amplifier les actions en faveur de la transition énergétique.

Namur a toutes les qualités pour dessiner un projet cohérent, partagé, qui concilie cohésion sociale, droit à l'initiative économique et impératif environnemental. Nous devons nous engager résolument dans cette voie. L'avenir est aux usages de la ville qui prennent en compte la lutte contre le réchauffement climatique : transports en commun en site propre, sobriété et lutte contre la précarité énergétique, recyclage et traitement des déchets, circuits courts et jardins de proximité — des sujets qui doivent conforter l'exemplarité de Namur comme ville respectueuse de l'environnement et qui fait du développement durable une exigence au quotidien.

Le PS propose de co-construire une ville sobre et durable.

Une ville sobre, c'est d'abord une ville qui est économe de ses ressources financières. C'est ensuite être économe de nos ressources naturelles. Pour Namur, nous appelons à une nouvelle forme de progrès avec la transition écologique comme perspective, comme gisement d'activités et d'emplois. C'est une exigence pour les générations futures. Nous avons la volonté d'en faire, dès aujourd'hui, un levier pour améliorer notre quotidien et favoriser l'émergence d'un mode de vie réinventé.

La transition écologique doit être encouragée, maîtrisée et conduite dans la durée, avec le concours actif des Namurois.es, des entreprises et de tous les acteurs concernés.

Elle doit être partagée, parce qu'elle ne saurait être source de nouvelles inégalités sociales et culturelles.

Améliorer notre cadre de vie, c'est faciliter les déplacements quotidiens. C'est aussi porter un soin attentif à nos quartiers et à nos villages, par des aménagements qui préservent leur identité et grâce à des services de proximité présents et à l'écoute.

C'est enfin plus de nature en ville, une nature vivante, qui enchante notre quotidien, une nature prétexte à la créativité, aux loisirs et à la promenade. Nous pensons que la Sambre, la Meuse et le Grognon portent en eux notre histoire commune. Ils portent aussi une part de notre avenir que nous souhaitons remettre au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

280. Mettre en œuvre les objectifs de développement durable

En 2015, 193 Etats membres de l'ONU dont la Belgique ont adopté un ambitieux programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'agit d'un agenda pour la population, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et les partenariats. Il porte une vision permettant de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Ce programme fixe 17 objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs. Ceux-ci forment le cœur de l'agenda 2030. Ces objectifs de développement durable couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

Le PS s'engage à mettre en œuvre ces objectifs et à co-construire avec les Namurois.es un plan d'actions étalé sur la durée de la mandature communale.

281. Adopter un Plan de développement durable relatif aux activités de l'administration communale et du CPAS

Le PS adoptera un plan de développement durable qui se traduira par des engagements concrets de la ville de Namur et marquera ainsi la volonté de l'administration de renforcer les actions qu'elle mène pour réduire les impacts négatifs liés à son activité sur l'environnement (Gestion des bâtiments, rénovations, nouvelles constructions, énergie, mobilité, gestion des véhicules de service, énergie, gestion des fournitures, recyclage, gestion des déchets, marchés publics, sensibilisation et information, suivi du plan …). Un agenda sera décidé pour la mise en œuvre des actions et une évaluation sera programmée.

282. Mieux gérer les déchets et promouvoir le recyclage

Nous proposons de mener une politique efficace de gestion des déchets, ce qui implique de sensibiliser les citoyens et les entreprises, et d'améliorer la prévention. Si les citoyens développent d'autres habitudes quant à leurs achats, ils peuvent produire moins de déchets. Moins il y a de déchets, moins cela coûtera à la collectivité. En complément, il s'agit d'améliorer la collecte, le tri, la réutilisation et le recyclage des déchets. Les coûts doivent aussi être maitrisés pour garantir

l'accès de tous à ce service. Enfin, les communes ont leur rôle à remplir dans le cadre du développement de l'économie circulaire en Wallonie.

Le PS souhaite également renforcer les actions de sensibilisation des citoyens, des élèves et des entreprises, en travaillant avec les écoles, les associations, les clubs sportifs et l'intercommunale de déchets (BEP) et accroître l'information des citoyens quant à la collecte et au tri des déchets, en particulier pour le tri ou le compostage des déchets organiques, et étendre les horaires d'ouverture des parcs à conteneurs, afin d'amplifier le tri, en améliorer la qualité et réduire les coûts de traitement. La collecte des huiles et graisses de fritures, et des petits déchets dangereux ou chimiques des ménages sera améliorée.

Nous proposons enfin d'augmenter la quantité d'encombrants ramassés, en améliorant le service de collecte, et faciliter le réemploi en coordination avec les acteurs de l'économie sociale (textiles, mobilier, appareils électriques et électroniques, etc.), en collaboration avec la ressourcerie namuroise.

283. Sensibiliser les citoyens à la bonne gestion de l'eau

Le PS entend sensibiliser les citoyens à la gestion de l'usage de l'eau potable ou de l'eau de pluie ainsi qu'aux nuisances et dangers liés aux rejets des produits de cosmétiques, chimiques ou des lingettes de nettoyage dans les égouts communaux.

284. Encourager compostage, broyage et paillage

Le PS soutiendra tous les gestes qui contribuent à réduire les déchets et assurera la promotion du compostage, du broyage des déchets verts et le paillage.

285. Lutter contre le gaspillage alimentaire

Nous mènerons des campagnes pour lutter contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec le secteur de la distribution alimentaire et les acteurs sociaux (dont les épiceries sociales).

286. Stimuler les starts up pour recyclages

Le PS encouragera et stimulera en partenariats avec le BEP toutes les initiatives permettant le recyclage et la réduction des déchets.

A cet égard, le recyclage dans le cadre d'une démarche artistique ou de productions par des designers sera également encouragée.

287. Organiser mieux la collecte des déchets provenant des péniches stationnées sur les quais

Afin d'éviter des dépôts et la pollution de la Meuse et de la Sambre, des actions de sensibilisation seront menées et la collecte des déchets provenant des péniches et autres bateaux de plaisance sera améliorée.

288. NAMUR, VILLE QUI MAÎTRISE LA PUBLICITÉ

Nous proposons de supprimer progressivement du paysage urbain les panneaux publicitaires et autres incitations à consommer. Une fois libérés, ces espaces publics favoriseraient l'affichage associatif ou culturel. Par la suite, ces espaces pourraient même servir de supports à des œuvres d'artistes locaux. Certaines villes étrangères ont déjà tenté l'expérience.

NAMUR EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique, c'est Namur et ses habitants, c'est nous ! Namur doit se doter d'un plan ambitieux de transition énergétique, au bénéfice de tous ses habitants et qui valorise les ressources locales. Cette transition énergétique se doit d'être un outil d'égalité, de lutte contre les inégalités et de réduction de la précarité énergétique afin d'aider à résoudre les problèmes du quotidien et améliorer la qualité de vie. Les questions de l'habitat et de la mobilité sont à la fois au centre de nos vie et au cœur de cette indispensable transition énergétique. La transition énergétique nécessite l'implication de tous les citoyens et de tous les acteurs du territoire namurois. Ce plan de transition énergétique doit dès lors être élaboré avec les citoyens sur la base d'un grand débat piloté avec des citoyens.

Il s'agit de mettre en œuvre le programme de développement durable à l'échelon communal ou supracommunal.

Garantir la cohérence entre cette stratégie et les divers plans ou projets (supra)communaux voire les regrouper (projet de développement territorial, stratégie énergétique, programme stratégique transversal communal, plan communal de mobilité, plan communal de développement de la nature, plan communal de développement rural, etc.).

Engageons Namur dans une transition énergétique, soutenue par les citoyens, au bénéfice de tous les habitants.

289. GARANTIR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE POUR TOUS

Garantir l'accès de chacun à l'Energie est un objectif essentiel de l'écosocialisme, porté par le PS, afin que chaque habitant de la commune puisse s'éclairer, se chauffer et se déplacer.

Les inégalités liées à l'Energie doivent être gommées pour améliorer la qualité de vie des citoyens. L'exploitation sans retenue des énergies fossiles joue également un rôle déterminant dans la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique, que nous devons combattre.

La question énergétique doit être saisie à bras-le-corps en vue de changer notre système énergétique en profondeur pour le rendre plus propre et plus social.

Dans ce but, il s'agit de diminuer la consommation d'énergie de minimum 50% et viser 100% d'énergies renouvelables en 2050. Multiplier les économies d'énergie au bénéfice des habitants est une priorité pour le PS. Des mécanismes de solidarité

doivent être prévus, via les tarifs d'énergie et les dépenses publiques, pour assurer une juste répartition des efforts et éviter la « fracture énergétique ».

Les communes ont un rôle essentiel à jouer pour concrétiser l'Accord de Paris sur le climat. Namur s'engagera pour réussir la transition socialement juste de notre modèle énergétique et lutter contre la précarité énergétique.

290. Une stratégie communale d'économie d'énergie

Pour atteindre ces objectifs, le PS propose d'élaborer une stratégie communale qui détermine des objectifs d'économie d'énergie et de production renouvelable à réaliser d'ici 2050.

Cette stratégie pour réussir doit unir les services publics, les citoyens et les forces vives locales. Elle sera coordonnée avec les autres niveaux de pouvoir et les autres acteurs communaux engagés. Elle inscrira Namur dans la dynamique de la Convention des maires pour le climat et l'énergie.

291. Etablir un registre énergétique actualisé des bâtiments publics

Il est proposé de réaliser un cadastre énergétique des bâtiments publics communaux, en ce compris les logements publics et les bâtiments scolaires.

Dans ce cadre une comptabilité et une gestion énergétique dans les bâtiments communaux ou provinciaux seront développés pour identifier les bâtiments qui consomment trop et éviter les gaspillages.

Les plans d'investissements relatifs à la rénovation seront axés prioritairement sur l'isolation et le déploiement d'unités de production d'énergie renouvelable voire des réseaux de chaleur.

Il s'agit de faire en sorte que tous les bâtiments publics neufs aient une consommation d'énergie la plus faible possible et convertir les bâtiments publics existants au minimum en bâtiments « basse énergie ».

292. Faire de la rénovation accompagnée un des leviers de la transition énergétique

Les occupants d'un logement qui s'engagent dans une rénovation énergétique seront accompagnés par un professionnel afin de les assister dans le processus et la réalisation des travaux pour s'assurer que ces derniers sont faits dans les règles de l'art.

293. Soutenir le développement de coopératives d'énergie

Le PS propose de soutenir le développement de coopératives, regroupant les acteurs publics locaux et les citoyens, qui soient les moteurs de projets d'économies d'énergies et de production renouvelable, qui soient accessibles à tous, dont les ménages vulnérables, et qui se coordonnent avec les gestionnaires

de réseaux, en vue d'assurer un financement équitable des réseaux publics et une transition énergétique qui bénéficie à tous.

La commune peut aussi aider la collectivité à se réapproprier la maitrise de l'énergie via la création de coopératives énergétiques. Le PS soutient en effet les initiatives locales qui offrent un terrain accessible à chaque citoyen pour s'approprier le changement.

Les projets citoyens d'éoliennes aux environs de Namur seront soutenus. Il s'agit de reprendre la main sur la production électrique et de favoriser une énergie verte afin de réduire notre emprunte carbone et réduire notre dépendance énergétique.

Remarque : intégré à partir des idées déposées sur la plateforme participative Namur

294. Plan éclairage public adapté

Le PS propose de repenser avec ORES le plan de remplacement des luminaires par ceux moins énergivores, mais qui se révèlent finalement plus polluants et destructeurs de la biodiversité, en donnant la priorité à une luminosité adaptée à la densité de circulation comme aux conditions météorologiques.

Namur, Ville autrement plus citoyenne et participative

L'écoute et la participation des citoyens auront véritablement été les parents pauvres des deux mandatures communales écoulées.

Cette absence d'écoute des citoyens s'est singulièrement marquée par le refus de la majorité communale de prendre en compte le résultat de la consultation populaire du 8 février 2015 relative à l'implantation d'un centre commercial au Square Léopold.

Cette absence d'écoute et de dialogue avec les citoyens a révélé un mode de gouvernance de la majorité communale sortante totalement dépassé. Somme toute, une gouvernance « ex cathedra » !

Quel paradoxe alors que Namur est le siège du Parlement wallon et que celui-ci affiche sur son fronton « *Il n'y a pas que le jour des élections que votre voix compte* ». Les politiques publiques doivent en effet impliquer beaucoup plus les citoyens.

Cette maxime doit devenir, et singulièrement à Namur, une réalité.

Le PS prend l'engagement d'ouvrir enfin à Namur un nouveau cycle : participatif, durable, sobre, une gouvernance moderne à l'écoute de ses citoyens, respectueuse des avis émis, associant les Namurois.es aux projets conduits par la Ville et un.e Bourgmestre à temps plein.

Le PS s'engage également à faire en sorte que le/la Bourgmestre ne cumule pas - comme actuellement à Namur - ni les fonctions, ni les rémunérations. De surcroît, le PS portera le décumul de la fonction de Bourgmestre avec celle de Président du conseil communal.

Le pouvoir d'agir ensemble : construisons avec vous et pour vous une ville autrement plus citoyenne et participative.

UNE GOUVERNANCE QUI REND CONFIANCE

295. GOUVERNER LA VILLE À TEMPS PLEIN : UNE BOURGMESTRE À TEMPS PLEIN, ENTIÈREMENT DISPONIBLE POUR SES CONCITOYENS

Le PS s'engage également à faire en sorte que le/la Bourgmestre – comme cela a toujours été le cas à Namur lorsque le PS était dans la majorité – ne cumule pas comme actuellement à Namur ni les fonctions, ni les rémunérations de membre d'une assemblée parlementaire (Député, Sénateur…).

De surcroît, le PS interdira le cumul de fonction de Bourgmestre et de Président du conseil communal afin de restaurer le fonctionnement démocratique du Conseil communal et libérer l'expression des conseillers et des citoyens au sein de l'assemblée.

296. RESPECTER LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DU CONSEIL COMMUNAL

Le PS s'engage à respecter le fonctionnement démocratique du Conseil communal et éviter de mettre les conseillers communaux au « pied du mur » par des communications à la presse préalable aux réunions du Conseil communal. Le fonctionnement de la majorité communale et singulièrement du Collège communal éteint le débat démocratique au Conseil communal tout en exacerbant des tensions entre groupes politiques.

Dans cette même logique, le Magazine communal financé par tous les Namurois.es doit pouvoir refléter la diversité des opinions y compris des partis d'opposition. Le PS propose également d'y ouvrir une rubrique relative au dialogue et à la participation citoyenne.

297. Exiger la parité au sein du Collège communal

Le PS s'engage à appliquer une parité effective au sein du Collège communal. Il est temps de faire évoluer les mentalités et d'inscrire Namur dans le top des communes qui défendent le principe de représentation équilibrée des hommes et des femmes, y compris au sein de son organe exécutif. Le PS propose un collège paritaire, symbole de cet engagement à faire bouger notre vision du monde dans le respect de tous et de toutes.

298. S'engager dans la culture de l'évaluation des politiques communales

Le PS s'engage à développer la pratique de l'évaluation et à rendre les résultats publics sous la forme de cahiers de l'évaluation diffusés régulièrement aux Namurois.es.

Évaluer les politiques publiques doit être un levier pour transformer, innover, réinterroger la pertinence des politiques publiques. C'est aussi une manière de replacer le citoyen au centre de l'action publique et d'adapter la politique à l'évolution de notre société.

299. Donner plus de lisibilité aux décisions communales

Dans les décisions administratives et dans les délibérations du Conseil communal, le PS veillera à un réel travail de pédagogie, de simplification et de motivation plus lisible des décisions pour permettre à un très grand nombre de Namurois.es de comprendre ces décisions. La qualité de la motivation des décisions est aussi un élément clé dans la sécurité des décisions qui sont prises et mieux comprises par les parties prenantes.

300. Faire preuve de plus de pédagogie des grandes décisions

Les procès-verbaux du Conseil communal seront rendus plus accessibles notamment via les canaux numériques et la presse. Un travail de pédagogie pourrait être largement amélioré. Une collaboration constructive avec la presse serait ici un plus pour la lisibilité de l'action communale par les citoyens namurois.

301. Renforcer la transparence par un cadastre des mandats à disposition des Namurois.es

Au-delà des obligations légales en la matière, le PS s'engage à améliorer la transparence des mandats publics exercés en Wallonie par un cadastre des mandats lisible, complet et facilement consultable.

302. Transmettre le conseil communal en direct sur la TV locale ou le Web

Nous proposons de renforcer la transparence de l'action politique. Le fossé se creuse entre les citoyens et le monde politique. Une manière de recréer du lien est de favoriser la bonne information des citoyens. Des applications gratuites (exemple : Facebook live) permettent de diffuser sur un site internet le Conseil communal. Une collaboration avec la télévision locale est également envisageable, comme cela se fait déjà au Parlement de Wallonie et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les moyens techniques sont là. Il ne manque qu'une volonté politique ... Avançons !

303. Promouvoir la présence des citoyens au Conseil communal et le droit d'interpellation.

Le PS s'engage à promouvoir la présence et la participation de plus de citoyens, d'écoles et d'associations aux séances du Conseil communal.

Un travail d'information et de promotion de la présence des citoyens au Conseil Communal est nécessaire. Beaucoup de citoyens ignorent tout simplement que les travaux du Conseil sont ouverts au public et accessibles librement.

304. Décentraliser symboliquement le conseil communal

Le PS propose de décentraliser périodiquement des séances du Conseil communal dans les quartiers et les villages pour certaines occasions ou manifestations ou à la faveur de certaines grandes décisions.

Donner vie au Dialogue citoyen et à la participation citoyenne

305. Co-construire Namur par le dialogue et la participation citoyenne

Le dialogue citoyen et la co-construction des politiques publiques doivent devenir le fil rouge d'une nouvelle gouvernance avec cinq grandes finalités :

- Fabriquer des politiques publiques plus justes, plus adaptées, plus efficaces
- Développer une culture de la sobriété et de la responsabilité partagée
- Favoriser le lien social, le collectif et l'inclusion
- Soutenir l'innovation sociale et le pouvoir d'agir des Namurois.es
- Partager une vision commune dans un dialogue et une mise en débat entre élus et citoyens acteurs

Le PS s'engage à promouvoir et augmenter la participation citoyenne, sans oublier les seniors qui ne sont pas toujours connectés à internet.

Les politiques publiques doivent impliquer beaucoup mieux les citoyens. Le slogan du Parlement wallon, il n'y a pas que le jour des élections que votre voix compte, doit devenir une réalité et singulièrement à Namur !

306. Respecter le vote des citoyens lors de consultations populaires

En méprisant les résultats de la consultation populaire du 8 février 2015 et en court-circuitant la demande de consultation populaire d'initiative citoyenne, la majorité communale a gravement galvaudé cet outil vital de la démocratie locale.

Si besoin est de la préciser, le PS s'engage à respecter le vote des citoyens lors de consultations populaires.

307. Désigner un échevin en charge du dialogue citoyen

Le PS s'engage également à confier à un échevin le dialogue citoyen afin notamment d'implémenter de manière transversale le dialogue citoyen dans les projets de ses collègues du Collège communal. Le dialogue citoyen doit poursuivre deux objectifs :

- Mener des politiques publiques plus efficaces pour répondre à des attentes et à des besoins citoyens ;
- Renforcer la cohésion sociale. Le dialogue crée du lien entre des personnes qui ne se seraient jamais rencontrées.

308. Mettre en ligne une plateforme de consultation et de participation citoyenne

Afin de contribuer à instaurer à Namur un véritable dialogue - il existe peu ! - et une participation citoyenne mais également de faire revivre la démocratie locale, le PS propose de mettre en ligne une plateforme de démocratie participative.

A l'instar de la plateforme « Namur au futur » que le PS namurois a mis en ligne pour co-construire avec les Namurois.es son programme en vue des élections, cette plateforme permettra aux Namurois.es de co-créer leur projet de ville.

L'objectif est pour la ville de Namur de rendre les décisions plus transparentes et collaboratives. Il s'agit également de co-construire et enrichir les grands projets urbains et d'assurer leur suivi et leur mise en œuvre avec les habitants.

309. Organiser des soirées citoyennes dans les quartiers et les villages

Le PS propose que le bourgmestre et les échevins animent des journées/soirées pour les citoyens afin de venir expliquer les défis, les réalisations et écouter les préoccupations et les idées des citoyens, quartier par quartier, village par village.

310. Développer une plateforme communale des quartiers

Le PS propose de créer une plateforme communale des quartiers avec pour objectif de soutenir les forces vives locales et les projets qu'elles portent. Cette plateforme accueillerait toute une série d'informations sur les activités, les réunions, recueillir des avis …

311. Documenter la participation des citoyens

Force est de constater que la publicité officielle actuelle est purement formelle et a perdu de son sens, les citoyens ne disposent pas des clés pour comprendre et la communication non officielle ressemble souvent plus à de la propagande qu'à de l'information. A titre d'exemple, les avis d'enquêtes publiques sont laconiques, les termes sont très techniques, bref il est malaisé pour les citoyens de comprendre les tenants et aboutissants … Ceci induit que les décisions de la ville sont subies faute d'être correctement documentées.

Ce défaut d'information et de documentation des citoyens démotive les citoyens à participer, à donner son avis et cela contribue encore un peu plus à creuser le fossé entre élus et citoyens !

A Namur, l'information détaillée sur les projets se fait une fois les décisions prises et les permis accordés !

Le PS propose notamment de :

- Présenter aux citoyens un rapport annuel contenant les lignes directrices du budget et du compte avec pratique du benchmarking c'est à dire une comparaison avec un panel d'autres communes. Exemple : coût frais de fonctionnement, du personnel, de la dette, des transferts par habitant ;
- Réaliser une étude prospective reprenant les coûts cachés (exemple : pensions du personnel), l'évolution de la dette, les financements externes ... ;
- Planifier les travaux sur la base d'éléments techniques avec cartographie de l'ensemble des travaux routiers à réaliser dans les cinq prochaines années ;
- Publier la liste des subsides octroyés par la ville ;
- Publier la liste des mandats des mandataires, des fonctionnaires et des partis reprenant la nature et la durée du mandat ainsi que les objectifs poursuivis, les moyens d'accès aux rapports (au moins annuels) sur l'exercice du mandat : participation, actions menées, justification, analyse critique, s'il y a lieu : le système de rémunération et les montants réellement perçus sur la période.

Une attention particulière sera portée sur les « mandats » dans la sphère privée afin de prévenir tout conflit d'intérêt.

Des budgets participatifs pour rendre du sens

Dans un contexte de défiance des citoyens envers les élus encore renforcé par un déficit d'écoute des Namurois.es, il nous faut réinventer de nouvelles pratiques politiques. C'est une nécessité, face à la montée de l'individualisme et du « chacun pour soi ».

Il faut recréer du collectif et de l'intérêt général et laisser plus de places à des logiques horizontales, collaboratives et de co-construction. Le contexte de sobriété budgétaire invite aussi à renouveler nos modes d'action.

Le PS a la conviction profonde est qu'un projet, lorsqu'il fait l'objet d'une concertation, est meilleur, plus efficace, plus créatif, plus innovant.

Le budget participatif est un processus au cours duquel les citoyens vont pouvoir décider de l'utilisation d'une partie des ressources publiques. En allouant un budget visant à soutenir les initiatives citoyennes portant sur une action collective et participative à visée sociale, culturelle ou d'intérêt général, la commune donne aux citoyens la possibilité de prendre part au choix politique pour leur commune et le pouvoir d'imaginer de nouvelles solutions ou de décider de projets qui rencontrent leurs préférences et priorités.

312. Mettre en place des budgets participatifs permettant la réalisation de projets citoyens

Le PS mettra en place des budgets participatifs notamment pour les comités consultatifs, les comités de quartier, les maisons de jeunes et pour permettre la réalisation de projets citoyens. Il s'agira par exemple de mettre en place des budgets d'investissement participatif pour permettre la réalisation de projets collectifs dans l'espace public.

313. Charger un échevin de cette dynamique participative

Un échevin sera chargé de coordonner cette dynamique de budgets participatifs afin de créer une cohérence entre les différentes initiatives.

Dialoguer avec les composantes de la vie communale

314. Relancer le conseil communal des jeunes

Le PS entend relancer le Conseil communal des jeunes avec notamment la mise en place d'un budget participatif et des projets concrets. Il est essentiel de ramener les jeunes dans le débat politique, pour apprendre à toujours mieux débattre. Nos jeunes seront les décideurs de demain. Sans eux, on ne construira pas la démocratie de demain, ni un Namur qui leur convient.

315. Rendre du sens à la Commission Aménagement du Territoire

Les avis de la CCATM sont souvent négligés. A titre d'exemple, la CCATM a remis un avis défavorable sur la construction d'un parking relais (P+R) à Bouge. La majorité communale est passée outre cet avis et a décidé malgré tout de construire ce parking.

316. Un conseil consultatif communal des aînés indépendant

Actuellement, c'est l'échevine de la cohésion sociale qui préside ou chapeaute la Commission consultative des aînés. Le PS propose de confier cette présidence à un citoyen.

317. Créer un Conseil de l'Accessibilité universelle

Cf. Thématique Namur Ville inclusive

318. Une concertation permanente avec les commerçants

Le PS s'engage à entretenir un dialogue et une concertation permanente avec les commerçants, acteurs principaux de la vie du centre-ville, afin de co-construire avec eux un projet de ville.

Namur, une gestion rigoureuse, sobre et volontariste

La Commune, comme la Province, doit pouvoir disposer des moyens budgétaires suffisants pour répondre aux besoins de la population.

La situation financière de nombreux pouvoirs locaux est aujourd'hui extrêmement difficile. Les charges qui pèsent sur eux sont de plus en plus importantes et ne sont pas ou peu compensées par les autorités responsables.

Ainsi, on peut citer les charges supplémentaires qui pèsent sur les CPAS, le sous-financement des zones de secours et des zones de police ou encore la réforme des pensions des agents locaux décidée par le Gouvernement fédéral et qui va constituer un poids exponentiel sur les finances locales.

Par ailleurs, le *tax shift* prive les communes d'une recette fiscale importante et l'effet va aller croissant, sans que le Gouvernement fédéral ne compense l'impact de cette décision sur les finances locales. Malgré la timide reprise économique, les perspectives des finances locales sont catastrophiques, alors même que les règles budgétaires applicables aux communes et provinces leur imposent une gestion rigoureuse et une baisse des dépenses.

Si une partie des solutions aux problèmes des finances locales est à rechercher au niveau même de la commune, il est avant tout nécessaire que les autres niveaux de pouvoir assument la juste part de l'impact de leurs décisions sur les pouvoirs locaux. Dans ce cadre, le PS plaide pour le respect absolu du principe de neutralité budgétaire des décisions des autres niveaux de pouvoir sur les finances locales. En d'autres termes, l'équipe PS sera tout particulièrement attentive à toute nouvelle décision régionale, communautaire ou fédérale ayant un impact sur les finances locales, qui devra être compensée.

319. Sauvegarder le système de financement des pensions des agents communaux

Il est indispensable de concevoir et de mettre en œuvre un nouveau système de financement pérenne des pensions des agents locaux par un refinancement structurel suffisant de l'État fédéral, notamment pour compenser les effets désastreux des différentes réformes engagées par le gouvernement MR-NVA. Les pouvoirs locaux ne peuvent assumer seuls leurs charges de pensions alors même que toutes les autres pensions (salariés, indépendants et fonctionnaires des autres entités) sont financées en tout ou en partie par l'État fédéral.

320. Maintenir les actuelles règles d'indexation des fonds de financements des communes

Le PS revendiquera de maintenir les moyens budgétaires et les règles d'indexation existantes consacrés par les régions aux pouvoirs locaux, comme le fonds des communes, le fonds spécial de l'aide sociale et le fonds des provinces, les aides à l'emploi, les incitants à la statutarisation du personnel.

321. Exiger des compensation à la suppression de taxes ou d'exonérations du précompte immobilier

Les décisions du Gouvernement fédéral et régional conduisent à des suppressions de certaines taxes et les compensations liées aux exonérations du précompte immobilier ont et auront un impact sur les finances communales. Ici aussi nous défendrons les Namurois.es en exigeant la neutralité fiscale des mesures et la stricte compensation des effets directs ou indirects sur les finances locales.

322. Réaliser un audit des finances communales

Depuis que cette majorité est au pouvoir, elle a augmenté à 2 reprises l'impôt des personnes physiques, reniant ses promesses électorales. Le PS Namur s'engage à ne pas augmenter la fiscalité durant la mandature communale.

La ville de Namur est sans doute une de celles dont la dette a le plus augmenté ces dernières années (plus de 50 % depuis 2010). Elle a camouflé cette dette en recourant exagérément aux emprunts de longue durée (30 ans), reportant sur les générations futures la charge de sa politique de grands travaux et de grands projets dont la pertinence de certains n'est pas démontrée.

Mais cela n'a pas suffi : elle a augmenté à nouveau l'impôt des personnes physiques, une augmentation de 21 % à mettre au passif de la majorité cdH, MR, Écolo. Comparée aux autres grandes villes de Wallonie et aux chefs-lieux de notre arrondissement, c'est Namur qui détient le record du plus haut taux de taxation pour le cumul des 2 impôts principaux, à savoir l'impôt des personnes physiques et le précompte immobilier.

Nous proposons de réaliser un audit financier pour éclairer la nouvelle majorité sur la politique financière menée ces dernières années.

Pour y arriver, le PS propose de limiter au maximum les projets d'investissements qui n'impactent pas directement le confort des Namurois.es en privilégiant les projets à caractère social, les travaux de voirie et de trottoirs dont le besoin est si criant dans la périphérie, la sécurité, les projets culturels de proximité, la pratique des sports.

323. Veiller au financement de la Police par le fédéral

Nous nous engagerons pour un financement adéquat des zones de police par le gouvernement fédéral afin de tenir compte de l'évolution des réalités territoriales, démographiques et sociales depuis la mise en œuvre de la réforme des polices. Ce financement devra également tenir compte des nouvelles missions confiées aux polices locales par la police fédérale.

324. Anticiper les transferts de charges vers le CPAS

Le PS namurois se battra pour faire financer de façon juste et équitable les CPAS par la région et faire prendre en charge intégralement le revenu d'intégration par l'État fédéral. Les CPAS doivent faire face en effet à un nombre accru de demandes découlant de décision fédérales et régionales. Il sera également demandé à la Wallonie de pérenniser le financement des plans de cohésion sociale en faveur des communes et des CPAS et de mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté.

325. Pérenniser le système d'avance des recettes

Le PS revendique de pérenniser et amplifier le système d'avances des recettes de l'impôt des personnes physiques qui reviennent aux communes afin de rendre ces recettes plus prévisibles et plus constantes et non soumises au rythme d'enrôlement décidé par le Gouvernement fédéral. Le PS veut supprimer les frais administratifs de 1% sur les recettes à l'impôt des personnes physiques.

326. Réaliser avec d'autres communes une études d'impact des évolutions fiscales régionales et fédérales

Namur prendra l'initiative de regrouper plusieurs villes et communes pour faire réaliser une étude préalable d'impact de tout projet de règlementation concernant les pouvoirs locaux, notamment en termes financiers ou de gestion. Le cas échéant, en concertation avec l'UVCW.

327. Faciliter l'accès de Namur aux fonds structurels

Les investissements importants à réaliser par la ville dans des domaines comme la mobilité, les crèches, les maisons de repos et de soins, les infrastructures sportives et culturelles sont des investissements non seulement essentiels au bien-être et à la cohésion sociale mais ils représentent également un impact positif sur l'économie locale et régionale en octroyant des marchés aux entreprises et sont donc à leur tour source de création d'emplois et de richesses.

En solidarité avec d'autres villes et communes, le PS propose que Namur travaille activement à faciliter l'accès des pouvoirs locaux aux programmes de financement européens, notamment organisés en supracommunalité. Les pouvoirs locaux doivent ainsi pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'une expertise accrus pour définir leurs projets et établir leurs dossiers, mais aussi atteindre la masse critique nécessaire, afin de pouvoir accéder, notamment, aux prêts de la Banque européenne d'investissement.

328. Simplifier et opérationnaliser le monitoring financier

Avec le plan stratégique transversal, le PS passera en revue les indicateurs et les pratiques de remontée d'informations de gestion pour simplifier et assurer le pilotage budgétaire et financier.

Une attention toute particulière sera portée à la pédagogie nécessaire de ces outils de pilotage.

Les outils de monitoring doivent en effet servir de base à une planification pluriannuelle optimale mais aussi aux décisions d'ajustement et d'actualisation nécessaire.

Il s'agit ici d'assurer concrètement l'utilisation efficiente et transparente des deniers publics.

UNE RECHERCHE ACTIVE D'ÉCONOMIES STRUCTURELLES

329. STABILISER ET REDÉPLOYER LES COÛTS

Au discours de réduction des coûts de fonctionnement, l'équipe PS Namur préfère la notion de stabilisation et de redéploiement ou ajustement des moyens en fonction des besoins des citoyens et des priorités du plan stratégique transversal.

Le PS propose de renforcer la complémentarité entre les services et favoriser les économies d'échelle entre services et avec d'autres communes.

La cohérence des actions et la synergie des ressources seront également renforcées au travers de la politique d'achats voire des services communs seront développés entre la commune et le CPAS.

Un soutien tout particulier sera apporté aux services communs et aux métiers de « support » comme l'informatique, la gestion des bâtiments, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, les services du budget, les travaux. Le PS s'oppose fermement à toute volonté de fusionner les communes et les CPAS. Les synergies seront entendues aux organismes para-locaux et aux organismes subventionnés par la commune, comme les régies, les fabriques d'église ou encore les zones de police et de secours.

330. AUGMENTER LA PART D'ACHATS GROUPÉS, D'ACHAT EN CENTRALE D'ACHAT INTERCOMMUNALE

Le PS augmentera la part d'achats groupés pour maîtriser les coûts d'achats, simplifier et fluidifier les achats tout en réduisant les coûts de conception et de gestion des cahiers des charges et des marchés publics spécifiques ou ponctuels. Le recours à des centrales d'achat communes sera amplifié.

331. EXPLORER LA PISTE D'UNE CENTRALE D'EMPRUNT

Nous nous engageons à étudier les possibilités de mutualisation d'emprunts, avec le support des administrations régionales, qui devrait permettre aux villes, communes et provinces, d'accéder à de meilleures conditions de financement sur les marchés ;

332. MAINTENIR LA PARTICIPATION PUBLIQUE À LA BANQUE BELFIUS

Le PS propose de maintenir les participations publiques dans la banque Belfius, partenaire privilégié des pouvoirs locaux pour leur financement. En cas de privatisation partielle de la banque, le PS demandera qu'une compensation soit octroyée pour les pertes sèches engendrées lors de la recapitalisation de Dexia.

333. Coordonner les investissements dans un plan stratégique transversal

Pour coordonner les investissements et les travaux, en optimiser les synergies et les complémentarités, l'équipe PS entend créer dès le premier semestre avec les équipes communales, les conseils consultatifs et les citoyens un plan stratégique coordonné et transversal véritable fil rouge de la législature.

Ce plan stratégique transversal sera au cœur de la gestion locale permettant autour d'axes stratégiques, d'articuler les multiples objectifs opérationnels.

Les actions seront coordonnées pour atteindre ces objectifs et permettre d'anticiper les ressources, humaines et financières à planifier. Cela permet à l'entité locale une plus grande efficacité et une utilisation optimale de ses ressources.

Le PS préconise une transversalité des politiques qui facilite le décloisonnement intelligent des services, les synergies supracommunales et les liens entre commune et province.

Ce plan stratégique sera évalué et cette évaluation sera présentée aux citoyens à mi-mandat et en fin de mandature.

334. Screening des missions et des services avec les équipes communales

Nous demanderons aux responsables communaux de mener un screening minutieux des services, des organismes paralocaux afin d'évaluer si les raisons qui ont conduit à leur création sont toujours d'actualité. Leur mode de fonctionnement et les synergies possibles à créer seront également analysés.

Un point d'attention tout particulier sera porté aux tendances dans les besoins et l'évolution possible des moyens nécessaires. Une place intelligente sera faite aux transformations liées à la digitalisation et aux besoins de pédagogie numérique à l'attention de l'ensemble des publics.

Une attention forte sera consacrée aux interfaces et à la lisibilité des parcours pour les citoyens entre ces services.

Namur, ville de service, ville à l'écoute de ses citoyens

Le PS propose de s'engager, en concertation avec le personnel communal, dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité de l'accueil des citoyens (orientation des demandes, assurance d'une réponse adaptée, délais d'attentes raisonnables...). L'accès à l'administration et sa disponibilité constituent une attente prioritaire des usagers du service public.

Il convient aujourd'hui de conduire une politique de l'accueil des services publics de manière coordonnée en utilisant au mieux la complémentarité des différents canaux de communication : guichet physique, téléphone, Internet.

La qualité du service rendu, la rapidité des réponses de l'administration, la simplicité des démarches à accomplir, la possibilité de contacts directs avec l'agent public qui

traite son dossier, l'utilisation d'internet pour remplir une démarche et des moyens de communication à distance attestent des exigences nouvelles des usagers.

Les administrations recevant le public doivent répondre à l'évolution de ces attentes.

Le PS mesure l'ampleur et la qualité du travail réalisé à cet égard par le personnel communal. Nous soutiendrons le personnel dans cette démarche permanente d'amélioration du service aux citoyens.

335. Améliorer en permanence la qualité de l'accueil des citoyens

Le PS, en concertation avec le personnel communal, œuvrera à l'amélioration de l'accueil physique de l'administration communale. Plusieurs pistes seront explorées :

- Élargissement des horaires d'ouverture des guichets en fonction des attentes locales des usagers, mise en place de plages horaires de rendez-vous pour tous les services accueillant du public afin de réduire les temps d'attente aux guichets …
- Amélioration de l'efficacité de l'accueil téléphonique des administrations : mise en place d'un accueil téléphonique de qualité, audité tous les ans par un organisme, élargissement des horaires d'ouverture d'un numéro vert …
- Renforcement de l'administration électronique

336. Mettre en place un baromètre de la qualité de l'accueil et de la satisfaction des citoyen

Le PS propose de mettre en place, en concertation avec le personnel, un baromètre de la qualité de l'accueil. L'évaluation portera sur l'ensemble des canaux de relation avec l'administration mis à disposition des usagers : visites, appels téléphoniques, courriers, courriels, sites Internet.

337. Mettre en place un service médiation au service du citoyen

Un service de médiation sera mis en place afin de trouver des solutions conciliées au bénéfice de tous et ainsi éviter au maximum l'introduction de plaintes. Le cas échéant, une collaboration sera enclenchée avec le médiateur wallon sur la déclinaison locale du traitement des plaintes.

338. Une gestion active des plaintes et demandes

Le PS veillera à ce qu'une gestion active de plaintes et de demandes soit assurée afin de répondre rapidement aux citoyens. Leur enregistrement sera systématisé et le suivi sera mesuré.

339. Offrir le parking pour le temps des démarches administratives.

Le PS propose de rendre le parking gratuit lorsque les citoyens doivent effectuer des démarches administratives.

340. Innover et s'adapter, par exemple en offrant la possibilité d'un mariage nocturne !

Le PS prendra en compte les propositions et initiatives qui améliorent le bien-vivre ensemble et qui feront de Namur une ville active, ouverte, solidaire, juste, durable …

A titre d'exemple, le PS retient cette proposition citoyenne issue de la plateforme Namur au futur : « Et si on se mariait la nuit ? »

Des mariages pourraient effectivement avoir lieu le soir !

« Le mariage ? Une institution qui doit aussi pouvoir offrir – pour ceux qui le souhaitent - un moment un peu décalé, exceptionnel et hors du temps ... un mariage nocturne peut y contribuer ! Namur dispose d'une belle infrastructure, la maison des mariages, mais les cérémonies sont réglées comme du papier à musique ... pas beaucoup de place pour la créativité et pour faire de cet événement un moment qui se singularise et s'immortalise ... Je propose de revoir l'organisation des mariages et d'offrir la possibilité aux mariés d'organiser la cérémonie en nocturne ... par exemple entre 19 heures et 22h30 heures à la Maison des mariages. Concrètement, chaque mariage pourrait durer un peu plus longtemps dans une ambiance personnalisée (musicale et lumineuse) tout en veillant à ce que la célébration demeure solennelle et publique. »

UNE GOUVERNANCE RESPECTUEUSE DU RÔLE ET DES COMPÉTENCES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

341. RESPECTER L'AUTONOMIE, LES COMPÉTENCES ET L'ENGAGEMENT DES AGENTS COMMUNAUX.

Le PS s'engage à respecter l'Administration, s'interdire l'interférence et le micro-management. Revenir à une scission claire entre la vie et le débat politique d'une part et d'autre part l'exécution des décisions et des activités communales.

Le PS s'engage également à respecter scrupuleusement les processus de concertation et de négociation sociale.

342. REVENIR À DES CABINETS D'ÉCHEVINS FRUGAUX

Le PS entend limiter les équipes des cabinets scabinaux en s'appuyant principalement sur les compétences et l'expertise de l'Administration. Nous nous engageons également à respecter les services administratifs et essentiellement orientés vers la facilitation du cœur de métier et du travail du Bourgmestre et des Échevins.

UNE GESTION MOTIVANTE DES TRAJETS PROFESSIONNELS POUR LES AGENTS COMMUNAUX

343. UN RETOUR À DE VÉRITABLES DYNAMIQUES DE CARRIÈRES ET D'EMPLOI POUR LES AGENTS COMMUNAUX

Le PS adoptera une gestion des ressources humaines souple, efficace et adaptée aux réalités locales, en conjuguant qualité du service et respect des agents.

Nous favoriserons la statutarisation du personnel, appliquerons des procédures objectives de recrutement et de promotion des agents, investirons dans la formation du personnel et reconnaitrons l'expérience acquise à travers le processus de « valorisation des compétences ».

344. UNE RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL AVEC EMBAUCHES COMPENSATOIRES

Le PS s'engage à explorer et expérimenter, en concertation avec les organisations syndicales, une réduction collective du temps de travail, sans perte de salaire et avec embauche compensatoire. La mesure concernera en priorité et dans un premier temps les travailleurs qui exercent un métier pénible.

345. RENFORCER LA FORMATION CONTINUE DE QUALITÉ

Le PS propose de renforcer la formation continue du personnel, organisée notamment par les provinces, dans le but d'améliorer le service aux citoyens et de permettre aux agents de progresser dans leur carrière.

346. Favoriser l'accès équilibré aux fonctions dirigeantes

Le PS favorisera l'accès équilibré des femmes et des hommes à des fonctions dirigeantes, en veillant à ce que l'égalité salariale soit strictement respectée.

Préparer l'avenir avec les agents communaux et les organisations syndicales

347. Favoriser un réel dialogue social avec les syndicats.

Le PS entend refaire des syndicats des partenaires à part entière de l'avenir de l'administration communale.

348. Préparer l'avenir avec l'administration et les fonctionnaires communaux.

Le PS anticipera les évolutions de charges de travail, d'organisation, veiller au bien-être des équipes. Utiliser avec intelligence les avancées de l'administration 4.0, avec les équipes et pour les équipes et le citoyen.

Conclusion

Le PS souhaite une gouvernance renouvelée. La future Bourgmestre doit s'engager à travailler à temps plein pour la Ville de Namur et s'interdire tout cumul avec une fonction de parlementaire. Le Collège communal sera composé équitablement d'hommes et de femmes. Le Conseil communal sera présidé par un Conseiller communal non membre du collège afin de restaurer le fonctionnement démocratique du Conseil communal et libérer l'expression des conseillers et des citoyens au sein de l'assemblée.

Trois principes clairs guideront notre action :

1. L'exemplarité : elle est incarnée par une charte de déontologie sur laquelle devront s'engager les élus ;
2. Le collectif : la nécessaire autorité pour diriger la Capitale et 3e ville de Wallonie en nombre d'habitants doit s'appuyer sur l'intelligence collective. L'association des citoyens aux décisions, leur engagement dans des démarches de co-construction seront une exigence quotidienne, en toute clarté et sans démagogie ;
3. La transparence : elle passe par l'évaluation partagée et publique des politiques menées.

Chères Namurois.es,

Notre projet pour Namur s'appuiera sur le pouvoir d'agir ensemble : avec vous et pour vous. Notre proposition de projet doit permettre à chaque Namurois.e d'être de manière optimale en capacité de construire sa vie, de prendre des initiatives, d'agir pour la collectivité et d'être pleinement citoyen.ne.

Assurer les droits fondamentaux de chacun, protéger les plus fragiles, refuser et combattre toutes les discriminations, voilà la première des priorités, sans quoi rien de durable, ni de grand n'est possible.

Namur doit s'enrichir de sa diversité et du talent de tous ses habitants pour en faire une force collective au service de chacun.e.

Namur doit être une ville intergénérationnelle où jeunes, familles et seniors écrivent une histoire commune, celle de leur ville, à travers leur vie quotidienne.

Namur doit se reconnaître autour de principes, de valeurs, d'une identité et d'un projet d'avenir commun, de la force et de la douceur de vivre ensemble.

C'est l'ambition que nous portons dans ce projet et ces 348 propositions.